



# Projet « Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable » (PACD)

Convention de financement AFD CSN n°3002

## **RAPPORT ANNUEL 2007**

(Janvier - Décembre 2007)

Mars 2008

## TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET SIGLES.....	4
INTRODUCTION .....	6
1. Rappels sur le Projet PACD .....	7
1.1. Objectifs du projet.....	7
1.2. Le schéma d'organisation du projet PACD.....	7
1.3. L'équipe-projet du PACD .....	8
1.4. Contexte global de mise en œuvre du projet début 2007 .....	9
2. Composante 1 .....	11
2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 1 .....	11
2.2. Contexte de mise en œuvre de la composante 1.....	11
2.3. Etat d'avancement des activités de la composante 1 à la fin de l'année 2007 .....	12
2.4. Sous composante 1.1 « Appui institutionnel aux instances chargées des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture » .....	12
a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues pour 2008.....	12
b) Commentaires.....	15
2.5. Sous composante 1.2 « Mise en œuvre de la stratégie de développement et de promotion des exportations sénégalaises dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires » 19	
a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008 .....	19
b) Commentaires.....	26
c) Exécution financière.....	33
d) Contraintes et perspectives .....	33
2.6. Sous composante 1.3 .....	34
a) Objectifs spécifiques et résultats attendus de la sous-composante 1.3 .....	34
b) Eléments de contexte spécifique .....	35
c) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en oeuvre. (voir tableau page suivante) .....	36
d) Commentaires .....	46
e) Contraintes et perspectives.....	55
3. Composante 2 .....	57
3.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 2 .....	57
3.2. Contexte de la mise en œuvre de la composante 2.....	57
3.3. Sous-composante 2.1 Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale.....	59
a) Tableau récapitulatif de l'état d'avancement des activités de la sous-composante 2.1 mises en œuvre en 2007 et prévues pour 2008.....	59
b) Commentaires .....	66
c) Contraintes et perspectives.....	77

3.4. Sous-composante 2.2 : Appui aux Organisations de Producteurs en tant qu'acteurs institutionnels pour le renforcement des filières .....	80
a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008 .....	80
b) Commentaires détaillés .....	94
Activité 221. Appui aux organisations professionnelles nationales dans la concertation avec les pouvoirs publics et les négociations aux niveaux sous-régional et international - Cellule de suivi des initiatives sous-régionales et internationales.....	94
Activité 222 : Mise en œuvre de partenariats avec les OPA françaises et sous régionales ...	100
Activité 223 : Former les responsables d'OPA .....	104
Activité 224 : Appuyer les OP de la filière coton – FNPC .....	106
Activité 225 : Appuyer les OP de la filière élevage (pastoral).....	110
Activité 226 : Appuyer les OP de la filière horticole .....	116
Activité 226 bis : capitalisation des expériences interprofessionnelles .....	119
c) Situation d'exécution financière de la composante 2.2 à la fin du 4ème trimestre 2007.....	120
d) Contraintes et perspectives.....	120
4. Composante 3 : Management .....	124
4.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 3 .....	124
4.2. Contexte de mise en œuvre .....	124
4.3. Etat d'avancement des activités de la composante 3 à la fin de l'année 2007 .....	125
a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008.....	125
b) Commentaires détaillés .....	137
Activité 3.1.1 Appui à la gestion du projet .....	137
Activité 3.1.2 Appui au fonctionnement du Comité de Pilotage .....	146
Activité 3.1.3 Appui à la coordination des composantes .....	146
Activité 3.2.2 Evaluation à mi-parcours.....	147
Activité 3.3 Communication .....	148
4.4. Contraintes et perspectives.....	148
5. Exécution du budget 2007 et programmation du budget 2008 .....	149
5.1. Tableau de synthèse sur l'exécution du budget 2007.....	150
5.2. Tableau de synthèse sur la programmation du budget 2008 .....	151
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>152</b>

## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>AAP :</b>	Avis d'Appel à Propositions
<b>AFD :</b>	Agence Française de Développement
<b>AFNOR :</b>	Agence Française de Normalisation
<b>ANCAR :</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ANO :</b>	Avis de Non Objection
<b>APE :</b>	Accord de Partenariat Economique
<b>ASEPEX :</b>	Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
<b>ASN :</b>	Association Sénégalaise de Normalisation
<b>ASODIA :</b>	Association Sud Ouest pour le Développement International Agricole
<b>AT :</b>	Assistant Technique
<b>ATD :</b>	Assistant Technique de la DAPS
<b>BAME :</b>	Bureau d'Analyse Macro-économique
<b>BFPA :</b>	Bureau de la Formation Professionnelle Agricole
<b>BGSO :</b>	Bassin du Grand Sud-Ouest
<b>CENEX :</b>	Cellule de l'Environnement et de l'Exportation du Ministère du Commerce
<b>CESAG :</b>	Centre africain d'Etudes Supérieures en Gestion
<b>CDH :</b>	Centre de Développement de l'Horticulture (Cambérène)
<b>CFPH :</b>	Centre de Formation Professionnelle Horticole
<b>CNCA :</b>	Commission Nationale des Contrats de l'Administration
<b>CNCAS :</b>	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
<b>CNEARC :</b>	Centre National d'Etudes Agronomiques pour les Régions Chaudes
<b>CNFTAGR :</b>	Centre Nationale de Formation de Techniciens en Agriculture et Génie Rural
<b>CNCR :</b>	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
<b>CNRF :</b>	Centre National de Recherches Forestières (Hann-Maristes)
<b>CPCPC :</b>	Cellule de Planification et de Coordination des Projets Commerce
<b>CRODT :</b>	Centre de recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (Hann)
<b>CRA :</b>	Centre de Recherches Agricoles de Saint-Louis
<b>CRZ :</b>	Centre de Recherches Zootechniques de Kolda
<b>DANO :</b>	Demande d'Avis de Non Objection
<b>DAO :</b>	Dossier d'Appel d'Offre
<b>DAPS :</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
<b>DDI :</b>	Direction de la Dette et de l'Investissement
<b>DPD :</b>	Demande de Paiement Directe

<b>DPV :</b>	Direction de la Protection des Végétaux
<b>DRP :</b>	Demande de renseignement et de Prix
<b>ENCR :</b>	Ecole Nationale des Cadres Ruraux
<b>ENEA :</b>	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
<b>ENSA :</b>	Ecole Nationale Supérieure Agronomique
<b>ENSEPT :</b>	Ecole Normale Supérieure 'Enseignement Technique et Professionnel
<b>FAR :</b>	Formation Agricole et Rurale
<b>FCI :</b>	France Coopération Internationale
<b>FNDASP :</b>	Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
<b>FNPC :</b>	Fédération Nationale des Producteurs de Coton
<b>FONGS :</b>	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
<b>FSP :</b>	Fonds de Solidarité Prioritaire
<b>GIP :</b>	Groupement d'Intérêt Public
<b>GPC :</b>	Groupement de Producteurs de Coton
<b>ISRA :</b>	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
<b>LOASP :</b>	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
<b>LNERV :</b>	Laboratoire National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires (Hann)
<b>MAE :</b>	Ministère français des Affaires Etrangères
<b>MABSA :</b>	Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire
<b>MEF :</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>NR :</b>	Non réalisé
<b>OMC :</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OP :</b>	Organisations de Producteurs
<b>OPA :</b>	Organisations Professionnelles Agricoles
<b>OTC :</b>	Obstacles Techniques au Commerce
<b>PACD :</b>	Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable au Sénégal
<b>RTPC :</b>	Techniques Production Cotonnière
<b>RESOF :</b>	Réseau des Opérateurs de Formation de la Vallée du Fleuve Sénégal
<b>SCAC :</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle
<b>SNFAR :</b>	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
<b>SODEFITEX :</b>	Société de Développement et des Fibres Textiles
<b>SPS :</b>	Sanitaires et PhytoSanitaires (barrières ou normes)
<b>STRADEX :</b>	Stratégie Nationale des Exportations
<b>TdR :</b>	Termes de Référence
<b>WBI :</b>	World Bank Institute

## INTRODUCTION

Démarré en 2006, le projet « Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable au Sénégal » (PACD)<sup>1</sup> est un dispositif d'assistance technique qui vise à appuyer les différents acteurs du monde rural afin d'améliorer et rendre durable les performances et la compétitivité de l'agriculture sénégalaise.

Placé sous la tutelle administrative du Ministère chargé de l'Agriculture, la mise en œuvre du projet PACD est coordonnée par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) de ce même ministère. Du point de vue organisationnel, le projet s'appuie sur deux composantes dont la première est confiée à la Cellule de Planification et de Coordination des Projets Commerce (CPCPC, ex-Cellule Environnement Export (CENEX) du Ministère chargé du Commerce et la seconde au Bureau de la Formation Professionnelle Agricole (BFPA) du Ministère chargé de l'Agriculture.

La première année du projet, l'année 2006, a été une année de mise en place des conditions de lancement effectif du projet (cf. rapport annuel 2006 du projet PACD validé par le Comité de Pilotage du 12/04/2007).

Le 1<sup>er</sup> décaissement du projet PACD a eu lieu en juin 2006 avec le versement de la première caisse d'avance de la DAPS. Les fonds (avances successives) destinés aux différents prestataires (ISRA, ASEPEX, OP sélectionnées) avec lesquels des contrats d'objectifs ont été signés ont été mis en place fin 2006 (FNPC en janvier 2007). Bon nombre d'activités programmées en 2006 ont donc été reportées en 2007.

L'année 2007 constitue le lancement effectif du projet, les activités pouvant démarré de façon effective dans les différentes composantes. La période de mise en œuvre effective du projet résiduelle n'étant que de deux années, il est souhaité un rythme d'exécution soutenu en 2007 afin d'atteindre les résultats attendus du projet PACD.

Après avoir rappelé pour mémoire les grands traits du projet PACD, ce rapport présente les activités menées au cours de l'année 2007 par chacune des trois composantes et identifiera les contraintes éventuelles. Enfin, la situation d'exécution budgétaire du projet à la fin de l'année 2007 est établie et la programmation pour l'année 2008 présentée.

---

<sup>1</sup> Convention de financement n°CSN 3002 signée le 11 juin 2005 entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la République du Sénégal.

# 1. Rappels sur le Projet PACD

Le PACD est un projet d'une durée de trois ans et demi (jusqu'au 31 décembre 2008). Le budget pour ce projet est de 2 300 000 Euros (1 485 000 000 FCFA), 36 000 euros ayant été engagés par le SCAC avant le transfert à l'AFD.

Deux avenants à la convention du projet ont été signés concernant le financement du volet assistance technique du projet :

- le premier avenant concernant trois postes d'assistants techniques du PACD pour un montant de 1 020 000 euros a été signé le 26 septembre 2007 ;
- le second avenant concernant le financement du poste de l'AT de l'ISRA-BAME a été signé le 28 janvier 2007 pour un montant de 240 000 euros.

## 1.1. Objectifs du projet

Le projet PACD est un dispositif de renforcement institutionnel qui vise à appuyer les différents acteurs du monde rural afin d'améliorer et rendre durable les performances et la compétitivité de l'agriculture sénégalaise. En outre, dans le contexte de la mise en œuvre de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, le projet vise en particulier l'adaptation des produits aux marchés, la formation des producteurs et le renforcement des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

L'objectif général du projet est « d'améliorer la capacité des structures et acteurs impliqués dans le développement agricole et rural à piloter, orienter et défendre l'agriculture sénégalaise dans un paysage institutionnel recomposé et un contexte économique libéralisé ».

Pour ce faire le projet se propose d'appuyer les différents acteurs d'un monde rural en transition, en renforçant leurs capacités :

- ✓ à s'impliquer dans les choix de stratégies de développement et dans les négociations commerciales internationales ;
- ✓ et à remplir leurs nouvelles fonctions dans le cadre d'un paysage institutionnel recomposé.

Les actions du projet s'articulent autour de deux composantes :

- ✓ une composante « renforcement des capacités nationales à s'adapter aux marchés » (N°1) ;
- ✓ une composante « renforcement des capacités des acteurs du monde rural » (N°2).

Une troisième composante « management » s'occupe de la coordination du projet.

## 1.2. Le schéma d'organisation du projet PACD<sup>2</sup>

La Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) du MAEL est l'Opérateur du projet, chargé en particulier d'assurer les fonctions de Secrétaire technique permanent du comité de pilotage du projet.

La DAPS délègue sa maîtrise d'œuvre à deux coordonnateurs chargés chacun de l'exécution - animation et coordination technique - d'une composante, à savoir :

---

<sup>2</sup> Cf schéma d'organisation du dispositif projet PACD, p.24, convention de financement n°CSN 3002

- ✓ la Cellule de Planification et de Coordination des Projets Commerce (CPCPC) (ex-CENEX, Cellule Environnement Export) du Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Commerce et de la Coopération Décentralisée, coordonnateur de la composante 1 ;
- ✓ le Bureau Formation Professionnelle Agricole (BFPA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, coordonnateur de la composante 2.

Les relations entre l'opérateur (la DAPS) et chaque coordonnateur de composante, respectivement la CPCPC et le BFPA, sont contractualisées dans un contrat d'objectifs.

La CPCPC et le BFPA mettent en œuvre directement une partie de ces sous-composantes et en confient une autre partie à des « prestataires »<sup>3</sup> :

- ✓ la CPCPC exécute de façon directe la totalité de la sous-composante 1.1 « Appui institutionnel aux instances chargées des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture » et supervise les sous-composantes 1.2 et 1.3 qui seront mises en œuvre par les « prestataires » suivants :
  - l'Agence Sénégalaise de promotion des Exportations (ASEPEX), pour la sous-composante 1.2 « Mise en œuvre de la stratégie de développement et de promotion des exportations sénégalaises dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires » ;
  - l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA), pour la sous-composante 1.3 « Appui aux recherches sur les filières agricoles » ;
- ✓ le BFPA exécute de façon directe la totalité de la sous-composante 2.1 « Mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale » ainsi que le volet 2.2.2 « Partenariats avec les OPA françaises » et supervise les autres volets de la sous-composante 2.2 « Appui aux Organisations de Producteurs en tant qu'acteurs institutionnels pour le renforcement des filières » qui sera mise en œuvre par les différents « prestataires » suivants :
  - des organisations professionnelles agricoles sélectionnées sur appels à propositions pour mettre en œuvre chaque sous-volet ;
  - la Fédération Nationale des Producteurs de coton (FNPC), prestataire déjà identifié, pour mettre en œuvre le volet 2.2.6 « Appui à la filière coton ».

Des contrats d'objectifs sont également signés entre la DAPS et chaque « prestataire » afin de formaliser leurs relations. Ces contrats visent à définir les conditions de financement et de réalisation des activités prévues dans la sous-composante concernée.

### **1.3. L'équipe-projet du PACD**

Le coordonnateur du PACD basé à la DAPS assure la coordination globale du projet et permet à la DAPS d'assurer son rôle d'opérateur du projet. Les deux coordonnateurs de composante assurent l'animation et la coordination technique des composantes 1 et 2.

La DAPS met à disposition un gestionnaire-comptable du projet PACD afin d'assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet PACD.

---

<sup>3</sup> Par souci de cohérence avec la convention de financement, le terme de « prestataire » désigne les organismes qui exécuteront les sous-composantes ou sous-volets sous la coordination de la CPCPC et du BFPA, bien que ces organismes ne soient pas des prestataires de services proprement dits. En effet, les fonds du PACD versés à ces organismes, de type publics ou associatifs, pour exécuter une partie de leurs propres plans d'activités s'apparentent à des subventions (pas de rémunération perçue à ce titre).



La DAPS et les coordonnateurs de composante, CPCPC et BFPA, bénéficient de l'appui d'une équipe de quatre assistants techniques (AT) français pour la durée du projet basés respectivement à la DAPS, à l'ISRA/BAME, à la DG de l'ANCAR et au BFPA.

Les AT en poste à la DAPS, l'ANCAR et le BFPA sont mis à disposition dans le cadre d'un contrat de prestations de services signé entre la Direction de l'Assistance Technique (DAT) et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) français France Coopération Internationale (FCI) le 29 septembre 2006. Le financement du poste de l'AT basé à l'ISRA-BAME a été transféré à l'AFD le 01<sup>er</sup> janvier 2007 (décision de l'AFD du 22/12/2007). La situation contractuelle de cette assistance technique devra être régularisée en 2007.

#### **1.4. Contexte global de mise en œuvre du projet début 2007**

La première année effective du projet, l'année 2006, a été une année de mise en place des conditions de lancement effectif du projet. Les conditions de démarrage du projet sont réunies fin 2006 avec le versement de l'ensemble des fonds aux prestataires.

En effet, les contrats d'objectifs suivants ont déjà été signés par la DAPS et les avances relatives versées :

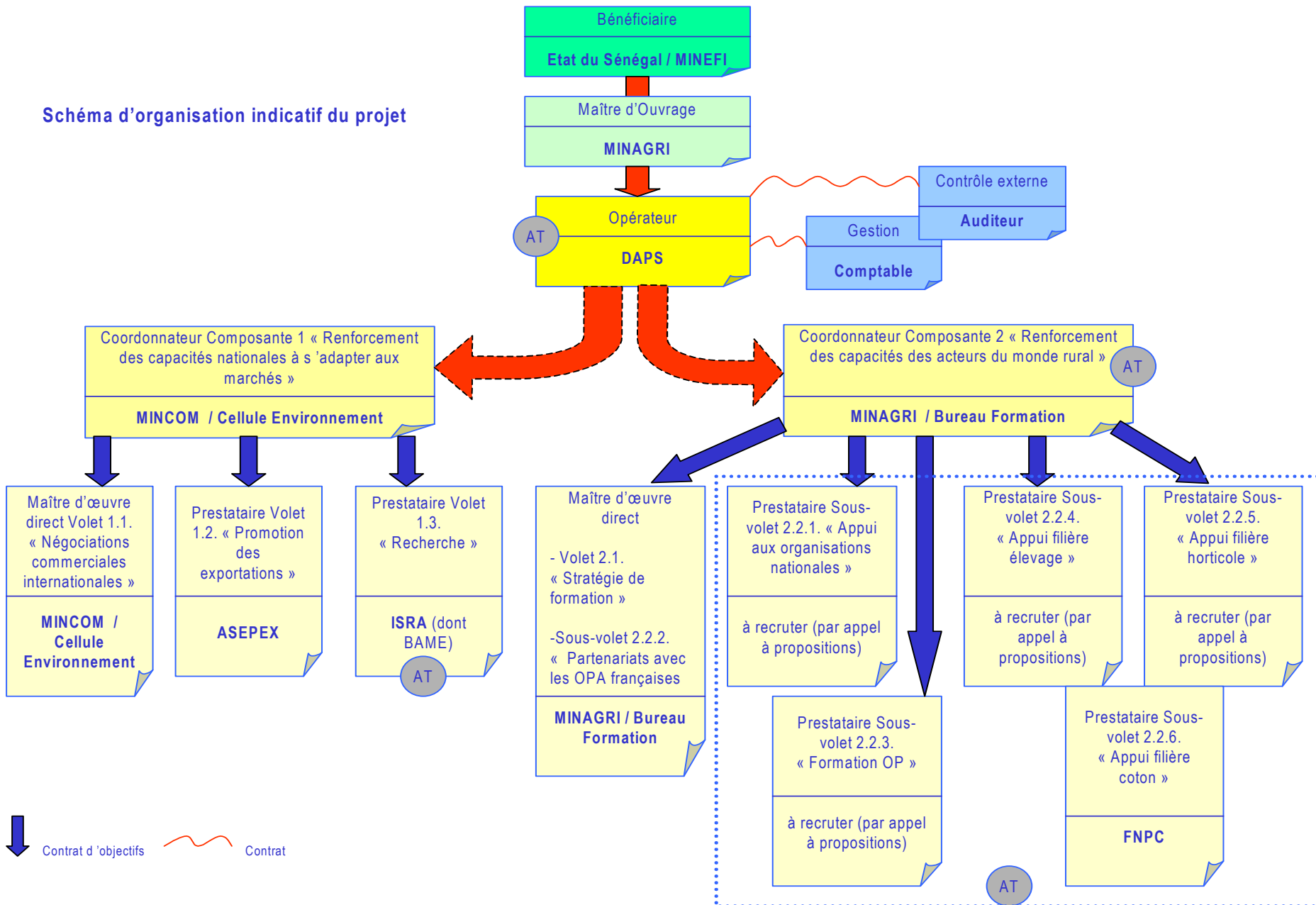
- la CPCPC, le 03/01/ 2006
- le BFPA, le 07/12/2005
- l'ASEPEX, le 14/06/2006, avance de 101 200 000 FCFA versée le 05/12/2006
- l'ISRA, le 21/09/2006, avance de 30 000 000 FCFA versée le 05/12/2006
- la FONGS pour le volet 221, le 12/12/2006, avance de 20 400 000 FCFA versée le 14/12/2006
- la FNPC, le 21/12/2006, avance de 16 200 000 FCFA versée le 15/01/2007.

L'ensemble des appels à propositions doivent finir d'être lancés et les contrats d'objectifs signés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 afin de démarrer l'ensemble des activités de la composante 2 du projet.

A la fin de l'année 2006, il devait être levée la contrainte de la non-disponibilité du guide pratique du projet qui clarifie les différentes procédures aux partenaires du projet en cours d'élaboration depuis plusieurs mois. Les versions provisoires ont été partagées en fin d'année 2006.

Comme nous le montrerons dans la partie 4, le guide pratique a été finalisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2007, partagé par voie électronique puis diffusé dans sa version finale aux différents acteurs du projet au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007. La finalisation et la mise à disposition tardives de ce guide pratique ont gêné quelque peu la mise en œuvre des activités des composantes au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

## Schéma d'organisation indicatif du projet



## **2. Composante 1**

### **2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 1**

La composante 1 animée et coordonnée par la CPCPC s'attelle au renforcement des capacités nationales à s'adapter aux marchés.

La composante 1 comprend trois sous composantes dont les résultats attendus sont les suivants :

- 1.1. Les instances chargées des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture sont renforcées ;
- 1.2 . La stratégie de développement et de promotion des exportations sénégalaises sur les secteurs agricoles et agro-alimentaires est mise en oeuvre par l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) ;
- 1.3. La connaissance des filières agricoles et des moyens de renforcer leur compétitivité et leur durabilité est améliorée.

### **2.2. Contexte de mise en œuvre de la composante 1**

La DAPS délègue la maîtrise d'œuvre de la composante 1 à un coordonnateur chargé de l'exécution de la composante, à savoir : la Cellule de Planification et de Coordination des Projets Commerce (CPCPC) du Ministère en charge du Commerce, anciennement Cellule Environnement Export (CENEX).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1, les sous-composantes 1.2 et 1.3 sont mises en œuvre par les prestataires suivants :

- l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), pour la sous-composante 1.2 ;
- l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA), pour la sous-composante 1.3.

Des contrats spécifiques sont signés entre la DAPS et ces deux organismes, pour formaliser les relations. Le coordinateur de la composante 1 a été associé à leur préparation, et en assure le suivi.

Par ailleurs, l'ASEPEX signe des protocoles spécifiques avec la Fondation Cérès-Locustox, l'Association Sénégalaise de Normalisation et la SODEFITEX pour la mise en œuvre de certaines activités de la sous-composante 1.2. Ces protocoles doivent être signés le plus tôt possible en 2007 pour permettre le démarrage des activités.

Les premières avances ont été versées à l'ASEPEX (101 200 000 FCFA) et à l'ISRA/BAME (30 000 000 FCFA) le 05 décembre 2006. Les fonds sont donc disponibles à leur niveau dès le début du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 pour démarrer leurs activités.

Le renouvellement des caisses d'avances doit se faire au fur et à mesure des envois de récapitulatif des dépenses justifiées.

Les activités menées directement par la CPCPC sont financées sur la caisse d'avances de la DAPS ou pour ce qui est des contrats d'un montant plus important par paiement direct de l'AFD.

### 2.3. Etat d'avancement des activités de la composante 1 à la fin de l'année 2007

Au niveau de l'exécution technique de la composante 1, nous pouvons retenir les réalisations suivantes:

### 2.4. Sous composante 1.1 « Appui institutionnel aux instances chargées des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture »

a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues pour 2008

<b>Objectif spécifique : Renforcer les capacités nationales à s'adapter aux marchés</b>					
<b>Résultats attendus : Les instances chargées des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture sont renforcées</b>					
<b>Sous composante 1.1 – Année 2007</b>					
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Actions prévues en 2007</b>	<b>Actions réalisées en 2007</b>	<b>« Extrants » contribuant au résultat visé</b>	<b>Actions prévues en 2008</b>
<b>Activité 1.1.1</b> Appui à la Cellule Economique et Commerciale de la Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à Genève	- Equipement de la Cellule Economique et Commerciale de la Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à Genève (MPSG) fonctionnel	- Equiper la Cellule Economique et Commerciale de Genève en matériels informatiques	- Relance de la procédure d'acquisition d'équipements informatiques (05 ordinateurs PC et 02 ordinateurs portables) pour la cellule de Genève :  ○ Transmission des offres reçues et DRP utilisé pour demande d'ANO soumise à l'AFD le 24/05/2007 (ANO reçu le 26/06/2007)  ○ Mise à jour du dossier de DRP et du contrat compte—tenu des retards ; élaboration de bon de commande  ○ Finalisation de la livraison du matériel, en cours : séance de travail tenue le 30/11/07 dans les locaux de la MPSG entre le coordonnateur, le fournisseur, le comptable et l'Ambassadeur en vue de la finalisation de la livraison	Contacts de la CPCPC avec la cellule Economique et Commerciale de la Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies	- livraison du matériel effective

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrait » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<b>Activité 1.1.2</b> Appui au sous-comité « Commerce des produits agricoles »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- . Nombre et impact des formations des membres du sous-comité ;</li> <li>- . Nombre et pertinence des études réalisées ;</li> <li>- . Réunions régulières du sous-comité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des membres du sous-comité à travers l'achat d'un fond documentaire</li> <li>- Mobiliser des expertises pour appuyer le Groupe de Travail Interministériel sur « Les produits spéciaux et sensibles et les mécanismes de politique commerciale » en respectant l'agenda prévu dans les négociations APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- . Demande complémentaire de matériels informatiques et bureautique pour la division des négociations commerciales de la DAPS et le rapporteur du Sous Comité : identification des besoins et livraison des fournitures au 3<sup>ème</sup> trimestre</li> <li>- . Régularisation visa du marché GRET pour l'étude PS/MSS et demande de paiement direct envoyée à la DDI le 11/07/2007 (effectué par l'AFD le 13/08/2007)</li> <li>- . Elaboration d'une note pour Genève sur les préoccupations du Sénégal, suite à l'étude réalisée par le GRET/ENDA-DIAPOL sur la proposition du G33 sur les produits spéciaux et le mécanisme de sauvegarde spéciale</li> <li>- . Finalisation du dossier d'appel d'offres pour « la mission d'appui au Groupe de Travail Interministériel (GTI) sur les produits sensibles et spéciaux et les mécanismes de politique commerciale » ; DAO envoyé pour ANO le 11/05/2007 (ANO reçu le 06/06/2007), appel d'offres lancé en juillet et relancé en urgence en août faute d'un nombre d'offres suffisant ; évaluation des offres faite au 3ème trimestre (adjudication envoyée pour ANO le 01/10/2007, ANO reçu le 12/11/2007 sous réserve de négociations financières) ; signature du contrat avec le cabinet GRET le 19/12/2007 et en cours de visa de la CNCAS et du Ministre) ; lancement de l'étude en janvier 2008</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- . Etude réalisée sur les produits sensibles et les mesures de sauvegarde spéciale restituée au niveau national et sous-régional et intégrée dans la réflexion menée au niveau sous-régional par l'UEMOA et la CEDEAO</li> <li>- . Note élaborée pour Genève sur les préoccupations du Sénégal sur la proposition du G33 concernant les produits spéciaux et le mécanisme de sauvegarde spéciale</li> <li>- . Quatre réunions du sous-comité « Commerce des produits agricoles »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins du sous-comité en fonds documentaire</li> <li>- Lancement et réalisation de l'étude sur les produits sensibles, agricoles et non agricoles, les produits spéciaux et la mesure de sauvegarde spéciale au Sénégal</li> <li>- Proposition d'une liste de produits sensibles dans le cadre des négociations APE</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<b>Activité 1.1.3</b> Appui au comité national du Codex Alimentarius	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude organisationnelle restituée et validée en séminaire</li> <li>- Réorganisation fonctionnelle du comité Codex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude Organisationnelle du Comité National du CODEX Alimentarius</li> <li>- Séminaire de restitution de l'étude Organisationnelle</li> <li>- Appui institutionnel au Comité National CODEX Alimentarius</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre envoyée au Président du Comité National CODEX pour souligner la nécessité d'étudier les conditions de sa redynamisation dans le cadre du PACD au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007 ;</li> <li>- Pas d'activité menée (NR)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail approfondi sur la programmation 2008 et réallocation des ressources de cette ligne envisagée si l'inactivité devait se poursuivre</li> </ul>
<b>Activité 1.1.4</b> Appui à la participation du Sénégal aux instances normatives internationales et aux différentes étapes des négociations au sein de l'OMC		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la préparation, et la restitution relative à la participation aux réunions des instances normatives internationales</li> <li>- Mobiliser des expertises pour renforcer les capacités de propositions sénégalaises sur les SPS et OTC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- NR</li> <li>- Participation d'un cadre de l'ASN à une réunion sur le CODEX à Rabat au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2007</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur l'amélioration de la préparation, et la restitution relative à la participation aux réunions des instances normatives internationales</li> <li>- Identification des besoins en expertises pour renforcer les capacités de propositions sénégalaises sur les SPS et OTC</li> </ul>

## b) Commentaires

### **Activité 1.1.1** « Appui à la Cellule Economique et Commerciale de la Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à Genève » :

Le marché des équipements pour la cellule de Genève a été finalisé au cours du second trimestre 2007. Une des difficultés était de trouver un prestataire sur Genève pour les ordinateurs portables (le lot étant jugé trop petit au regard des documents administratifs à fournir (contrat à signer, etc.)). Il a même été envisagé d'acheter les ordinateurs portables à Dakar qui seraient récupérés par les agents de la cellule lors d'une de leurs missions à Dakar. Finalement tout a pu être pris en compte dans un seul contrat à Genève.

Au cours d'une mission effectuée à Genève en novembre 2007, le coordonnateur a tenu une réunion de travail avec le fournisseur (Markor), le comptable de la Mission Permanente du Sénégal à Genève (MPSG) et le nouvel ambassadeur, Chef de la MPSG en vue de la finalisation de ce dossier toujours en instance. Une lettre de commande élaborée à Dakar, le 17 décembre 2007 a été transmise à Markor pour exécution. La livraison des matériels devrait se faire au début 2008 ainsi que l'émission et la transmission de la facture au PACD.

Une fois le matériel livré et payé début 2008, le budget alloué à ce volet sera épuisé. Il n'est donc pas prévu de réaliser d'autres activités en 2008.

### **Activité 1.1.2** « Appui au sous-comité « Commerce des produits agricoles » :

Le fonds documentaire est toujours en cours d'identification, en relation avec les conseillers de la Cellule économique et commerciale de la MPSG. La liste sera soumise au Coordonnateur de la composante 1 dès que disponible.

Des fournitures de bureau ont été livrées à usage du sous-comité « Commerce des produits agricoles ».

L'appel d'offres pour l'appui au Groupe de Travail Interministériel sur les produits sensibles, agricoles et non agricoles, les produits spéciaux et la mesure de sauvegarde spéciale au Sénégal a été retardé du fait d'une relance de la consultation en août 2007 faute d'un nombre suffisant d'offres. L'adjudication a été finalisée en septembre. L'ANO de l'AFD a été reçu le 12/11/2007 sous réserve de négociations financières avec l'adjudicataire pour ajuster le montant de la prestation au budget disponible. Le contrat a été signé en décembre et est en cours d'approbation par la CNCAS et le Ministère.

Du fait des retards dans l'appel d'offres, le calendrier de travail pour la partie de l'étude concernant les produits sensibles dans le cadre des négociations sur les APE a été resserré. En effet, en été 2007 l'objectif était encore de disposer de premières propositions en septembre, les négociations APE étant sensées être closes avant fin décembre 2007. Même si le travail fait dans la précédente étude sur les produits spéciaux OMC (étude GRET, 2006) était mobilisable au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO, l'élargissement de la réflexion aux produits non agricoles donnait toute son importance à un lancement rapide de cette étude spécifique sur les produits sensibles.

La conclusion du marché fin 2007 a permis de démarrer l'étude en janvier 2008. Le nouvel agenda des négociations APE pris en compte, le cabinet de consultants se concentrera d'abord sur l'élaboration d'une proposition de la liste des produits sensibles agricoles et non-agricoles qui devra être disponible au plus tard fin février 2008.

Les négociations OMC étant encore en stand-by, la deuxième partie de l'appui concernant les produits spéciaux et la mesure de sauvegarde spéciale sera traitée dans un deuxième temps et intégrera les derniers développements (propositions de M.Falconer en février 2008).

En 2007, le sous-comité « Commerce des produits agricoles » s'est réuni à trois reprises (le 16/05, le 07/06, le 21/06). Après un ralentissement au cours du premier trimestre 2007 dû à des changements institutionnels (changement du Directeur de la DAPS, coordonnateur du sous-comité), des lettres ont été initiées nommant Mme SARR, alors Directrice de la DAPS, coordinatrice du sous-comité. Les derniers changements institutionnels opérés en fin de 1<sup>er</sup> semestre avec la nomination de Mme SARR comme Ministre déléguée au développement ont induit de nouveaux changements. La coordination du sous-comité étant vacante depuis lors, le sous-comité ne s'est pas réuni au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2008. Un courrier a été initié début 2008 afin de nommer le nouveau Directeur de la DAPS, Monsieur BASSENE, coordonnateur du sous-comité.

L'étude d'appui sur les produits sensibles/spéciaux et les mesures de sauvegarde spéciale devrait se dérouler le 1<sup>er</sup> semestre 2008. Une fois exécutée, le budget alloué à ce volet sera épuisé mis à part le fonds documentaire à acquérir. Il n'est donc pas prévu de réaliser d'autres activités en 2008.

#### **Activité 1.1.3 « Appui au comité national du Codex Alimentarius » :**

Comme en 2006, ce sous-volet d'appui au Comité National CODEX Alimentarius n'a pas été actif en 2007. Le comité Codex Alimentarius ne s'est pas réuni. Le travail de réflexion concernant l'étude organisationnelle n'a pas démarré.

Comme convenu lors du comité de pilotage de bilan de l'année 2006, la présidence du Comité Codex a été saisie officiellement par la coordination de la composante 1 afin de programmer une réunion de ses membres. L'objectif était de valider un plan d'action à mettre en œuvre (reconduction des activités prévues en 2006).

Cette réunion n'a pas pu tenir en 2007. Elle s'est tenue début 2008 suite au comité de suivi de bilan annuel de la composante 1 soulignant les mêmes difficultés qu'en 2006 et envisageant sérieusement une réallocation des fonds de cette ligne d'activités au profit d'autres volets actifs. Des termes de référence pour l'étude organisationnelle ont été proposés par le comité Codex en mars 2008.

L'inactivité du Comité CODEX persistante met en question sa capacité à réaliser les activités prévues et à atteindre les résultats attendus de cette activité. La coordination de la composante et le coordonnateur national ont donc procédé à un examen rapproché des activités prévues pour 2008. Si l'inactivité de ce volet devait se poursuivre au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, ils pourraient envisager de réallouer les ressources de ce volet au profit d'autres volets ou sous composantes.

Les activités prévues en 2008 sont une reconduction des activités de 2007. Des signes encourageants apparaissent début 2008 avec un premier draft de termes de référence pour l'étude organisationnelle du comité codex.

#### **Activité 1.1.4 « Appui à la participation du Sénégal aux instances normatives internationales et aux différentes étapes des négociations au sein de l'OMC » :**

Comme en 2006, peu d'activités ont été entreprises sur cette ligne dont la vocation principale est d'appuyer la participation des experts sénégalais aux instances normatives internationales. La bonne marche du Comité national CODEX Alimentarius est essentiel pour coordonner cette activité.



Néanmoins, l'opportunité identifiée début 2007, d'une formation et d'une réunion du Comité CODEX à Rabat (Maroc) a pu être saisie pour renforcer la participation de la délégation sénégalaise à ces réunions.

Il n'a pas été réalisé d'autres missions dans le cadre de cette activité en 2007.

Les réflexions prévues n'ont pas encore été menées et devront l'être en 2008. Des missions d'experts sénégalais aux instances normatives internationales sont prévues en 2008.

#### **Activités de coordination de la composante 1 :**

La CPCPC responsable directement de cette sous-composante 1.1 a assuré également la coordination de la composante 1.

Notamment, elle a élaboré les rapports d'activité trimestriels de la composante 1.

Le comité de suivi de la composante 1 s'est réuni en fin de premier trimestre (15/03/2007), en début de second trimestre (16/04/2007) et en début de troisième trimestre (07/08/2007).

La coordination de la composante 1 a tenu des réunions de coordination avec respectivement les deux sous-composantes :

→ Réunions avec la sous-composante 1.2 :

- Une réunion à l'Asepex était prévue avec Madame la Directrice Générale. N'ayant finalement pas pu recevoir la coordination de la composante 1 et du projet, la réunion s'est tenue avec l'équipe restreinte PACD de l'Asepex (le 18/05/2007) pour faire le point sur les activités et les instances notamment la signature des protocoles ; cette réunion a été suivie d'une réunion de travail avec l'Asepex au Ministère du Commerce (29/05/2007).
- Plusieurs réunions se sont tenues au Ministère du Commerce faisant le point sur les activités menées l'Asepex, Ceres-Locustox, la Direction de la Protection des végétaux, l'ASN et la Sodefitec. Notamment, en fin de deuxième trimestre le protocole avec Ceres-Locustox n'était toujours pas signé faute d'un accord sur la possibilité de versement d'une avance à Ceres-Locustox par l'Asepex pour lancer ses activités en particulier de contrôle. Un compromis a été trouvé sur l'article du protocole concerné (article 6 sur les avances) mais il n'a été intégré et le protocole signé qu'au troisième trimestre 2007.
- Afin d'améliorer la mise en œuvre des activités en particulier de la sous-composante 1.2 exécutée par l'ASEPEX, la coordination tient des réunions de travail sur chaque dossier en cours lorsque celui-ci a des difficultés à être finalisé. Par exemple, plusieurs réunions (4) se sont tenues sur la finalisation des requêtes de Cérés-Locustox depuis le 08 octobre 2007, date de la 1<sup>ère</sup> réunion de travail.

→ Réunions avec la sous-composante 1.3 :

- Une réunion de coordination de la sous-composante s'est tenue à la Direction Générale de l'ISRA. Animée par le BAME, elle a rassemblé l'ensemble des laboratoires de recherches impliquées dans le projet, fait l'état d'avancement des activités et discuté des difficultés notamment en terme de financement (renouvellement d'avance à venir).
- Une visite de terrain des essais menés dans le cadre des activités de recherche du PACD (litière filao, variétés banane, itinéraires techniques bissap et haricot mungo)

a été organisée par le BAME avec les coordinations de la composante et du projet PACD.

Enfin, la CPCPC a assuré en partenariat avec la coordination du projet de la DAPS, le pilotage des procédures d'appels d'offres lancés dans le cadre de la composante 1 (élaboration des DAO), en particulier l'appui au Groupe de Travail Interministériel (GTI) sur les produits sensibles et spéciaux et la construction de la salle de classement de la Sodefitec.

La coordination de la composante 1 a rappelé par courrier à l'Asepex la nécessité de respecter les règles prévues dans le guide pratique du projet PACD notamment en matière d'appel à concurrence, concernant le recrutement de l'expert horticole et la réalisation de produits d'informations, de communications et de promotion sur les filières horticoles et des produits ethniques.

Les activités de coordination de la composante 1 se déroulent normalement malgré les lenteurs constatées au plan de la mise à disposition de fonds à l'ISRA/BAME, d'une part, au démarrage des travaux de la Salle de classement, d'autre part.

## 2.5. Sous composante 1.2 « Mise en œuvre de la stratégie de développement et de promotion des exportations sénégalaises dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires »

a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008

<b>Objectif spécifique : Renforcer les capacités nationales à s'adapter aux marchés</b>					
<b>Résultats attendus : La Stratégie de Développement et de Promotion des Exportations sénégalaise sur les secteurs agricoles et agro-alimentaires est mise en œuvre par l'ASEPEX.</b>					
<b>Sous composante 1.2 – Année 2007</b>					
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Actions prévues en 2007</b>	<b>Actions réalisées en 2007</b>	<b>« Extrants » contribuant au résultat visé</b>	<b>Actions prévues en 2008</b>
<b>Activité 1.2.0</b> Appui à l'ASEPEX		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un expert horticole,</li> <li>- Appui à la coordination de la mise en œuvre de la stradex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la procédure de recrutement d'un expert horticole pour le compte de l'ASEPEX pour la mise en œuvre de l'activité 1.2.0 « appui à l'ASEPEX » : 1<sup>er</sup> projet de contrat refusé car procédure de consultation non conforme (mail du 11/07/2007 et courrier du 06/08/2007), TdR envoyés pour avis à la coordination le 07/09/07, transmis le 21/09/2007 à la DAPS (corrections en ligne envoyées le 26/10/2007), TdR finalisés en janvier 2008, dossier d'appel à candidatures à envoyer pour ANO de l'AFD</li> <li>- Appui logistique à la coordination de la mise en œuvre de la Stradex : fourniture de carburant, frais d'envoi DHL et frais bancaires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de l'appel à candidature pour l'expert horticole pour le compte de l'ASEPEX, évaluation et recrutement (après ANO de l'AFD sur la sélection et le contrat)</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 1.2.1</b> Mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie Nationale des Exportations (STRADEX)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et pertinence des études réalisées ;</li> <li>- Actions de communication sur l'origine Sénégal (site internet créé, catalogue et supports promotionnels réalisés) réalisées avant la fin de la première année du projet</li> <li>- Actions de promotion commerciale réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de produits d'informations, de communications et de promotion sur les filières horticoles et des produits ethniques (banque de données et d'images, catalogues, annuaires, ...)</li> <li>- Participation d'entreprises à des manifestations internationales (Anuga,...) ;</li> <li>- Organisation de missions de prospection régionale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise de la procédure d'appel d'offres pour la réalisation de produits d'informat°, de communicat° et de promot° sur les filières horticoles et les produits ethniques: TdR envoyés à la coordination le 07/09/07, transmis le 21/09/07 à la DAPS, TdR en attente de finalisation, DAO à finaliser et envoyer pour ANO de l'AFD (reçu pour DANO le 03/03/2008)</li> <li>- Paiement de la participation de l'ASEPEX à la 17<sup>ème</sup> Foire Internationale de Dakar (FIDAK) du 30/11 au 11/12/2006</li> <li>- Participation de l'ONAPES et de la SEPAS au salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris (03-11/03/2007)</li> <li>- Participation d'une entreprise horticole ornementale (Jacaranda), au Salon du Végétal en France (21-23/03/2007)</li> <li>- Organisation de la participation d'entreprises sénégalaises du secteur horticole au Salon de l'Agriculture de Paris en 2008</li> <li>- Organisation d'une rencontre de programmation de la participation des exportateurs sénégalais à des manifestations et/ou des missions commerciales en Afrique ou en Europe - élaboration de TdRs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du dossier d'appel d'offres pour la « réalisation de produits d'information et de promotion des potentialités de la grappe agriculture et agro-industrie », l'envoyer pour ANO à l'AFD, lancer l'appel d'offres évaluer les offres et attribuer le marché ;</li> <li>- Participation des exportateurs sénégalaise aux manifestations commerciales européennes et africaines et pour mener des missions techniques (TDRs transmis à la coordination de la composante 1 le 10/09/07) ;</li> <li>- Participations des OPA et de l'ASEPEX au Salon International de l'Agriculture (SIA) en 2008-</li> <li>- Participation des entreprises sénégalaises exportatrices au Salon International de l'Agro-Alimentaire (SIAL) 2008 ;</li> <li>--Mission circulaire d'information et de prospection régionale au Maroc.</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 1.2.2</b> Amélioration de la qualité des produits horticoles sénégalais d'exportation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel didactique sur la qualité réalisé</li> <li>- Nombre de formations « qualité » réalisées</li> <li>- Nombre de producteurs sensibilisés sur les « Bonnes Pratiques Agricoles »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation et validation du plan d'action de la Fondation CERES Locustox ;</li> <li>- Signature du protocole de collaboration entre l'ASEPEX et CERES Locustox.</li> <li>- Organisation d'un atelier sur la mise en œuvre du règlement CE 430/2006 et d'une démarche qualité sur les filières fruits et légumes au Sénégal ;</li> <li>- Organisation d'un atelier sur la mise en place d'une démarche qualité sur le secteur des produits ethniques ;</li> <li>- Appui à la mise en œuvre des plans d'action définis ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de rencontres de travail avec la Fondation CERES – LOCUSTOX, en vue de l'étude des axes de collaboration avec l'ASEPEX, dans le cadre du volet « Qualité » du PACD</li> <li>- Signature du protocole de collaboration entre l'ASEPEX et la Fondation CERES-Locustox le 14 août 2007</li> <li>- Organisation du 6 au 8 février 2007 d'un atelier sur la mise en œuvre du règlement CE 430/2006 et d'une démarche qualité sur les filières fruits et légumes frais à l'exportation au Sénégal</li> <li>- Réception par l'ASEPEX le 10/09/07 de la 1ère requête de la Fondation CERES-Locustox, accompagnées de budgets détaillés ; tenue de plusieurs réunions de travail avec la coordination pour finaliser les dossiers (08/10/2007, le 1e 05/11/2007)</li> <li>- Echanges d'e-mails en cours avec les principaux acteurs pour la mise à jour du plan d'action, en attente de recevoir un projet d'agenda proposé pour la tenue d'un atelier sur la finalisation et la validation du décret relatif au contrôle de qualité des produits horticoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole de collaboration ASEPEX / Cérès-Locustox signé le 14/08/2007</li> <li>- Identification des axes du plan d'action pour mettre en œuvre le règlement CE 430 de 2006 et une démarche qualité sur les filières fruits et légumes frais à l'exportation au Sénégal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation des dossiers de requête de Cérès-Locustox : lancement des demandes de renseignements de prise-acquisition des équipements et réactifs, réalisation de missions de terrain</li> <li>- Mise en œuvre du plan d'action d'amélioration de la qualité (traçabilité, BPA)</li> <li>- Formation/sensibilisation des producteurs et entreprises</li> <li>- Tenue d'un atelier sur la finalisation et la validation du décret relatif au contrôle de qualité des produits horticoles</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<b>Activité 1.2.4</b> Appui à l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes de la division agro-alimentaire de l'ASN formées à la certification et l'élaboration de normes</li> <li>- Equipement de la division agro-alimentaire de l'ASN fonctionnel</li> <li>- Nombre et pertinence des expertises conduites sur l'élaboration de normes pour les produits ethniques et d'un label pour l'agriculture biologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements matériels ;</li> <li>- Achat d'un Fonds documentaire de référence ;</li> <li>- Réalisation de formations pour les cadres de l'ASN ;</li> <li>- Réalisation de normes sur 27 produits agro-alimentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du plan d'action de l'ASN pour l'année 2007</li> <li>- Acquisition au profit de l'ASN d'équipements informatiques : consultation et réception du matériel (le 03/08/2007)</li> <li>- Acquisition d'un fonds documentaire : réception à partir d'août 2007 des deux premiers lots d'ouvrages (commandés depuis le 06/04/07 auprès de l'AFNOR) ; réception du reliquat en attente (relance de l'ASEPEX, auprès de l'AFNOR) ;</li> <li>- Prise en charge de la participation de deux (02) agents de l'ASN à une formation relative à la certification biologique et la traçabilité à l'Institut National de Normalisation et de la Propriété Intellectuelle (INNORPI) de Tunis (envoi par la coordination des TdRs à la Daps le 19/10/07, approbation de la DAPS envoyée par mail le 26/10/07 puis de nouveau par courrier le 13/12/07)</li> <li>- Préparation et transmission à la coordination de TDR (le 13/09/07 puis à la DAPS le 19/10/2007, corrections par mail le 25/01/2007) pour le recrutement, au profit de l'ASN, d'un consultant pour l'élaboration d'une trentaine d'avant-projets de normes nationales, relatifs aux fruits et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole de collaboration ASEPEX / ASN signé le 14/08/2007</li> <li>- Constitution d'un fonds documentaire à l'ASN de neuf (09) ouvrages;</li> <li>- Deux (02) agents de l'ASN formés (début janvier 2008) à la certification biologique et la traçabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception des ouvrages restant du fonds documentaire</li> <li>- Formation début janvier 2008 de deux (02) agents de l'ASN sur la certification biologique et la traçabilité à l'Institut National de Normalisation et de la Propriété Intellectuelle (INNORPI) de Tunis ;</li> <li>- Formations du personnel de l'ASN. : <ul style="list-style-type: none"> <li>o "mise en place d'un système de management des denrées alimentaires" (CTAA à Tunis)</li> <li>o ISO 9001 version 2000 (Maroc)</li> </ul> </li> <li>- Elaboration du DRP pour la consultation relative à l'élaboration d'une trentaine d'avant-projets de normes nationales pour étude et validation ; Lancement consultation, évaluation des offres adjudication (à envoyer pour ANO de l'AFD) et exécution;</li> <li>- Mobilisation d'expertises de l'AFNOR pour la certification (ISO 22000 et Audit en agro-alimentaire)</li> </ul>

			légumes et céréales transformés à soumettre au comité technique agroalimentaire  - Financement de la participation d'un cadre de l'ASN à une formation sur le CODEX et à une réunion sur le CODEX à Rabat		
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Actions prévues en 2007</b>	<b>Actions réalisées en 2007</b>	<b>« Extrants » contribuant au résultat visé</b>	<b>Actions prévues en 2008</b>
<b>Activité 1.2.5</b>  Le partenariat entre l'ASN et l'AFNOR est re-dynamisé.	- Mobilisation de l'expertise de l'AFNOR ;	- Mission et voyage d'étude de l'ASN à l'AFNOR.	- Mise en contact de l'ASN et l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), par l'intermédiaire de l'ASEPEX depuis juin 2007, pour l'acquisition d'un fonds documentaire comprenant une dizaine d'ouvrages ; et pour la préparation de voyages d'études sur la certification des emballages en bois qui s'est avéré non possible avec l'AFNOR (sera effectué au Canada)		- Voyages d'études de l'ASN sur la certification des emballages en bois au Canada (NIMP 15)  - Formation en audit et certification HACCP (mission au Canada)

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 1.2.6</b></p> <p>Amélioration et valorisation de la qualité du coton sénégalais</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations réalisées et de producteurs et agents SODEFITEX formés autour de la « Charte de la Qualité »</li> <li>- Manuels didactiques publiés</li> <li>- Zéro contestation de la clientèle sur la qualité de la fibre de coton livrée par la SODEFITEX</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un bâtiment pour abriter la CMI ;</li> <li>- Achat d'un logiciel de gestion de SMQ ;</li> <li>- Formation d'un technicien de la SODEFITEX ;</li> <li>- Publication de manuels didactiques ;</li> <li>- Formation/sensibilisation des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du plan d'action de la SODEFITEX, pour l'année 2007, et signature du protocole de collaboration SODEFITEX-ASEPEX</li> <li>- Elaboration et transmission à la DAPS via la CPCPC du DAO pour la construction d'un local pour accueillir la Chaîne de Mesure Intégrée (CMI) à Tambacounda (salle de classement) ; Lancement et relance de l'appel ; adjudication provisoire (ANO reçu de l'AFD le 19/12/2007 sous réserve de budget complémentaire), proposition de montage financier envoyée par la DAPS à la Sodefitex le 26/09/2007), lettre de relance envoyée par la DAPS à la Sodefitex (le 02/11/2007) et à la coordination (le 28/12/2007)). Réunion tenue avec la Sodefitex en janvier 2008 concluant à la révision du cahier des charges (contrat signé en février 2008)</li> <li>- Procédure de consultation pour l'acquisition du logiciel de gestion du système de management de la qualité lancée (réunion tenue le 19 septembre 2007 dans les locaux de la coordination du projet) - mise en attente du fait que le budget 1.2.6 serait entièrement consommé par la construction de la salle de classement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole signé de collaboration SODEFITEX-ASEPEX</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du montage financier et des négociations pour la construction de la salle de classement - signature du contrat et lancement des travaux</li> <li>- Relance des autres activités mises en suspens : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Finalisation consultation pour l'acquisition du logiciel de gestion du système de management de la qualité</li> <li>o Formation d'un technicien de la SODEFITEX ;</li> <li>o Publication de manuels didactiques ;</li> <li>o Formation/sensibilisation des producteurs</li> </ul> </li> </ul>



			<ul style="list-style-type: none"><li>- TdR pour l'organisation de réunions de sensibilisation sur les enjeux de la qualité du coton et des démonstrations de récolte manuelle dans toute la zone cotonnière – mis en attente</li><li>-TdR pour la formation des groupements de producteurs de coton au triage de la récolte et l'éradication du polypropylène (PP) – mis en attente</li></ul>		
--	--	--	--	--	--

## b) Commentaires

Les protocoles d'accords spécifiques ont été signés entre l'ASEPEX et l'ASN le 11 avril 2007, et entre l'ASEPEX et la SODEFITEX le 10 avril 2007.

La fondation CERES-Locustox a transmis à l'ASEPEX une demande d'avis concernant l'article 6 de l'accord sur les avances. Après concertation, le protocole a finalement été signé le 14 août 2007.

La mise en œuvre des activités de cette sous-composante a été retardée par le fait d'une part, de la signature tardive par CERES-Locustox du protocole de collaboration le liant à l'ASEPEX et d'autre part, de l'envoi tardif de requêtes de la part de la SODEFITEX puis de lenteur dans l'adjudication du marché de la salle de classement de la Sodefîtex pour des raisons de dépassement budgétaire. Au final, aucun décaissement n'a été réalisé en 2007 concernant la SODEFITEX bien que des engagements ont pu être finalisés début 2008.

### **Activité 1.2.0 – « Appui à l'ASEPEX »**

Le recrutement d'un expert horticole pour le compte de l'ASEPEX pour la mise en œuvre de l'activité 1.2.0 « appui à l'ASEPEX » est toujours en attente.

Le non respect par l'ASEPEX, des procédures dans le cadre du traitement du dossier relatif au recrutement de cet expert horticole (élaboration des TDR pour examen et demande d'ANO, consultation,...), a été à l'origine des lenteurs constatées dans la mise en œuvre de cette activité.

En effet le budget prévu dans le budget 2007 pour cette activité est de 16 400 000 FCFA. Ce montant prévisionnel implique un appel à candidature public (cas d'un salarié) ou une procédure d'appel d'offres sur liste restreinte (cas d'une consultation) mais également un avis de non objection de l'AFD sur le dossier de consultation y-compris les termes de référence, l'avis de publication ou la liste restreinte selon le type de contrat envisagé. Sans compter que ce dossier doit être au préalable envoyé pour avis et finalisation à la coordination de la composante 1. Enfin, la CPCPC et la DAPS doivent être associés au processus de sélection au moins à titre d'observateurs.

Ceci n'ayant, le projet de contrat présenté par l'Asepex a donc été rejeté. La coordination de la composante 1 a demandé à l'Asepex de reprendre la procédure de consultation et de sélection.

Cette procédure n'a pas été respectée par l'Asepex dans sa première démarche. En effet, un projet de contrat a été envoyé pour demande d'ANO sans qu'il y ait eu au préalable un appel à candidature public. Le dossier ne donnait pas de précision sur la commission d'évaluation des candidatures et sur ses conclusions qu'elle propose. Un candidat (au profil semblant peu adapté) avait été retenu par l'ASEPEX au terme d'une « sélection » à la quelle ni la coordination de la composante 1 ni celle du projet n'ont été associées (courrier du 10/07/2007 reçu le 17/07/2007).

En outre les termes de référence appelait des commentaires de la part de la coordination avec un profil de l'expert mal défini et la mission première de l'expert de coordination des activités du PACD absente.

La coordination de la composante 1 a donc refusé le contrat et demandé par écrit à l'ASEPEX (courrier du 06/08/2007) de respecter les procédures.

Des mois se sont écoulés avant que l'ASEPEX n'initie la procédure conformément aux règles en vigueur (TdR envoyés pour avis le 21/09/2007). La coordination de la composante 1 a demandé à l'ASEPEX de réviser les termes de référence (fonction de coordination du PACD à accentuer, profil à revoir) pour le recrutement d'un expert horticole pour le compte de l'ASEPEX.

Bien qu'après des commentaires, des corrections en ligne aient été envoyées sur les termes de références par la DAPS (26/10/2007), les TdR transmis pour avis à la coordination puis à la DAPS n'ont pas encore été finalisés début 2008. En outre, il a été demandé à l'ASEPEX de clarifier le processus de sélection qui sera employé : appel à candidature ou appel d'offres ? Dans les deux

cas, le procédé de sélection (grille de notation) ou d'évaluation des offres doit être précisé dans le dossier d'appel à candidature ou dossier d'appel d'offres qui devra être élaboré.

L'appel à candidature a pu être finalement lancé début 2008 (ouverture des candidatures prévue fin mars 2008). Il est donc prévu en 2008, la mise en œuvre effective de cet appui technique à la coordination du PACD.

**Activité 1.2.1 – « Mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie Nationale des Exportations (STRADEX) »**

➤ **Réalisation de produits d'informations, de communications et de promotion sur les filières horticoles et des produits ethniques :**

Le recrutement d'un cabinet pour la réalisation des produits d'information et de promotion des potentialités de la grappe agriculture et agro-industrie (banque de données et d'images, catalogues, annuaires, ...) pour le compte de l'ASEPEX est toujours en attente.

Le non respect par l'ASEPEX, des procédures d'élaboration et de soumission des documents de requêtes relatifs aux actions à mener, est à l'origine du retard constaté sur la finalisation du dossier d'appel d'offre.

En effet, l'ASEPEX a adressé une correspondance à la coordination pour signer un contrat en gré à gré avec un bureau d'études présenté comme seul soumissionnaire. La difficulté est que le dossier d'appel d'offres n'avait pas été reçu au préalable ni par la coordination de la composante 1 ni par la DAPS (pas d'ANO sur le dossier d'appel d'offres, ...). Il n'y avait pas de Procès-verbal d'évaluation du 1<sup>er</sup> appel d'offres justifiant une relance en urgence ni de document montrant la publication de l'appel d'offres et de la relance dans la presse. L'ouverture de plis a été faite extrêmement rapidement (le coordonnateur arrivé 15 minutes après l'heure prévue n'a pas pu y assister car la réunion était déjà terminée ! une seule offre ayant été reçue ....). La DAPS a informé alors l'ASEPEX de la marche à suivre (courrier datant du 21/05/2007). La coordination de la composante 1 a envoyé de nouveau un courrier à ce sujet à l'ASEPEX (20/08/2007).

Il est d'autant plus important de lancer l'appel d'offres en bonne et due forme que le montant prévisionnel du marché est élevé (70 000 000 FCFA). La DAPS devra donc passer devant la Commission Nationale des Contrats de l'Administration (désormais remplacée par la Direction Centrale des Marchés Publics) et faire viser le marché par le Ministre chargé de l'Agriculture.

L'ASEPEX s'est conformée à la procédure d'appel d'offre pour la réalisation de produits d'information et de promotion des potentialités de la grappe agriculture et agro-industrie en envoyant les TdR pour avis à la coordination de la composante 1. Ils ont été transmis le 21/09/2007 à la DAPS qui après avoir fait des commentaires a envoyé des corrections en ligne (le 26/10/2007). Cependant, jusqu'à la fin de l'année 2007, le dossier d'appel d'offres constitué n'a toujours pas été reçu pour transmission pour demande d'ANO de l'AFD (il a été reçu le 03 mars 2008).

En 2008, il est donc prévu de lancer, adjuger et exécuter ce marché. Cette consultation permettra d'exécuter les quatre premières activités prévues dans cette sous-composante qui sont regroupées en un seul appel d'offres :

- Etudes nouveaux produits et banque de données et d'images ;
- Réalisation d'outils et de supports promotionnels Origine Sénégal ;
- Réalisation Catalogues produits horticoles et ethniques agri/halieuistique ;
- Réalisation Annuaire Producteurs Exportateurs et Acteurs d'exportations agricoles

➤ **Organisation de semaine de promotion des produits sénégalais :**

Une activité avait été réalisée à la fin de l'année 2006 sur ce volet qui a été décaissée quasi totalement en 2007. Elle est donc rappelée pour mémoire car apparaissant dans les décaissement 2007. Il s'agit de la participation de l'ASEPEX à la 17<sup>ème</sup> édition de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) du 30 novembre au 11 décembre 2006.

L'objectif était de :

- renforcer la communication institutionnelle de l'Agence en rentrant en contact avec d'une part nos partenaires étrangers et d'autre part notre cœur cible à savoir les entreprises sénégalaises souhaitant mettre en place une stratégie export,
- montrer le savoir faire dont disposent les entreprises sénégalaises.

C'est dans ce sens que quatre (4) entreprises ont été invitées à exposer leurs produits sur le stand de l'ASEPEX à savoir MAM Production, spécialisée dans la broderie d'art fait main, La Maison du Karité, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des produits cosmétiques naturels, TISSAFRIC, spécialisé dans le pagne tissé et FARA BAYE ART, spécialisé dans la fabrication de chaussures et maroquinerie.

Fin 2007, a été engagé l'appui à la participation de cinq organisations professionnelles agricoles et de l'ASEPEX au Salon de l'Agriculture à Paris début 2008. L'objectif est d'exposer leurs produits et de défendre les intérêts de l'ensemble des professionnels de leurs filières.

Faute de plus ample financement disponible, il n'est pas pour le moment prévu d'autres activités dans ce volet en 2008.

➤ **Contribution pour la participation à des salons (Ethnic Foods 2007/2008)**

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2007, les activités suivantes ont été menées dans le cadre de ce volet d'activités :

- la participation des présidents d'organisations professionnelles horticoles exportatrices (ONAPES et SEPAS) au salon de l'agriculture (SIA) à Paris qui s'est déroulé en France du 03 au 11 mars 2007. L'objectif était d'exposer leurs produits, de défendre les intérêts de l'ensemble des professionnels de leur filière et enfin de rencontrer les services de la protection des végétaux ;
- la participation d'une entreprise horticole ornementale (JACARANDA) au Salon du Végétal en France du 21 au 23 mars 2007. Cette mission lui a permis de prendre des contacts avec des producteurs du Sud de l'Europe qui importent des palmiers d'Amérique du Sud, d'Israël mais pas encore d'Afrique.

Ont été élaborés et transmis à la coordination, le 10/09/07, des TDRs pour la participation des exportateurs sénégalais aux manifestations commerciales européennes et africaines et pour mener des missions techniques. Celles-ci pourront être réalisées si des réallocation sont faites au profit de cette activité.

En 2008 est prévue sur ce volet de financer la participation d'entreprises sénégalaises exportatrices au salon International de l'Agro-Alimentaire (SIAL) 2008.

➤ **Mission circulaire information/prospection sous-régionale (2007/2008)**

Il n'y a pas eu d'activités menées sur ce volet en 2007. En 2008, il est envisagé une mission circulaire d'information et de prospection régionale au Maroc mais celle-ci dépend des réallocations éventuelles faites au profit de cette activité.

### **Activité 1.2.2 - Amélioration de la qualité des produits horticoles sénégalais d'exportation**

Une des contraintes majeures de ce volet rencontrée au cours de l'année 2007 est le démarrage tardif des activités de la fondation CERES-LOCUSTOX, du fait du retard enregistré dans la signature du protocole de collaboration entre la Fondation CERES – LOCUSTOX et l'ASEPEX (le 14/08/2007).

Aussi mis à part le travail de réflexion autour du règlement CE430 présenté ci-après, aucune autre activité n'a été réalisée en 2007. Cependant, les documents préparatoires à l'exécution d'activités ont été préparés.

Une lenteur a été constatée dans la validation des documents de requêtes. Le document de requête pour la mise en œuvre des actions prévues sous cette activité a connu plusieurs corrections et fait l'objet de plusieurs rencontres entre la coordination, l'ASEPEX et la Fondation Ceres-Locustox.

En effet, des requêtes de la Fondation CERES-Locustox, accompagnées de budgets détaillés ont été reçues par l'ASEPEX le 10/09/07. Ces requêtes concernaient notamment l'acquisition des produits et matériels informatiques requis par la Fondation CERES-Locustox.

Plusieurs réunions de travail se sont tenues avec la coordination de la composante 1 et parfois la coordination du projet en vue de leur révision et finalisation (les 08/10/07, fin octobre 2007, 05/11/2007...). Début 2008, les dossiers de demande de renseignement et de prix et les requêtes ne ont été finalisés.

Des échanges d'e-mails sont en cours avec les principaux acteurs pour la mise à jour du plan d'action et d'un projet d'agenda pour la tenue d'un atelier sur la finalisation et la validation du décret relatif au contrôle de qualité des produits horticoles.

#### **➤ Actions d'amélioration qualité : conseils, formation, séminaires**

Un atelier l'organisation de mise en œuvre du règlement CE 430/2006 et de la démarche qualité sur la filière fruits et légumes frais à l'exportation à partir du Sénégal s'est tenu à Mbodiène du 6 au 8 février 2007 sur financement PACD.

Cet atelier avait pour objectif global de renforcer les capacités des structures techniques et des exploitations du sous-secteur de l'horticulture, de manière à leur permettre de dérouler une stratégie opérationnelle de gestion et de contrôle de la qualité conformément aux dispositions réglementaires. Il a regroupé 63 acteurs provenant du secteur public, du privé, de la société civile, des projets d'appui, les associations de producteurs, les organisations patronales et des partenaires au développement.

L'adéquation du cadre institutionnel, juridique et normatif régissant le contrôle de qualité au Sénégal avec les besoins actuels de la filière d'une part, et avec les principes généraux du Règlement CE 430-2006 d'autre part, a été analysée.

Au sortir de cet atelier, des orientations ont été proposées pour mettre à jour ce cadre. Elles vont dans le sens de la nécessité de procéder à un diagnostic approfondi des normes existantes. Ce diagnostic devra proposer des amendements et exprimer de besoins nouveaux en normes.

Par ailleurs, leur vulgarisation auprès des entreprises exportatrices et leur appropriation par ces dernières faciliteraient leur application. Le respect de ces normes devra être contrôlé par les structures compétentes. Au plan législatif et réglementaire, l'atelier a noté qu'il serait plus pertinent de préparer un nouveau décret réorganisant le contrôle de la qualité des produits horticoles, qui serait nécessaire pour accompagner le processus de mise en œuvre du règlement C E 430.

Concernant le volet institutionnel, l'atelier suggère la mise en place d'un cadre d'échanges et de suivi.

- Les travaux de l'atelier ont abouti à la proposition d'axes du plan d'actions pour sa mise en œuvre :
- Préparation des documents administratifs à envoyer à l'Ambassade du Sénégal à Bruxelles ;
- Renforcement des capacités des acteurs institutionnels (DPV), des professionnels et des producteurs ;
- Examen systématique des normes élaborées et les modalités de leurs amendements;
- Mise à la disposition des OP des normes existantes dans le cadre de leur vulgarisation;
- Elaboration des termes de référence pour la préparation d'un nouveau décret réorganisant le contrôle de la qualité des fruits et légumes ;
- Mise à jour, validation et diffusion du manuel d'inspection;
- Elaboration d'un projet d'arrêté interministériel mettant en place un Comité National de la Qualité des Produits Agricoles et Agro-industriels (CNQAA) ;
- Suivi du dossier relatif au projet d'arrêté interministériel sur la gestion des pesticides préparé conformément à la réglementation CILSS ;
- Réalisation du contrôle de conformité à deux niveaux, celui des centres de conditionnement et aux points de sortie (Aéroports, Ports, gare ferroviaire et Postes terrestres)
- Démarrage du contrôle à partir de la campagne mangue 2007 ;
- Mobilisation des moyens pour le fonctionnement du Comité provisoire de suivi et des bureaux de contrôle de la DPV ;
- Mise en place d'un Comité provisoire de suivi des actions arrêtées pour la mise en œuvre du règlement CE-430/2006 et le développement des synergies - l'ASEPEX servira d'ancrage institutionnel ;
- Mise en place sous l'égide de l'ASEPEX, d'un Comité National de la Qualité des Produits Agricoles et Agro-industriels (CNQAA), cadre de dialogue et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la filière ;
- Création d'un Comité provisoire de Suivi des actions de mise en œuvre du règlement CE 430/2006. cette instance sera pilotée par la DH, l'ASEPEX assurera le Secrétariat, la DPV, Cérés-Locustox, ISRA-CDH, le PDMAS et les OP comme membres.

En 2008, sont prévus :

- Un appui en matériel réactifs et consommables aux laboratoires de la DPV (entomologie) et Nématologie du CDH (phytopathologie) et de CERES-Locustox (analyse de résidus de pesticides). Le dossier de demande de renseignement et de prix a été finalisé début 2008. l'ouverture de offres est prévue fin mars 2008 ;
- Un appui en matériel informatique et de communication au Secrétariat Exécutif du Comité National de Qualité Intrinsèque. Le dossier de demande de renseignement et de prix a été finalisé début 2008. l'ouverture de offres est prévue fin mars 2008 ;
- Des missions de suivi de la production et du conditionnement des fruits et légumes destinées à l'exportation (termes de référence globaux finalisés début 2008).

➤ **Elaboration de manuels didactiques**

En 2008, sont prévus :

- l'élaboration de fiches techniques par culture des cultures en réactualisant les fiches du PPEA, du CDH, etc.
- la traduction en langues nationales wolof, pulaar et diola des fiches élaborées (Consultants individuels ou cabinets)
- la reprographie en 12 000 exemplaires des fiches techniques : 8000 en français, 5000 en wolof, 4000 en pulaar et 3000 en diola

➤ **IEC : sensibilisation des producteurs/entreprises/administration/labo**

En 2008, sont prévus :

- Des ateliers de sensibilisation auprès :
  - des producteurs,
  - des entrepreneurs,
  - des entreprises,
  - des administrations.
- Des ateliers de Formation des producteurs de mangues à l'exportation dans les domaines suivants :
  - Prophylaxie, Bonnes Pratiques Agricoles et Hygiène,
  - Techniques de piégeage
  - Techniques de traitement par taches pour les mangues, etc.

**Activité 1.2.4 - Appui à l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN)**

L'ASN a démarré ses activités visibles au troisième semestre avec la réception de l'équipement et l'organisation des premières formations.

A partir de juin 2007, des contacts sont noués entre l'ASN et l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), par l'intermédiaire de l'ASEPEX, pour l'acquisition d'un fonds documentaire comprenant une dizaine d'ouvrages ainsi que pour la préparation de voyages d'études sur la certification des emballages en bois.

L'ASEPEX a relancé l'AFNOR (le 24/08/07) pour la livraison du fonds documentaire restant pour le compte de l'ASN. Deux lots ont été réceptionnés (au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2007). Les dix ouvrages reçus sont « Hygiène des aliments », « Emballage et contact alimentaire sur CD ROM », « Outils de maîtrise de la sécurité alimentaire en IAA », « La filière des viandes », « Traçabilité dans l'agroalimentaire », « Former à l'hygiène des aliments », « Management de la sécurité des aliments », « Traçabilité totale en agroalimentaire », « Maîtrise de la qualité dans les activités agricoles » et « Management intègre dans l'agroalimentaire ».

A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, l'ASEPEX (le 17/09/07) a reçu une requête de l'ASN pour la prise en charge de la formation de deux de ses agents sur la traçabilité et sur la certification biologique qui se tient régulièrement à l'Institut National de Normalisation et de la Propriété Intellectuelle (INNORPI) de Tunis en Tunisie. La requête a été transmise à la coordination de la composante 1

(le 24/10/2007) puis à la Daps (le 19/10/07, approbation de la DAPS envoyée par mail le 26/10/07 puis de nouveau par courrier le 13/12/07). Les fonds pour cette formation ont été levés en décembre 2007. La formation s'est tenue début janvier 2008.

Les termes de référence sur l'élaboration, pour le compte de l'ASN, d'une trentaine d'avant-projets de normes nationales, relatifs aux fruits et légumes et céréales transformés à soumettre au comité technique agroalimentaire ont été transmis à la coordination de la composante 1 pour étude et validation (le 13/09/07 puis à la DAPS (le 19/10/2007, commentaires renvoyés par mail le 25/01/2007)). , Le dossier de consultation restreinte reste à être élaboré et transmis à la Daps via la coordination de la composante 1 pour DANO de l'AFD.

Ces avant-projets de normes seront soumis aux sous-comités concernés en vue de leur approbation au cours de réunions techniques. Ensuite, ils seront soumis à une enquête publique afin de recueillir les avis du plus grand nombre d'opérateurs économiques concernés avant d'être définitivement adoptés par le comité technique Agroalimentaire comme projets de normes sénégalaises. Enfin, ces normes seront homologuées comme normes nationales par décision du Conseil d'administration qui sera publiée dans le Journal Officiel de la République du Sénégal, conformément aux procédures d'élaboration des normes sénégalaises.

Les lenteurs observées dans l'élaboration et la soumission des TDR pour demande d'ANO sont à l'origine du retard constaté sur la mise en œuvre de l'activité relative à l'élaboration pour le compte de l'ASN, d'une trentaine d'avant projet de normes nationales, relatifs aux fruits et légumes et céréales transformés à soumettre au comité technique agroalimentaire pour étude et validation.

En 2008, sera mise en œuvre l'appui technique à l'élaboration d'une trentaine d'avant-projets de normes nationales relatifs aux fruits et légumes et céréales transformés à soumettre au comité technique agroalimentaire.

De plus, des formations des agents de l'ASN sont prévues :

- "mise en place d'un système de management des denrées alimentaires" (au CTAA à Tunis)
- ISO 9001 version 2000 (au Maroc).

Enfin, il est prévu de mobiliser l'expertise de l'AFNOR pour la certification ISO 22000 et l'audit en agro-alimentaire via des missions de formation en France.

### **Activité 1.2.5 « mise en place d'un partenariat ASN-AFNOR »**

En collaboration avec l'ASEPEX, l'ASN établit des contacts pour la mise en place d'un partenariat ASN-AFNOR. Ainsi, des échanges ont été menés en 2007 pour un voyage d'études de l'ASN à AFNOR avant la fin de l'année 2007.

Cependant, là-aussi, les lenteurs dans les délais de soumission des documents posent problème. A la fin de l'année 2007, aucune information n'est parvenue à la coordination de la composante 1 concernant ce voyage d'études de l'ASN à l'AFNOR. En réalité, il apparaît que ce voyage d'étude dont l'objectif était de travailler sur la certification des emballages en bois n'est pas possible en France, l'AFNOR ne pouvant pas répondre à cette demande précise. L'objectif du voyage d'étude reste le même mais il se fera en 2008 au Canada (NIMP 15). Il est également prévu en 2008 une formation au Canada en audit et certification HACCP.

Afin de tenir compte de ce changement de partenariat, le nom du volet d'activités sera modifié dans la programmation 2008 en « mise en place de partenariats avec l'ASN ».



Le partenariat avec l'AFNOR demeure mais sous une autre forme avec la mobilisation d'expertise (voir volet 1.2.4)

### **Activité 1.2.6 - Amélioration et valorisation de la qualité du coton sénégalais**

Des requêtes accompagnées de budgets détaillés émanant de la SODEFITEX ont été reçues tardivement par l'ASEPEX (le 10 août 2007). Elles ont été transmises à la coordination de la composante 1. Une réunion (le 19/09/2007) a été consacrée à la sélection d'un fournisseur de logiciel de gestion du SMQ pour le compte de la SODEFITEX dans les locaux de la coordination du projet. Cependant ces activités ont été gelées dès lors que le budget est apparu insuffisant pour réaliser à la fois ces activités et construire la salle de classement.

En effet, les premiers résultats de la consultation pour la salle de classement ont menés à un important dépassement de l'enveloppe destinée à la réalisation de la salle de classement de la SODEFITEX. Cette activité étant prioritaire, les autres actions prévues initialement sous le point 1.2.6.

L'appel d'offres pour la salle de classement a dû être republié du fait d'une erreur dans le dossier d'appel d'offres ce qui a retardé d'un mois le processus de consultation. L'appel d'offres en cours au second trimestre a été dépouillé au troisième trimestre. L'avis de non objection de l'AFD a été reçu à la fin de l'année 2007 (le 19/12/2007) sous réserve de budget complémentaire, l'enveloppe étant alors largement dépassée (presque 150 millions au lieu de 50). Dans un premier temps, des réallocations budgétaires avaient été envisagées. Après consultation avec l'ASEPEX, le projet s'est accordé sur une révision du cahier des charges s'orientant vers des travaux de réfection, agrandissement de la salle de classement plutôt qu'une construction ex-nihilo. Le montant des travaux est alors inférieur à l'enveloppe disponible. Sur cette base négociée avec l'adjudicataire provisoire, la lettre de marché a pu être signée en février 2008.

En 2008, les travaux de la salle de classement seront réalisés. Les activités mises en attente le dernier trimestre 2007, pourront être relancées. Les documents de travail ayant déjà été préparés en 2007, leur exécution devrait être assez rapide.

#### **c) Exécution financière**

Ont été décaissés depuis le lancement des activités de la sous-composante 1.2 , 23 504 153 FCFA sur l'avance de 101 200 000 FCFA versée à l'ASEPEX en décembre 2006.

Le taux d'exécution de la sous-composante reste très faible (5 % sur l'ensemble de la sous-composante 1.2). Il est urgent d'accélérer la mise en œuvre de cette sous-composante.

Une faible exécution de la sous-composante mise en œuvre par l'ASEPEX aurait des conséquences négatives sur la réalisation des objectifs du projet PACD. De même, les faibles taux de décaissement et de réalisation de cette sous-composante se répercutent fortement sur les taux globaux d'exécution budgétaire du projet compte tenu de son poids financier (1/3 du projet).

#### **d) Contraintes et perspectives**

Compte-tenu de son importance en terme de volume financier (plus de 400 millions de FCFA) et de résultats attendus, la mise en œuvre de la sous-composante 1.2 par l'ASEPEX en 2007 est très importante. Ce d'autant plus qu'elle a été quasiment programmée en totalité sur l'année 2007.

Or, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, son démarrage était encore peu perceptible. Des dispositions ont été prises au troisième trimestre pour interpeller l'Asepex à ce sujet et permettre d'assurer un bon pilotage technique, administratif et financier visant à la bonne marche de cette sous-composante.

La coordination du projet PACD ainsi que la coordination de la composante 1 sont confrontées de manière récurrente avec l'ASEPEX à des difficultés de suivi de l'exécution de cette sous-composante et de ce contrat d'objectif. Ces problèmes sont de trois ordres :

1. Le non respect des procédures par l'ASEPEX
2. La faiblesse de compte-rendu technique, financier et comptable sur l'exécution de la sous-composante ;
3. Le déficit de communication.

1. La principale contrainte sur cette sous-composante 1.2 est la difficulté de l'ASEPEX à comprendre et respecter les procédures du projet. La phase de constitution des dossiers de consultation prend beaucoup de temps à l'ASEPEX et retarde sensiblement la transmission des documents, en particulier de ceux qui nécessitent l'ANO de l'AFD.

2. L'autre contrainte majeure est la difficulté de « reporting » de l'ASEPEX alors même que c'est un engagement pris dans le contrat d'objectif. Il reste en effet très difficile d'avoir un rapport trimestriel d'activités circonstancié. Des courriers ont été envoyés par la DAPS et la coordination de la composante 1 afin d'obtenir une situation précise d'exécution de l'avance faite à l'ASEPEX et améliorer la qualité des rapports (courrier du 02/11/2007). Un effort a été fait sur le rapport pour au minimum correspondre à la période demandée et utiliser les tableaux de suivi envoyés. Cependant, le rapport reste très superficiel et a minima factuel. Aucun commentaire n'est apporté sur les activités réalisées. Il ne permet pas de se faire une opinion technique sur le déroulement des activités et sur l'atteinte de résultats potentiels.

Ce défaut de « reporting » est dommageable pour la coordination de la composante 1 et la coordination du projet PACD dans la réalisation de leurs missions de suivi, de contrôle et de compte-rendu du projet PACD (rapport annuel en cours d'élaboration). La programmation de la dernière année du projet (2008) est également difficile à élaborer sans plus de clarifications.

3. Plusieurs tentatives de réunions avec la Directrice Générale, qui n'a jamais participé à une réunion du comité de pilotage, pour discuter de ces problèmes ont échoué. La seule réunion prévue avec la DG en personne a été annulée au dernier moment (18/05/2007). Une réunion de travail a enfin pu se tenir en février 2008 à la DAPS après une demande écrite de la coordination du projet.

## **2.6. Sous composante 1.3**

L'ISRA assure la maîtrise d'oeuvre déléguée de la sous-composante 1.3 « Appui aux recherches sur les filières agricoles », par délégation de la DAPS, et sous l'autorité de la CPCPC. A cet effet, les relations entre la DAPS et l'ISRA sont contractualisées dans un contrat d'objectifs qui a été signé en octobre 2006.

### **a) Objectifs spécifiques et résultats attendus de la sous-composante 1.3**

Les recherches menées dans le cadre de la sous-composante 1.3. visent à mieux comprendre les facteurs techniques et économiques qui freinent l'accès aux marchés des producteurs agricoles. Les thématiques de recherche ciblées concernent la diversification des cultures horticoles (opération 1.3.1), la gestion environnementale de l'agriculture périurbaine (opération 1.3.2) et la

professionnalisation des filières (opération 1.3.3). Le projet intervient aussi dans l'appui au BAME qui assure la coordination du projet (opération 1.3.4).

Les résultats attendus concernent :

- La production de connaissances scientifiques sur les facteurs qui influent sur la compétitivité et la durabilité de l'agriculture sénégalaise ;
- La mise en place d'itinéraires techniques susceptibles d'améliorer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture sénégalaise (produits horticoles, gestion des pollutions, etc.)
- La production d'outils d'aide à la décision en vue d'appuyer l'élaboration des politiques agricoles et la formulation des stratégies des organisations professionnelles et interprofessionnelles
- Le renforcement des capacités de recherche sénégalaises sur le thème des filières agricoles par la formation et l'appui institutionnel.

#### b) Eléments de contexte spécifique

Les recherches menées dans le cadre de la sous-composante 1.3. visent à mieux comprendre les facteurs techniques et économiques qui freinent l'accès aux marchés des producteurs agricoles. Les thématiques de recherche ciblées concernent la diversification des cultures horticoles (opération 1.3.1), la gestion environnementale de l'agriculture périurbaine (opération 1.3.2) et la professionnalisation des filières (opération 1.3.3). Le projet intervient aussi dans l'appui au BAME qui assure la coordination du projet (opération 1.3.4).

Ces 4 opérations de recherche incluent au total 13 fiches individuelles de recherche qui possèdent chacune un chronogramme particulier. Les opérations sont programmées sur 24 mois au total (voir détail des fiches présentées au Comité d'orientation du 11 janvier et révisées le 17 janvier 2007).

Les activités de la sous-composante sont mises en œuvre par 3 centres de l'ISRA qui disposent chacun d'une gestion indépendante : le Centre pour le Développement de l'Horticulture (CDH) de Cambérène, le Laboratoire National de Recherches Vétérinaires (LNERV) basé sur le complexe scientifique de Hann, et le Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de Bel-Air, qui coordonne la sous-composante.

A travers le BAME, qui est une unité de recherche transversale de l'ISRA, plusieurs autres centres de l'ISRA sont impliqués : le Centre de recherche océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), le Centre National de Recherches Forestières (CNRF) le Centre Régional Agronomique de Saint-Louis (CRA Saint-Louis) et le Centre de Recherches Zootechniques de Kolda (CRZ). L'ensemble des résultats des recherches et des engagements financiers sont mis en cohérence au niveau du BAME sous l'autorité de la Direction Scientifique de l'ISRA (comité d'orientation).

Les activités de la sous-composante sont mises en œuvre par 3 centres de l'ISRA qui disposent chacun d'une gestion indépendante : le Centre pour le Développement de l'Horticulture (CDH) de Cambérène, le Laboratoire National de Recherches Vétérinaires (LNERV) basé sur le complexe scientifique de Hann, et le Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de Bel-Air, qui coordonne la sous-composante.

Les activités de la composante ont bénéficié de l'animation assurée par la Coordination de la Composante 1 et par la Coordination du projet. Le BAME a représenté la sous-composante lors des réunions régulières de l'équipe projet. Le BAME est par ailleurs membre des 2 comités de suivi de composante.

c) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en oeuvre.  
(voir tableau page suivante)

Suite à l'atelier de programmation des activités tenu le 11 janvier 2007, l'ensemble des activités de recherche a démarré. Pour l'essentiel, les chercheurs ont conduit des opérations de mise en route des activités : missions de prospections, visites de partenaires, ateliers de programmation, recrutement d'enquêteurs et de stagiaires. Pour les fiches qui prévoient des activités d'expérimentation en station ou en milieu paysans, les sites ont été identifiés et les protocoles ont démarré. Pour les fiches qui prévoient la collecte de données socio-économiques de terrain, les enquêtes ont démarré pour la quasi-totalité des fiches et pour certaines sont finalisées. Des actions d'animation de la sous-composante ont été initiées par une formation aux méthodes d'échantillonnage et par la diffusion d'informations sur les procédures comptables.

Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2007 ont pu être discutés lors d'une réunion avec l'équipe de coordination qui s'est tenue le 24 mai au BAME en présence de l'équipe de coordination du projet, du coordinateur de la Composante 1, et des chercheurs impliqués. Cette réunion a été suivie par une visite de terrain le 11 juin 2007 en présence des membres de l'équipe projet et de certains membres du « Comité d'orientation ». Cette visite de terrain a permis de constater l'avancement des essais mis en place au CDH et sur la station ISRA de Sangalkam.

Un premier mémoire des dépenses a été discuté à la fin du mois de juin avec la Coordination du projet ainsi qu'avec la DDI du Ministère de l'Economie et des Finances afin d'harmoniser les écritures comptables et de respecter le Guide Pratique du projet. Les remarques formulées par la DDI et la coordination du projet ont permis aux services comptables de l'ISRA de réviser le mémoire financier. Ce premier mémoire de dépenses a été déposé officiellement le 12 septembre 2007 pour un montant de 10 776 901 F CFA couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 07. Un deuxième mémoire de 11 539 745 F CFA (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 07) a été déposé le 21 novembre 2007.

Des désaccords sur les procédures à suivre pour le renouvellement de l'avance successive ont retardé le dépôt des mémoires des prestataires. Suite au consensus trouvé pour le renouvellement des avances entre l'AFD et la DDI, et l'ANO de l'AFD fin décembre 2007, les mémoires de l'ISRA-BAME ont été envoyés à la DDI le 16 janvier 2008.

Aussi, depuis octobre 2007, la caisse d'avance de l'ISRA est-elle en attente de renouvellement.

Le retard enregistré dans le renouvellement de l'avance a considérablement compromis l'avancement des travaux de recherche prévus pour le 4<sup>ème</sup> trimestre, ainsi que la tenue des ateliers de restitution de fin d'année. En effet, au cours du dernier trimestre 2007, une partie des activités de recherche ont dû être suspendues faute de financement.

Cette situation difficile a été soulignée auprès des coordinateurs du projet et de la composante par plusieurs courriers du chef du BAME, coordinateur de la sous-composante. Le courrier 551/Isra-Bame du 29 octobre 2007 soulignait que la transmission du 1<sup>er</sup> mémoire de dépense était restée sans suite depuis le 12 septembre 2007. Le courrier n°11/Isra-Bame du 16 janvier 2008 soulignait que la transmission du 2<sup>ème</sup> mémoire de dépenses était restée sans suite depuis le 2 novembre 2007. Ces courriers visaient à attirer l'attention de la coordination du projet sur le fait que la gestion des avances était un point très sensible en raison du grand nombre de centres ISRA (7) impliqués dans la sous-composante 1.3. et possédant chacun une gestion indépendante.

D'un point de vue général, les essais et les enquêtes sont en cours, les stagiaires et les enquêteurs ont pu être recrutés. Cependant, les retards dans le renouvellement de l'avance ont ralenti certaines activités et n'ont pas permis que la totalité des investissements soit réalisée.

Les travaux de recherche entrepris dans le cadre de la composante 1.3 du PACD n'ont fait encore l'objet de production que de peu de « produits » (ou « extraits ») au cours de l'année 2007. Ceci s'explique par le fait que les travaux sont entrepris sur le moyen terme et visent une échéance de 12 à 24 mois. Les premiers produits des recherches en tant que tels auraient dû être finalisés à la fin de l'année 2007 mais du fait des problèmes de trésorerie, l'exploitation des résultats et complémentaires d'activités de recherche sont en attente ils ne pourront redémarrer que quasiment au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.

De même, en raison de l'absence de renouvellement de fonds, les réunions de restitution des travaux de la première année n'ont pas pu être organisées. Ces réunions devraient se tenir début 2008 dès la réception de nouvelle avance de fonds (elles se tiennent finalement en mars 2008, avant réception des fonds). Les rapports annuels des recherches menées au cours de l'année 2007 seront transmis à cette occasion.

Des discussions sur le statut de l'assistant technique en concertation avec la DAT, l'ISRA et l'AFD ont retardé le règlement administratif de son contrat. Une proposition de Contrat de Prestation de service entre la DAPS et le CIRAD a été transmise le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à l'AFD pour Avis de Non Objection. Ce contrat a été ensuite transmis au Président de la Commission Nationale des Contrats de l'Administration pour approbation.

Le Contrat de Prestation de Service relatif à la mise à disposition d'un assistant technique au BAME a finalement été signé le 30 novembre 2007 entre la DAPS et le CIRAD après réception de l'Avis de Non Objection de l'AFD et après approbation de la Commission nationale des contrats de l'Administration. L'obtention des derniers visas est toujours en cours du fait de changements institutionnels intervenus suite à la publication du nouveau code des marchés publics sénégalais (la CNCAS est remplacée par une Direction Centrale des Marchés Publics)

<b>Objectif spécifique : Renforcer les capacités nationales à s'adapter aux marchés</b>					
<b>Résultats attendus : La connaissance des filières agricoles et des moyens de renforcer leur compétitivité et leur durabilité est améliorée</b>					
<b>Sous-composante 1.3 – Rapport d'activités Année 2007</b>					
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Actions prévues en 2007</b>	<b>Actions réalisées en 2007</b>	<b>« Extrants » contribuant au résultat visé</b>	<b>Actions prévues en 2008</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité 1.3.1 :</li> <li>- Diversification des cultures horticoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ISRA mène des recherches sur la diversification des filières horticoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des protocoles de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage, mise en œuvre et finalisation des activités de recherche en station et en milieu paysan :</li> <li>- 1. Test de l'utilisation en compost des litières de filao : Suivi des activités de recherche sur la technique de compostage des litières de filao « en tas » en station et en milieu paysan : compost arrivé à maturité, essais en cours de l'utilisation de différentes doses de compost des litières de filao sur piment et manioc; des parcelles de manioc et melon ont aussi été aménagées en milieu paysan</li> <li>- 2. Amélioration de la production de banane : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mise en place d'une collection variétale de bananes : entretien et complément de la collection variétale de bananes installée « en station » au CDH</li> <li>o Essais de variétés de banane (4 plantain et 4 banane dessert) reçues du CARBAP (Centre Africain de Recherche sur le Bananier et le Plantain) sous forme de vitro-plants, acclimatés et préparés aux conditions de plein champ (durcissage) puis plantés au CDH (10/2007) et à Ndiandane (Podor) (fin 12/2007)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'une collection variétale de bananiers (CDH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1. Exploitation des résultats des tests de dosage de composants des litières de filao ; Poursuite des protocoles de recherche</li> <li>- 2. Suivi des 2 essais de variétés de banane mis en place (CDH et Niandane) ; Poursuite des protocoles de recherche</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"><li>- 3. Sélection des variétés de bissap étudiées ; mise en place et tenue d'essais « en champs » de bissap, récolte des parcelles de test, exploitation des données</li><li>- 4. Sélection des variétés de haricot Mungo étudiées ; mise en place et tenue d'essais « en champs » du haricot Mungo : récolte des parcelles de test, exploitation des données; réalisation de test organoleptiques ; finalisation de l'étude des coûts de production (Mungo plus rentable que le niébé)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>- 3. et 4. Poursuite des protocoles de recherche</li></ul>
--	--	--	--	--	--

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<p>Activité 1.3.2 :</p> <p>- Gestion environnementale de l'agriculture péri-urbaine et santé publique</p>	<p>- L'ISRA mène des recherches sur l'impact environnemental de l'agriculture périurbaine et la santé publique.</p>	<p>- Mise en œuvre des protocoles de recherche</p>	<p>- 5. Réalisation d'enquêtes sur les pratiques d'utilisation des pesticides et prélèvements d'échantillons dans la zone des Niayes-Dakar, dans la zone de Mboro et dans le Gandioloais; Analyse du niveau de contamination des produits horticoles et des eaux d'arrosage par les résidus de pesticides sur les échantillons prélevés.</p> <p>- 6. Identification des sites pour l'échantillonnage en vue des analyses micro-bio et chimiques; Analyses chimiques détectant la présence dans les produits horticoles d'un très large spectre de pesticides classés suivant leur toxicité, leurs familles chimiques, leur niveau d'utilisation et les matières actives dominantes - Etude sanitaire sur les deux produits les plus utilisés en cours dans le cadre d'une préparation de thèse de doctorat de médecine pharmacie</p> <p>- 7. Visites de terrain au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o d'exploitations maraîchères dans la zone de M'Boro</li> <li>o d'exploitations avicoles dans l'espace périurbain de Dakar (rayon de 100 km) : visites de couvoirs et d'élevages avicoles;</li> <li>o des lieux d'abattage de poulets de chair (tueries traditionnelles) : prélèvements de carcasses de poulets sur des lieux d'abattage,</li> </ul>	<p>- Résultats de l'enquête socio-économique</p> <p>- Rapport d'évaluation du niveau de contamination des produits horticoles et des eaux d'arrosage par les résidus de pesticides</p>	<p>- 5. Poursuite des analyses se focalisant sur l'incidence de la pluie sur le niveau de contamination de la nappe phréatique, l'analyse de la migration des pesticides dans les milieux de culture ; la finalisation de l'exploitation des résultats d'analyse de laboratoire ; Poursuite des protocoles de recherche</p> <p>- 6. Analyse de la concentration des 2 pesticides les plus présents sur un échantillon de choux, de piments, de gombos, d'aubergines, de tomates, et de jaxatous. au sein du Laboratoire Phytosanitaire de l'UCAD ; Poursuite des protocoles de recherche</p> <p>- 7. Analyse microbiologiques de viandes et étude sur les risques de contamination à la production ; Poursuite des protocoles de recherche</p>



			<p>analyse en laboratoires et premiers résultats.</p> <p>- 7. Etude de la qualité microbiologique de produits maraîchers et d'eaux d'arrosage ; analyse des facteurs de risques concernant la contamination (questionnaire sur les pratiques d'abattage de poulet)</p>		
--	--	--	--	--	--

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
Activité 1.3.3 : - Professionnalisation des filières agricoles et appui au BAME	- Des outils d'aides à la décision en matière de politiques sectorielles sont élaborés (régulation des marchés)	- Mise en œuvre des protocoles de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8. Réalisation d'une enquête auprès des producteurs de riz et institutions financières sur les institutions de financement dans la vallée du Fleuve Sénégal et la région des Niayes, 1ères analyses des données d'enquêtes et rédaction d'un rapport de recherche mais interruption de la saisie des données interrompue faute de financement disponible</li> <li>- 9. Réalisation d'enquêtes auprès des unités de production (fermes) avicoles (poulet chair et poule pondeuse) et analyse de leurs performances économiques : missions de terrain, entretiens, recensement des fermes avicoles à Sangalkam en partenariat avec les OP (FAFA, UNafa, AVIDAK) et les vétérinaires de la zone ainsi que le CNA (Centre National d'Aviculture)</li> <li>- 10. Réalisation d'enquêtes auprès des mareyeurs et transformateurs artisanaux de produits halieutiques en particulier sur les stratégies des acteurs dans la commercialisation des produits transformés notamment dans la filière keccax (poisson fumé) ; Suspension de l'étude faute de financement disponible</li> <li>- 11. Réalisation d'enquêtes auprès des exploitations utilisant les ressources ligneuses (gomme mbep, bouye, maads) et des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> rapport de recherche sur les institutions de financement (disponible au BAME)</li> <li>- Recensement des fermes avicoles de la CR de Sangalkam</li> <li>- rapport d'analyse des performances financières des fermes avicoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8. Finalisation saisie des données sur les institutions de financement et exploitation des résultats d'enquêtes ; Poursuite des protocoles de recherche</li> <li>- 9. Poursuite des protocoles de recherche</li> <li>- 10. Finalisation de l'étude sur les acteurs dans la transformation des produits halieutiques ; Poursuite des protocoles de recherche</li> <li>- 11. Finalisation saisie des données sur la filière « produits de cueillette » et</li> </ul>

			commerçants (marchés hebdomadaires et permanents) dans les départements de Koussanar, de Bala et de Kédoudougou mais suspension de la saisie des données interrompue faute de financement disponible		exploitation des résultats d'enquêtes ; Poursuite des protocoles de recherche
--	--	--	--	--	---

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues au 4 <sup>ème</sup> trimestre	Actions réalisées au 4 <sup>ème</sup> trimestre	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues au 1 <sup>er</sup> trimestre 2008
Activité 1.3.4. - Appui au BAME	- Les relations chercheurs-décideurs sont améliorées ; la coordination de la sous-composante est assurée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du système INFOPOL</li> <li>- Animation et appui méthodologique de la sous-composante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12. 3 synthèses bibliographiques élaborées et poursuite des synthèses</li> <li>- 12. 2 formations de 9 chercheurs (gestion de données, économie)</li> <li>- 12. Mise en place du système INFOPOL :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o appui d'un chargé de communication et implication de tous les chercheurs du BAME</li> <li>o élaboration, mise en ligne et actualisation du site web <a href="http://www.bameinfopol.info">www.bameinfopol.info</a></li> <li>o élaboration de la base de données du BAME : architecture HTML élaborée, mise à jour et mise en forme des bases de données de chaque chapitre</li> </ul> </li> <li>- 12. Organisation de 2 conférences « Les Mardis du BAME » en juin 2007 sur le thème : « Les pauvres sont-ils exclus de la mondialisation ? Réflexions à partir des exportations horticoles sénégalaises » et en décembre 2007 sur le thème : « Faut-il signer les APE ? ». 12. Organisation d'une conférence « Les Mardis du BAME ».</li> <li>- 13. Appui méthodologique : formation aux méthodes d'échantillonnage puis suspension au 2<sup>ème</sup> semestre 2007 des activités faute de financement disponible</li> <li>- 13. Animation et coordination de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse biblio sur « Le coton au Sénégal » finalisée.</li> <li>- Deux formations des chercheurs du BAME (9) en gestion de données qualitatives et en économie (MECG et MEG)</li> <li>- Organisation de deux conférences « Les Mardis du BAME »</li> <li>- Trois documents BAME en cours d'édition dans la collection ISRA « Etudes et documents »</li> <li>- Formation de 15 chercheurs aux méthodes d'échantillonnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 et 13. Poursuite des protocoles de recherche</li> <li>- Elaboration du rapport annuel 2007</li> <li>- Tenue de la réunion de restitution des travaux de la première année</li> </ul>

			sous-composante : suivi des activités, diffusion d'informations ; appui au suivi comptable ; organisation d'une réunion de coordination et d'une visite de terrain ; élaboration des rapports trimestriels		
--	--	--	--	--	--

## d) Commentaires

### Activité 1.3.1 - « Diversification des cultures horticoles »

Cette opération vise à contribuer à une meilleure couverture du marché local et un élargissement de la gamme des produits destinés à l'exportation. Pour le marché intérieur, des variétés et itinéraires techniques de produits horticoles de qualité doivent être mis au point, notamment pour répondre à des besoins identifiés de marché, en partenariat avec les organisations de producteurs (Thème 1). Des tests variétaux et paquets technologiques doivent être réalisés, là aussi en relation avec des organisations professionnelles de maraîchers et d'exportateurs, en vue de se développer sur de nouveaux marchés extérieurs (Thème 2).

#### Thème 1 : « Itinéraires techniques marchés nationaux »

Fiche	Titre	Responsable	Centre ISRA
1	Etude de la biodégradation des litières de filao ( <i>Casuarina equisetifolia</i> ) en relation avec la fertilité du sol : application sur cultures maraîchères dans la zone des Niayes du Sénégal	Cheih LO	CDH
2	Amélioration de la productivité de la banane au Sénégal	Youga NIANG	CDH

Les essais initiés dans le cadre du Thème 1 « Itinéraires techniques et marchés intérieurs » se sont déroulés durant l'année 2007 :

1. Dans le cadre de la **fiche de recherche 1**, suite à la réalisation de deux dalles de ciment en station et chez un producteur pour tester la technique de compostage « en tas », le suivi a pu être réalisé en station et en milieu paysan. Le compost étant arrivé à maturité, des essais d'évaluation de différentes doses de compost ont été démarrées. Les espèces ciblées sont le piment et le manioc. Le piment (type gros fruit piquant) et le manioc. Le nombre de traitement s'élève à 6 : To (NPK sans matière organique), T1 (10 t / ha de compost de filao + NPK), T2 (20 t / ha de compost de filao + NPK), T3 (30 t / ha de compost de filao + NPK), T4 (40 t / ha de compost de filao + NPK), T5 (20 t / ha de fumier de cheval + NPK). Des parcelles de manioc et de melon ont été aménagées en milieu paysan. Les données sont en cours d'exploitation.

Dans le cadre de la **fiche 2**, la collection de variétés de banane dessert et plantain installée « en station » au CDH en mai est en phase de développement végétatif. Elle est composée de quatre variétés : *Williams, Lacatan, Robusta et Gros Michel*.

Des vitro-plants de six variétés de banane dessert et plantain très productives en Afrique de l'ouest et du centre commandés auprès du CARBAP (centre africain de recherche sur le bananier et le plantain) ont été réceptionnés le 05 juillet 2007. Il s'agit de 4 variétés de plantain (*Popoulou, Pelipita*) et de 4 variétés de banane dessert (*fhia 18, Pisang Berlin, Williams et fhia 18, Pisang Berlin, Williams et Yangambi*). Environ 20 pieds de chaque variété ont été reçus et la phase d'acclimatation a démarré le 6 juillet 2007.

Est prévu également

Des vitro plants de 6 variétés de banane ont été reçus du Carbap (Centre Africain de Recherche sur le Bananier et le Plantain) depuis. Les vitro plants ont été repiqués dans des gaines plastiques noires remplies d'un mélange de terreaux et de sable et transférés en serre pour un suivi régulier (irrigation, traitement fongique d'entretien, fertilisation...). L'opération d'endurcissement des vitro plants permettant la transition aux conditions de plein champ a débuté 45 jours après le début de l'acclimatation. Elle consiste à exposer les plants en plein air, diminuer l'irrigation pour les habituer aux conditions du plein champ.

L'essai banane a été planté au CDH le 22 octobre 2007. Les variétés déjà en station ont été plantées en milieu paysan de Niandane (département de Podor) le 27 décembre 2007. Cet essai a eu lieu en bloc aléatoire complet avec 8 variétés, 3 répétitions et 3 plants par parcelle élémentaire. Les variétés testées sont celles qui ont été reçues du Carbab (4 variétés de plantain et de 4 variétés de banane dessert).

L'objectif est de former les agriculteurs ensuite à la technique de multiplication végétative rapide à partir de Plants Issus de Fragments (PIF). Les activités en cours portent sur le test *in situ* des possibilités d'effectuer la technique de multiplication PIF au CDH et sur la plantation de l'essai variétal banane le 22 octobre 2007 au CDH à partir des variétés provenant du CARBAP

Les activités 2008 permettront de réaliser un suivi des 2 essais mis en place (CDH et Niandane), pour un bon suivi des critères de développement végétatifs à observer pour comparaison des différentes variétés. Ces critères sont entre autres : la reprise après plantation ; la vigueur des plants à 6 mois après plantation ; le comportement végétatif vis à vis des maladies et ravageurs ; la précocité de floraison ; la précocité de fructification ; le poids du régime. A partir du deuxième semestre 2008 est programmée une formation des agriculteurs à la technique de multiplication rapide *in vivo* PIF (plants issus de fragment de tige).

**Thème 2 : « Diversification cultures export »**

Fiche	Titre	Responsable	Centre
3	Amélioration de l'itinéraire technique de production du bissap ( <i>Hibiscus sabdariffa</i> L.) au Sénégal pour le marché national et d'export	Meïssa DIOUF	CDH
4	Amélioration de l'itinéraire technique de production de graines de haricot mungo ( <i>Vigna radiata</i> (L) Wilczek) ou <i>mungbean</i> au Sénégal pour le marché national et d'export	Meïssa DIOUF	CDH

Des suivis en plein champ (station de Sangalkam) ont été mis en place dans le cadre des activités du Thème 2 « diversification cultures export » et poursuivis durant toute l'année 2007.

**Les activités de la fiche 3** concernent les essais sur le bissap (six variétés testées). Ils portent sur la densité de semis (trois densités testées) et la fertilisation (quatre doses d'engrais testées). L'objectif est de déterminer d'une part la densité optimale pour chaque variété et par site et d'autre part sélectionner les meilleures variétés de bissap en fonction des doses d'engrais minéral NPK appliquées. Les essais ont été suivis par une thésarde accueillie par le CDH. Les paramètres de développement végétatif ont été mesurés et les données exploitées.

Les rendements économiques en feuilles sont évalués à 30, 60 et 90 jours après semis (Jas). Les rendements les plus élevés sont obtenus à 60 Jas pour l'ensemble des variétés.

En matière de densité de semis, les écartements de 70 cm entre les doubles lignes et 40 cm sur la ligne ont donné les meilleurs rendements pour les variétés L22 (4,3t/ha), L24 (4,1t/ha) et Acc M (2,6t/ha). Les écartements de 1 m entre les doubles lignes et 50 cm sur la ligne ont donné les meilleurs résultats pour les variétés Koor (5,9t/ha), Vert CDH (4,3t/ha).

Concernant la fertilisation, les meilleurs rendements sont obtenus à 60 Jas pour chaque variété correspondant aux doses 0kg pour le Vert CDH (3,2 t/ha) et l'Acc Martin (3,6 t/ha) ; 675 kg pour le L22 (4,3t/ha) et le L24 (3,6t/ha) ; et 1125 kg pour le Koor CDH (3,5t/ha).

**La fiche 4**, concerne le suivi des essais sur le haricot mungo (six variétés testées dans la même station). Ils portent sur la fertilisation (trois doses d'engrais testées) et visent à déterminer la dose optimale d'engrais pour une bonne conduite culturale du haricot mungo. Les paramètres de développement végétatif ont été mesurés. Les champs d'expérimentations des différentes variétés haricot mungo ont été récoltés. Les données des essais « densité » et « fertilisation » ont été exploitées.

Les meilleurs rendements en graines ont été obtenus avec la variété KPS7 à raison de 100 kg / ha. Les meilleurs rendements en paille avec la variété VC6379 à la dose de 187,5 kg / ha et les meilleurs rendements en gousse avec la variété Lijn6 à la dose de 187,5 kg / ha. Par ailleurs, des tests organoleptiques ont été réalisés. Sur un échantillon de 78 personnes choisies pour le test de dégustation on constate que 43 % considèrent que les graines de *mungbean* sont excellentes, 31 % jugent que c'est très bon et 26 % considèrent que c'est bon.

Enfin, une étude des coûts de production du haricot mungo (*mungbean*) a été réalisée en parallèle par un étudiant de l'UFR-SADR / Université de Thiès (ex Ensa de Thiès co-encadré par M. Meïssa DIOUF de l'ISRA-CDH et Dr Nuhine DIEYE de l'ISRA-BAME). Le rapport a été soutenu le 29 novembre 2007 et porte sur « L'étude comparative des coûts de production du haricot mungo ou *mungbean* et du niébé produits en station au Sénégal ». Les coûts de production du Mungbean ont été estimés à 484 Fcfa en station. Les charges d'exploitation sont constituées à 60% de la main d'œuvre. Ce travail souligne que la production de *Mungbean* est plus rentable que celle du Niébé en raison d'un rendement plus élevé et d'un cycle de production plus court.

### Activité 1.3.2 - « Agriculture périurbaine et santé publique »

Il s'agit ici de développer des stratégies contre l'utilisation abusive des pesticides et de juguler les problèmes de santé publique qui en découlent. Il s'agit d'étudier l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, des sols, des produits et sous-produits, ainsi que de la gestion des déchets (Thème 3). Il s'agit aussi d'émettre des recommandations sur la gestion des nuisances agricoles (Thème 4) en se basant notamment sur une cartographie des ressources (thème 5). Les aspects liés à l'horticulture et à l'élevage périurbain sont pris en charge dans le cadre de cette opération.

#### Thème 3 : « Impact des pratiques agricoles »

Fiche	Titre	Responsable	Centre ISRA
5	Etude des variations saisonnières de l'impact des pesticides dans l'espace préurbain de Dakar	Saliou NGOM	LNERV
6	Etude de l'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé des populations dans la Zone des Niayes de Mboro dans la région de Thiès et du Gandiolais	Ibrahima CISSE	LNERV
7	Etude de la qualité microbiologique des produits maraîchers, des produits d'élevage (viande et lait) autour des villes : évaluation de son impact sur la santé publique	Fatou TALL	LNERV

**Au total, les activités du thème 3** se sont bien déroulées en 2007 mais ont connu un léger ralentissement au 2<sup>ème</sup> semestre dû aux retards dans le renouvellement de l'avance de fonds.

**5. Les activités de la fiche 5** se sont d'abord concentrées en 2007 sur une étude relative aux aspects socio-économiques de l'utilisation des pesticides. Elle a été menée sur la base d'enquêtes conduites auprès de 220 exploitations maraîchères de la zone des Niayes de Dakar (55 maraîchers/localité) avec l'appui de 3 étudiants. L'analyse des résultats d'enquêtes a été effectuée (voir rapport de la sous-composante). Elle donne les grandes tendances sur l'identité des maraîchers (âge, sexe, niveau d'instruction, ethnies), sur les types de culture maraîchères pratiquées, l'approvisionnement en produits phytosanitaires (sources, noms, classification chimique et mode d'épandage des pesticides) et la nature des ravageurs observés dans la zone des Niayes de Dakar.

En parallèle de l'étude socio-économique, en vue d'effectuer les analyses de laboratoire, un important échantillonnage a été déjà effectué sur les eaux d'arrosage et les légumes en période de récolte (48 échantillons d'eau à raison de 12 échantillons/localité et 24 échantillons de salade à raison de 6 échantillons/localité).



Les analyses chimiques ont été réalisées pour évaluer l'impact des pesticides dans l'espace périurbain de Dakar. Les résultats préliminaires ont mis évidence des résidus de pesticides dans la quasi totalité des prélèvements aussi bien pour les prélèvements des eaux d'arrosage que des légumes destinés aux consommateurs.

Le niveau de contamination des produits horticoles et des eaux d'arrosage par les résidus de pesticides a été évalué durant le quatrième trimestre 2007. Au total, 66 échantillons ont été analysés dont 36 échantillons de produits horticoles et 30 échantillons d'eau de puits utilisés pour l'arrosage. Des chromatogrammes et des tests sur CCM ont été analysés afin de détecter la présence et la concentration de 3 pesticides : la deltaméthrine, le dicofol et le méthamidophos. Les résultats de l'analyse confirment la contamination des produits horticoles et des nappes phréatiques exploitées pour l'arrosage. Les pesticides recherchés ont été retrouvés dans la quasi totalité des prélèvements. Sur les 36 échantillons de légumes analysés, seul un échantillon de chou a montré des concentrations en pesticides recherchés inférieures aux limites maximales de résidus (LMR) admises par l'Union Européenne (UE). Les 97,22 % des échantillons analysés présentent un risque pour le consommateur. Sur les 30 puits dont l'eau a été analysée, seuls 13% ont montré des teneurs en pesticides ne dépassant pas les normes de potabilité édictées par l'OMS et l'UE. Pour les 26 puits restants, l'eau est impropre à la consommation. Ces puits sont contaminés au moins par l'un des deux pesticides recherchés (*voir détail des analyses dans le rapport LNERV*).

Les activités programmées en 2008 pour la fiche 5 concernent la poursuite des analyses dans le temps pour mesurer l'incidence de la pluie sur le niveau de contamination de la nappe phréatique ; l'analyse de la migration des pesticides dans les milieux de culture ; la finalisation de l'exploitation des résultats d'analyse de laboratoire ; l'élaboration d'un plan de gestion des produits phytosanitaires dans les Niayes de Dakar ; ainsi que la rédaction du rapport final et de documents scientifiques.

**6. Les activités de la fiche 6** ont pour commencer concerné la collecte d'informations sur les pesticides utilisés dans les zones de Mboro et du Gandiolais en vue de sélectionner des sites d'études en fonction de la dynamique dans la production maraîchère et du niveau d'utilisation des pesticides.

Les activités du premier trimestre 2007 centrées dans la zone de Mboro ont permis par les enquêtes, de recenser les pesticides utilisés dans la production horticole, les modes d'utilisation et les risques sanitaires liés à leur mauvaise utilisation. La même activité a été poursuivie dans la zone du Gandiolais notamment dans la communauté rurale de Gandon (région de Saint-Louis) et Potou dans la Communauté rurale de Léona (région de Louga). Les enquêtes ont été menées à partir d'un questionnaire d'une part et par l'approche enquête participative d'autre part. Les résultats de ces enquêtes de terrain caractérisent les pesticides utilisés, leurs modes d'utilisation ainsi que les risques sur la santé (*voir rapport de la sous-composante*).

Dans le cadre des enquêtes menées dans la zone de Mboro notamment à Mboro, Notto et Diogo/Fass-Boye, les facteurs aggravants les risques au niveau des utilisateurs ont été identifiés. Les résultats montrent que les risques inhérents à l'usage des pesticides dans les exploitations et au niveau des marchés de consommation demeurent élevés. En effet, compte tenu des facteurs favorisant une augmentation de ces risques, il faut noter le non respect des bonnes pratiques agricoles qui est un paquet technologique d'une part et d'autre part, le temps destiné à la consommation du produit qui peut varier suivant la proximité du lieu de production.

L'analyse des résidus de pesticides sur les produits maraîchers a été réalisée en collaboration avec l'Ucad notamment le centre anti poison et le laboratoire d'analyse chimique et toxicologique. Les analyses ont porté sur les cultures utilisant le plus de pesticides même si dans les sites de production elles ne sont pas dominantes. Ainsi, ont été retenues : le piment,

l'aubergine amer ou *jaxatu*, la tomate, le chou et le gombo. La méthode utilisée a été celle de l'extraction au HPLC et lecture au CPG. Ces analyses effectuées au 4<sup>ème</sup> trimestre ont permis de détecter la présence dans les produits horticoles d'un très large spectre de pesticides classés suivant leur toxicité, leurs familles chimiques, leur niveau d'utilisation et les matières actives dominantes. Suite à ce travail, une analyse de la concentration des 2 pesticides les plus présents (l'endosulfan et le métamidophos) a été programmée sur un échantillon de chou (*Brassica oleracea L.var capitata*), de piments (*Capsicum fruteacens L.*), de gombos (*Abelmoschur esculentus*), d'aubergines (*Solanum melangena L.*), de tomates, et de jaxatous (*Solanum aethiopicum L. kamba*). Les analyses sont en cours au sein du Laboratoire Phytosanitaire de l'UCAD. Par ailleurs, une étude sanitaire sur ces deux produits est en cours dans le cadre d'une préparation de thèse de doctorat de médecine pharmacie (*voir détail des analyses dans le rapport LNERV*).

**7. Les activités de la fiche 7** ont concerné des analyses micro-biologiques et des visites de terrain effectuées au niveau :

- d'exploitations maraîchères dans la zone de M'Boro utilisant directement les eaux usées venant d'une cité environnante sans traitement préalable d'une part, ou de l'eau venant de la nappe phréatique à l'aide de puits d'autre part. Des prélèvements seront effectués dans ces zones au niveau des eaux et de différents légumes et fruits récoltés. Parmi les 5 échantillons de légumes analysés, 1 s'est révélé positif en Salmonelle. De plus, les germes indicateurs d'hygiène dépassent les normes pour chaque échantillon. Sur 20 échantillons d'eaux d'arrosages analysées, 2 sont aussi positifs en Salmonelles d'où un risque pour la population.
- d'exploitations avicoles dans l'espace périurbain de Dakar (rayon de 100 km) afin d'évaluer les principaux facteurs de contamination en vue de prendre des mesures efficaces pour lutter contre ces infections qui affectent la qualité des produits : visites de couvoirs et d'élevages avicoles (*voir conclusions dans le rapport sous-composante 1.3*) ;
- des lieux d'abattage de poulets de chair (tueries traditionnelles) afin d'évaluer les conditions d'abattage au regard des risques d'infections à ce niveau (*voir conclusions dans le rapport sous-composante 1.3*). Des prélèvements de carcasses de poulets ont été effectués au niveau des lieux d'abattages situés dans le marché Castor et le marché Tilène (*avec fiche d'enquête*).

Les analyses en laboratoires des échantillons de viande ont permis d'identifier les germes pathogènes (les salmonelles) et les germes indicateurs d'hygiène. Les niveaux de contamination avaient été déterminés au 3<sup>ème</sup> trimestre. Durant le mois d'octobre, 26% des prélèvements se sont révélés positives en Salmonelles. Tous les élevages qui présentent des cas de Salmonellose ne respectent pas les règles d'hygiène. Les activités ont porté sur l'analyse des facteurs de risques. Grâce à l'utilisation d'un questionnaire sur les pratiques d'abattage, plusieurs facteurs de risque de contamination par Salmonelle des carcasses de poulet ont été identifiés sur les lieux de l'abattage. Ces résultats sont en cours d'analyse.

En 2008, le même type d'étude basé sur l'analyse microbiologique d'échantillons de viande et sur l'administration d'un questionnaire sur les pratiques doit être conduit auprès des élevages dans le but de mieux maîtriser les risques de contamination à la production. (*voir détail des analyses dans le rapport LNERV*).

Par ailleurs, les difficultés techniques au niveau du laboratoire de chimie du LnerV doivent encourager un renforcement de capacités en matière d'analyse des résidus de pesticides de ses agents.

Début 2008, il est nécessaire de prolonger les activités d'analyses, de finaliser le rapport annuel et d'organiser une restitution auprès des partenaires

**Thème 4 : « Gestion des nuisances agricoles » et Thème 5 : « Cartographie des ressources »**

	Pas d'action programmée en 2007		
--	---------------------------------	--	--

**Activité 1.3.3 - « Professionnalisation des filières »**

Cette opération a pour objectif d'élaborer des outils d'aide à la décision en matière de politiques sectorielles. Ces travaux doivent permettre de proposer des orientations politiques susceptibles de renforcer de manière durable la compétitivité des filières agricoles sénégalaises et d'appuyer les organisations professionnelles et interprofessionnelles dans l'élaboration de leurs stratégies collectives.

**Thème 6 : « Dynamiques de professionnalisation des filières agricoles »**

Fiche	Titre	Responsable	Centre ISRA
8	Impact institutionnel du crédit sur la productivité du riz dans la Vallée du fleuve Sénégal	Abdoulaye FALL	St-Louis (BAME)
9	Politiques, institutions et compétitivité de la filière avicole sénégalaise	Guillaume DUTEURTRE	BAME
10	Rôle des mareyeurs et des transformateurs dans la régulation du marché halieutique au Sénégal	Adama MBAYE	CRODT (BAME)
11	Impact de la professionnalisation des organisations de producteurs dans l'accroissement des revenus des produits de cueillette et la lutte contre l'insécurité alimentaire	Astou SENE	CNRF (BAME)

Au 1<sup>er</sup> semestre, les activités du Thème 6 « Dynamique de professionnalisation des filières agricoles » ont consisté en des actions de revue bibliographique, des visites de terrain auprès de personnes ressources et le démarrage d'enquêtes. Elles ont été très fortement ralenties au dernier trimestre 2007 en raison de l'absence de ressources financières disponibles sur le compte du BAME.

8. La fiche 8 concerne les travaux sur les institutions de financement. Des enquêtes sur le crédit auprès des institutions de financements et de producteurs de riz de la vallée ont été menées. Les données sur les institutions de financement ont été analysées et fait l'objet d'un rapport de recherche (disponible au BAME). Les premières conclusions ont été présentées dans le rapport d'activités de la sous-composante 1.3 présenté en mai 2007. Le travail s'est ensuite concentré sur les activités de rédaction. Le principal chercheur impliqué a effectué un séjour de 4 mois à Montpellier dans le cadre de sa thèse de doctorat, de juin à octobre 2007. Ce travail de rédaction doit déboucher sur la publication d'un document de travail sur les institutions de financement au Sénégal. Au cours du dernier trimestre 2007, l'enquête sur les institutions de financement réalisé dans la Vallée et dans les Niayes a été finalisée. L'enquête réalisée dans la vallée a été saisie, mais les données des Niayes doivent encore faire l'objet d'une saisie. En effet, l'opérateur de saisie n'a pas pu être recruté en raison de l'absence de fonds disponible sur le compte de l'Isra-Saint-Louis, faute de renouvellement de l'avance faite à l'ISRA (remboursement des mémoires dépenses).

9. La fiche 9 concerne les travaux d'analyse de la compétitivité de la filière avicole. Des enquêtes auprès des unités de production avicoles (poulet chair et poule pondeuse) ont été réalisées (élaboration de questionnaires / échantillonnage sur la base des données PDMAS et étude EH. Traoré). Des missions de terrain ont été menées ainsi que des entretiens (personnes ressources, acteurs institutionnels). Les activités ont été poursuivies avec l'appui d'un stagiaire de l'UFR SADR (ex Ensa Thiès) et d'un enquêteur.

Un recensement des fermes avicoles de la Communauté rurale de Sangalkam a été réalisé en collaboration avec les Organisations professionnelles de la zone (FAFA, UNafa, AVIDAK),

le Centre National d'Aviculture (CNA) et les vétérinaires privés de la zone. Des enquêtes auprès des fermes avicoles ont été conduites et un rapport élaboré pour analyser leurs performances financières. Ces enquêtes ont souligné l'importance du prix de l'aliment dans les coûts de production, et l'émergence de petits ateliers d'abattage et de découpe qui permettent de faire face à l'absence d'abattoirs performants dans la région de Dakar.

**10. La fiche 10** concerne l'étude sur les acteurs de la transformation des produits halieutique. Des enquêtes auprès des mareyeurs et transformateurs artisanaux de produits halieutiques sont en cours. Elles se sont concentrées au cours du deuxième trimestre sur les stratégies des acteurs dans la commercialisation des produits transformés notamment dans la filière *keccax* (poisson fumé). Ces premières analyses ont été présentées dans le rapport d'activité de la sous-composante 1.3 de mai 2007.

Au cours du troisième trimestre, les enquêtes se sont focalisées sur l'analyse des contraintes dans la commercialisation des produits transformés. Il est constaté que face à la concurrence des hommes et des agents d'usines de transformation, les femmes formatrices ont de plus en plus de difficultés à avoir accès à certains produits. C'est le cas pour le yet et le toufa produits pour lesquels des usines financent directement des pirogues pour s'approvisionner. Du coup, les femmes qui travaillaient naguère de façon individuelle, s'associent de plus en plus par groupe de deux à trois personnes pour avoir accès aux produits et pour la commercialisation. Ces associations permettent aussi de réduire les frais afférant aux transactions (manutention, transport, taxes, etc.). La vente se fait au comptant et à crédit. Beaucoup d'opératrices ont déploré des désagréments causés par les mauvais payeurs. Elles ont le plus souvent des difficultés à se faire rembourser la vente à crédit. Les commerçants étrangers (Burkinabés, Togolais, Ghanéens et Maliens) semblent plus solvables que les nationaux. Les formatrices préfèrent écouler en gros ou demi-gros pour gagner du temps et retourner à leurs activités parce que le détail prend trop de temps. Certaines n'hésitent pas à troquer leur marchandise dans les marchés hebdomadaires contre certains produits qu'elles pourraient écouler facilement au retour avec un bénéfice plus intéressant. Il se trouve que les prix pratiqués au marché sont meilleurs que ceux pratiqués sur les sites de transformation. Toutefois, les taxes et les frais de transport découragent beaucoup de formatrices à vendre en dehors de leurs sites. Cette situation montre qu'il est urgent de favoriser la professionnalisation des opératrices et la constitution d'organisations collective pour solutionner les problèmes auxquels elles sont confrontées

L'enquête a été suspendue au quatrième trimestre en raison de l'absence de renouvellement de l'avance de fonds.

**11. La fiche 11** concerne le diagnostic de la filière « produits de cueillette ». Après l'identification des trois produits suivis (gomme *mbep*, *bouye*, *maads*) et des zones d'étude, des enquêtes ont été menées dans trente villages dans les départements de Koussanar, de Bala et de Kédoudougou. Au total 160 personnes impliquées dans l'exploitation des ressources forestières ont été interviewées. Des enquêtes ont aussi été menées auprès des commerçants dans 7 marchés hebdomadaires et permanents. La principale difficulté rencontrée a été celle pour mobiliser les fonds ce qui a retardé la saisie des données et n'a pas permis un suivi correct des marchés ciblés (enquête à un seul passage).

Les activités de diagnostic de la filière « produits de cueillette » ont été retardées faute de financement. Le chronogramme n'a pu être respecté, il reste entre autre le suivi et la rencontre avec les responsables de projets et d'organismes de producteurs. L'étude porte sur des produits saisonniers et si on rate la période d'apparition et de commercialisation des produits, on est obligé de reporter le travail à l'année suivante.

Les travaux ont été suspendus au dernier trimestre 2007 suspendue en raison de l'absence de renouvellement de l'avance de fonds. Bien que les premières séries d'enquête soient bouclées le chercheur a été dans l'impossibilité de recruter un opérateur de saisie, ce qui a retardé l'analyse, l'interprétation des données et la rédaction d'un rapport préliminaire.

En 2008, sont prévues des rencontres avec les responsables des organisations non gouvernementales et des organisations de producteurs ;, la poursuite des suivis dans les marchés ; la saisie, l'analyse et l'interprétation des données ; la rédaction d'un rapport.

### Activité 1.3.4 - « Appui au BAME »

Cette opération constitue un appui au Bureau d'Analyse Macro-économique de l'ISRA pour favoriser la valorisation des travaux de recherche, l'animation scientifique du Bureau et les relations chercheurs-décideurs (Thème 7). Cet appui permet aussi l'animation de l'ensemble de la sous-composante « recherche » du PACD dont le Bame est coordinateur (Thème 8).

#### Thème 7 : « Appui au BAME : outils d'aide à la décision »

Fiche	Titre	Responsable	Centre ISRA
12	Mise au point d'un système d'information et d'aide à la décision dans le domaine des politiques agricoles (INFOPOL)	Papa Nuhine DIEYE	BAME

12. Une réunion de présentation des synthèses bibliographiques en cours d'élaboration s'est tenue au BAME le 10 juillet. Les synthèses sur les thématiques suivantes ont été finalisées :

1. La filière coton au Sénégal (Moussa Sall)
2. Les institutions de financement du secteur agricole (Ablaye Fall)
3. Les exploitations agricoles au Sénégal (Oumar Diop)
4. La filière arachide au Sénégal (Adama Gueye).

Les autres synthèses bibliographiques, notamment « Les phénomènes migratoires au Sénégal : une réponse à la crise de l'agriculture » sont toujours en cours et seront finalisées en 2008.

Deux formations ont été données sur diverses thématiques dans le cadre des « séminaires méthodologiques » du BAME, ouverts aux autres collègues chercheurs d'autres centres de l'ISRA

- Formation de neuf chercheurs du BAME au logiciel Invivo pour la gestion de données qualitatives ;
- Formation de neuf chercheurs du BAME au Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) et au Modèle d'Equilibre Partiel (MEP).

La mise en place d'un système d'information et d'aide à la décision dans le domaine des politiques agricoles (INFOPOL) s'est poursuivie grâce à l'appui d'un chargé de communication de la société Imédia et à l'implication de tous les chercheurs de l'équipe BAME. Un projet de site web « INFOPOL » a été élaboré et mis en ligne en octobre 2007 sur l'adresse [www.infopol.info](http://www.infopol.info).

Le site présente 5 rubriques :

- Qui sommes nous ? (présentation de la structure et de l'équipe)
- Activités (thématiques et projets de recherche, activités de formation)
- Produits de recherche (publications, rapports, thèses, sites web, etc.)
- Autres ressources (documents sur les politiques agricoles au Sénégal)

- Actualités (mise à jour régulièrement)

L'actualisation du site web s'est poursuivie fin 2007 suite à la mise en ligne du site. La rubrique « actualités » fait l'objet d'une actualisation régulière par les chercheurs du BAME.

Une base de données du BAME est en cours de finalisation sous la responsabilité du chef du BAME avec l'appui de l'économètre du BAME. L'objectif premier de la base de données est de centraliser les données dont disposent les chercheurs du Bame, à ce jour très dispersées, et de les rendre disponibles à travers un système de « Sharing ». Une première collecte brute a été effectuée auprès des chercheurs du Bame et de certaines structures productrices de données comme la Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques (Daps) et l'Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (Ansd). Un stagiaire économiste a été recruté a permis d'élaborer une architecture HTML de la base de données. Elle comprend 6 rubriques, elles-mêmes divisées en sous-rubriques (voir tableau 1).

**Tableau 1 : Contenu actuel de la base de données BAME**

<b>Rubriques</b>	<b>Sous-rubriques</b>
Indicateurs macroéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi (évolution taux de chômage au Sénégal de 1994 à 2002, répartition de l'emploi selon l'âge de 1950 à 2004)</li> <li>- Produit Intérieur Brut (répartition par secteur d'activités de 1980 à 2003)</li> <li>- Données sur les prix (prix moyen mensuel du lait au Sénégal de 1997 à 2005)</li> </ul>
Commerce extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importations et exportations des produits agricoles de 1997 à 2002 (quantité en kg et valeur prix caf)</li> <li>- Indicateurs commerce extérieur (part de l'agriculture sur la valeur des échanges extérieurs de 1961 à 2004)</li> <li>- Cours mondiaux de 1989 à 2006 (coton, maïs, riz, bœuf et huile d'arachide)</li> <li>- Divers (valeurs FOB et CAF haricots, melons, tomates...)</li> </ul>
Filière agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie, production, rendement (mil, sorgho, maïs, riz,..)</li> <li>- Bilan céréalier de la DAPS (de 1992 à 2004)</li> <li>- Equipements agricoles zone de Kolda (2004 à 2007)</li> <li>- Horticulture (campagne contre-saison de 1997 à 2002)</li> <li>- Divers (statistique sur le coton, données prix sur le maïs...)</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equilibre Ressources- emplois (bovins, ovins, caprins, autres élevages)</li> <li>- Archives (indice des prix à la consommation pour les viandes et le lait de 1982 à 2005)</li> <li>- Effectifs du cheptel de 1990 à 2005</li> <li>- Données sur les entreprises laitières en 2005 au Sénégal</li> </ul>
Exploitations Familiales (EXFAM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités agricole et non agricole</li> <li>- Contraintes et stratégies</li> <li>- Démographie et cultures pratiquées</li> <li>- Indentification et codification</li> <li>- Intrants agricoles</li> <li>- Résultats et objectifs</li> <li>- Revenus et crédits</li> <li>- Divers</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données projets Tradeoff Analysis en collaboration avec le Montana State University</li> <li>- Autres (Données démographiques...)</li> </ul>

La mise à jour et la mise en forme des bases de données de chaque chapitre sont finalisées (collaborations avec la DAPS et l'ANDS (ex DPS)).

Enfin, une conférence « Les Mardis du BAME » a été organisée en juin 2007 sur le thème : « Les pauvres sont-ils exclus de la mondialisation ? Réflexions à partir des exportations horticoles sénégalaises ». Trois documents BAME sont en cours d'édition dans la collection ISRA « Etudes et documents ».

Une deuxième conférence dans le cadre des « Mardis du BAME » a été organisée sur le thème « Faut-il signer les APE ? ». Près de 35 personnes majoritairement issues de la recherche ont participé à cette conférence. Les résultats d'une étude d'impact des APE sur l'économie sénégalaise ont été restitués au cours de cette conférence par le BAME et le CEPOD.

En 2008, ces activités devraient être poursuivies. De plus, un documentaliste devrait être recruté pendant 5 mois afin d'appuyer le BAME dans la gestion de son fonds documentaire.

**Thème 8 : « Coordination du projet »**

Fiche	Titre	Responsable	Centre ISRA
13	Coordination du volet recherche du PACD	Papa Nouhine DIEYE	BAME

13. Dans le cadre du Thème 8, une formation aux méthodes d'échantillonnage a été organisée les 11 et 12 avril 2007 en présence de la quasi-totalité des chercheurs impliqués dans la sous-composante 1.3 (15 chercheurs). En raison de l'absence de fonds disponibles sur le compte du BAME, aucun séminaire méthodologique n'a été organisé au cours du second semestre 2007.

Les autres activités de coordination ont concerné le suivi des opérations menées dans les différents centres de l'ISRA (CDH, LNERV, BAME, CNRF, CRODT, Saint-Louis, Kolda) dans le cadre du projet PACD, la diffusion d'informations sur le projet et les procédures comptables, ainsi que sur l'appui au suivi comptable des opérations.

Ont également été organisées une réunion de coordination de la sous-composante animée par le BAME et tenue à la Direction Générale de l'ISRA ainsi qu'une visite de terrain des essais menés dans le cadre des activités de recherche du PACD (litière filao, variétés banane, itinéraires techniques bissap et haricot mungo) organisée par le BAME avec les coordinations de la composante 1 et du projet PACD.

Enfin, le BAME a coordonné et finalisé l'élaboration des quatre rapports trimestriels 2007 de la sous-composante 1.3.

**e) Contraintes et perspectives**

D'un point de vue institutionnel, le statut de l'assistant technique n'était pas encore stabilisé jusqu'en décembre 2007. Un Contrat de Prestation de service relatif à la mise à disposition d'un assistant technique au BAME a été signé le 30 novembre 2007 entre la DAPS et le CIRAD après réception de l'Avis de Non Objection de l'AFD et après approbation de la Commission Nationale des Contrats de l'Administration (CNCA). Le contrat a été visé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture. Le visa de la CNCA doit être encore régularisé début 2008 du fait de modifications institutionnelles à son niveau.

Les liens entre les équipes de recherche et la coordination de la composante ont pu être raffermis au 1<sup>er</sup> semestre 2007 grâce à l'organisation de réunions de concertation et de visites de terrain afin que les recherches de l'ISRA puissent mieux tenir compte des besoins des autres partenaires du projet. Ce type de réunions devrait être reconduit en 2008.

Les activités de la sous-composante n'ont pas connu de contraintes particulières au 1<sup>er</sup> semestre 2007. Certains chercheurs ont néanmoins déploré le manque de moyens de transport dans certaines équipes (CDH, LNERV) qui ont parfois gêné la programmation des missions.

Les activités se sont déroulées en 2007 conformément aux prévisions des 13 fiches programmées par l'ISRA avec l'appui du Comité d'Orientation de la sous-composante et validées par le Comité de suivi de la Composante 1. Cependant, un grand nombre d'entre elles ont connu des difficultés à partir de la fin du troisième trimestre dûes au non renouvellement de l'avance.

Montant du budget annuel	103 345 000 Fcfa
Avance reçue par l'ISRA en déc 2006	30 000 000 Fcfa
Mémoire 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> trimestre 2007	10 776 901 Fcfa
Mémoire 3 <sup>ème</sup> trimestre 2007	11 539 450 Fcfa
Cumul au 31/12/2007	22 316 351 Fcfa
Montant disponible ISRA	8 683 649 Fcfa
Reliquat budgétaire Composante 1.3	81 028 649 Fcfa

Depuis octobre 2007, la caisse d'avance de l'ISRA est en attente de renouvellement. Deux mémoires de dépenses ont été transmis par l'ISRA à la coordination du projet : un premier mémoire de dépenses fin juin 2007 déposé officiellement le 12 septembre 2007 pour un montant de 10 776 901 F CFA couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 07 ainsi qu'un deuxième mémoire de 11 539 745 F CFA (du 1er juillet au 30 septembre 07) déposé le 21 novembre 2007). Des désaccords sur les procédures à suivre pour le renouvellement de l'avance successive ont retardé le dépôt des mémoires des prestataires. Suite au consensus trouvé pour le renouvellement des avances entre l'AFD et la DDI, et l'ANO de l'AFD fin décembre 2007, les mémoires de l'ISRA-BAME ont été envoyés à la DDI le 16 janvier 2008.

Ce retard enregistré dans le renouvellement de l'avance a considérablement compromis l'avancement des travaux de recherche prévus pour le 4<sup>ème</sup> trimestre, ainsi que la tenue des ateliers de restitution de fin d'année. En effet, au cours de ce trimestre, une partie des activités de recherche ont dû être suspendues faute de financement.

Cette situation difficile a été soulignée auprès des coordinateurs du projet et de la composante par plusieurs courriers du chef du BAME, coordinateur de la sous-composante. Le courrier 551/Isra-Bame du 29 octobre 2007 soulignait que la transmission du 1<sup>er</sup> mémoire de dépense était restée sans suite depuis le 12 septembre 2007. Le courrier n°11/Isra-Bame du 16 janvier 2008 soulignait que la transmission du 2<sup>ème</sup> mémoire de dépenses était restée sans suite depuis le 2 novembre 2007.

Ces courriers visaient à attirer l'attention de la coordination du projet sur le fait que la gestion des avances était un point très sensible en raison du grand nombre de centres ISRA (7) impliqués dans la sous-composante 1.3. et possédant chacun une gestion indépendante.

La coordination du projet a confirmé lors des réunions d'équipe projet et de comité de suivi qu'elle était bien consciente de ces difficultés. En novembre 2007, elle a plaidé cette cause auprès de la DDI et de l'AFD pour qu'une solution soit trouvée rapidement au traitement des mémoires de dépenses de l'ISRA et qu'un consensus soit trouvé sur les modalités de renouvellement des avances successives.

Les activités de 2008 pourront être relancées dès la mise à disposition de l'ISRA du renouvellement de l'avance à hauteur des mémoires justifiés.



### 3. Composante 2

#### 3.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 2

L'objectif spécifique de la Composante 2 animée par le BFPA est de « renforcer les capacités des acteurs du monde rural ».

La composante 2 comprend deux sous composantes dont les résultats attendus sont :

- ✓ 2.1. La Stratégie de Formation Agricole Rurale est mise en œuvre ;
- ✓ 2.2. Les Organisations de Producteurs sont confortées en tant qu'acteurs institutionnels.

#### 3.2. Contexte de la mise en œuvre de la composante 2

La DAPS délègue la maîtrise d'œuvre de la composante 2 au BFPA en tant que coordonnateur chargé de l'exécution de la composante 2.

Le BFPA exécute ainsi de façon directe la totalité de la sous-composante 2.1 ainsi que le volet 2.2.2 « Partenariats avec les OPA françaises et sous régionales » et supervise les autres volets de la sous-composante 2.2 qui sont mis en œuvre par les « prestataires » suivants :

- la FONGS sélectionnée après un appel à propositions pour le volet 2.2.1, le contrat d'objectif a été signé le 12/12/2006 ;
- la FONGS sélectionnée après un appel à propositions pour le volet 2.2.3 en décembre 2006, le contrat d'objectif restait à être signé début 2007 ;
- la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), prestataire déjà identifié dans le projet pour le volet 2.2.4 « Appui à la filière coton », le contrat d'objectif a été signé le 21/12/2006 ;
- une organisation professionnelle agricole pour laquelle un appel à propositions doit être lancé pour le volet 2.2.5 ;
- une organisation professionnelle agricole pour laquelle un appel à propositions a été lancé le 06/12/2006 pour le volet 2.2.6 ;
- l'ISRA/BAME pour la capitalisation sur les dynamiques interprofessionnelles au Sénégal dans le cadre d'une activité individualisée du volet 2.2.6.

Des contrats spécifiques sont signés entre la DAPS et ces organisations professionnelles agricoles pour formaliser les relations. Le coordinateur de la composante 2 a été associé à leur préparation et en assure le suivi.

Les activités menées directement par le BFPA (sous-composante 2.1) sont financées sur la caisse d'avances de la DAPS ou pour ce qui est des contrats d'un montant plus important par paiement direct de l'AFD.

Concernant la mise en œuvre des volets de la sous-composante 2.2, les premières avances ont été versées à la FONGS pour le volet 221 (20 400 000 FCFA versés le 14 décembre 2006) et à la FNPC (16 200 000 FCFA versés le 15 janvier 2007).

L'année 2007 constitue pour la composante 2 du PACD une phase de mise en œuvre des activités : les procédures sont en place ainsi qu'une bonne partie des financements, la majorité des contrats d'objectifs sont signés ou en cours de signature avec les organisations

professionnelles agricoles. Les autres appels à propositions doivent être rapidement bouclés et les contrats d'objectifs signés.

L'équipe projet s'inscrit dans le déroulement, l'accompagnement et le suivi des activités. Néanmoins, confrontée à une gestion du temps devenue cruciale (il reste un peu moins de deux ans pour la réalisation des divers plans d'action), elle doit veiller à une mise en œuvre à marche forcée des activités dans un contexte qui reste lié au rythme des procédures internes au projet et à l'appropriation par les OPA et les autres partenaires du projet : une gestion « accélérée » des activités qui ne doit pas pour autant se faire au détriment des objectifs finaux de la composante de renforcement de capacités de ces acteurs.

### 3.3. Sous-composante 2.1 Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

a) Tableau récapitulatif de l'état d'avancement des activités de la sous-composante 2.1 mises en œuvre en 2007 et prévues pour 2008

<b>Objectif spécifique :</b> Renforcer les capacités des acteurs du monde rural					
<b>Résultat :</b> La Stratégie de Formation Agricole Rurale est mise en œuvre					
<b>Sous composante 2.1 – Année 2007</b>					
Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<b>Activité 2.1.1</b>  Diagnostic du dispositif de Formation Agricole et Rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un état des lieux du secteur, capitalisant l'information disponible et notamment les résultats des études réalisées est disponible.</li> <li>- Une ébauche de base de données nationale, répertoriant les opérateurs de FAR, est disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achèvement des Synthèses des études déjà réalisées</li> <li>- Poursuite diffusion du bulletin F@R-INFO</li> <li>- Finalisation note de cadrage LOASP et plan d'action</li> <li>- Collecte de données : mission d'identification sur l'axe Kolda – Kédougou</li> <li>- Mise en forme base de données</li> <li>- Site web propre au BFPA</li> <li>- Capitalisation et diffusion (web, CD thématiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du travail de capitalisation</li> <li>- Poursuite diffusion du bulletin mensuel F@R-INFO le 1<sup>er</sup> semestre puis interruption</li> <li>- Mission de suivi des étudiants de l'ENEA et de SUPAGRO Montpellier (maîtrise d'ouvrage BFPA)</li> <li>- Participation à la restitution des travaux des stagiaires, et diffusion des diagnostics réalisés</li> <li>- Mise en place d'une base de données FAR en cours :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Retard enregistré dans l'élaboration du modèle conceptuel de données (mise en forme), et du cahier des charges destiné à orienter les prestataires de services</li> <li>○ Préparation du dossier de demande de renseignement et de prix (DRP) avec l'appui</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données sur la FAR (en cours) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extrant intermédiaire : cahier des charges et dossier complets.</li> <li>○ Extrant final attendu : application opérationnelle livrée.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions de recensement des opérateurs FAR (notamment Sénégal oriental et Ferlo)</li> <li>- Reprise du bulletin F@R-INFO</li> <li>- Mise en place d'une base de données FAR :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sélection de la meilleure offre début 2008</li> <li>○ Accompagnement du prestataire</li> <li>○ Production du prototype et de la version alpha ou bêta<sup>4</sup></li> </ul> </li> </ul>

<sup>4</sup> un produit en test alpha n'a pas toutes les fonctionnalités prévues dans le produit final, contrairement à un produit en test bêta qui devrait être complet. L'alpha est donc dépourvue de certaines fonctionnalités, et contient un nombre de bogues encore important. Les fonctionnalités de la version bêta sont figées. Le test bêta sert essentiellement à trouver des bogues résiduels, ou bien à modifier l'interface utilisateur.

			<p>de la coordination du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Envoi du DRP aux entreprises sélectionnées (short list) le 22/12/2007.</li> </ul> <p>- Mise en place du site web du BFPA non finalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Auto-formation de deux agents, préalable au rapatriement des pages web du BFPA</li> <li>○ Enrichissement du site à partir des travaux réalisés, ainsi que sur la bibliothèque virtuelle du site AGROPOLIS International</li> </ul>		<p>- Externalisation des activités de communication et de diffusion (lettre d'information, CD-Rom, site internet)</p>
--	--	--	--	--	---

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.1.2</b></p> <p>Appui au Bureau Formation Professionnelle Agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les équipements prévus sont livrés</li> <li>- Nombre de missions de terrain.</li> <li>- Utilisation des NTIC</li> <li>- Participation aux rencontres internationales majeures sur la problématique Formations rurales.</li> <li>- Pourcentage des agents du BFPA ayant bénéficié d'un renforcement de capacités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Master Politique économique (UCAD)</li> <li>o Ingénierie formation et systèmes d'emplois (FOAD)</li> <li>o Formation Net-trainers (FOAD)</li> </ul> </li> <li>- Participation à deux rencontres internationales dont une du Réseau FAR International sur l'économie de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'un groupe électrogène (contrat signé le 17/12/2007)</li> <li>- 6 missions de terrain à Saint-Louis, Kaolack, Tamba, Kolda, Ziguinchor et Thiès (cf. 213, 214 &amp; 216)</li> <li>- Mission réalisée dans la région de Ziguinchor du 22 au 27 octobre 2007.</li> <li>- Plusieurs autres déplacements à Thiès (atelier UFR SADR, volet 223 FONGS, LOASP) et Cambérène.</li> <li>- Formations de 3 agents : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Master Politique économique (UCAD)</li> <li>o Master Pro Ingénierie formation et systèmes d'emplois (FOAD)</li> <li>o Formation Net-trainers (FOAD)</li> </ul> </li> <li>- Participation à 2 rencontres internationales dont une du réseau FAR international de l'économie de la formation</li> <li>- Tenue de deux réunions du comité de suivi de la composante 2 (le 16/05/2007 et le 21/11/2007)</li> <li>- Réception de demandes d'appui des OP de femmes notamment sur le volet 2.2.2 « Partenariats ».</li> <li>- Sollicitation du CNFTAGR pour un appui du PACD (rénovation, diversification de l'offre de formation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 7 missions de terrain</li> <li>- 100 % des agents du BFPA présents en 2006 ont bénéficié d'un renforcement de capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation du groupe électrogène</li> <li>- Renforcement de capacités de nouveaux cadres de l'équipe</li> <li>- Traitement de ces demandes d'appui des organisations professionnelles, de femmes</li> <li>- Traitement de cette demande d'appui du CNFTAGR.</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.1.3</b></p> <p>Appui aux comités de coordination et aux réseaux de formateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des instances officielles et multipartites d'orientation de la FAR sont en place et fonctionnent de façon satisfaisante, au niveau national et dans plusieurs régions.</li> <li>- Des réseaux d'échanges entre acteurs de la formation sont fonctionnels (formateurs des écoles, OP, bureaux d'études, collectivités locales, projets).</li> <li>- Nombre de travaux à l'origine de choix des décideurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge et animation de la 1ère réunion du comité national de pilotage FAR</li> <li>- Appui à la mise sur pied du comité régional de Saint-Louis</li> <li>- Actions de sensibilisation et concertation dans la région de Kolda (comité régional à créer)</li> <li>- Réunion annuelle du comité régional de Ziguinchor.</li> <li>- (2) rencontres du Réseau des Formateurs du Fleuve,</li> <li>- Appui à la création d'autres réseaux de formateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission d'appui à la mise sur pied du comité régional FAR de Saint-Louis (juin)</li> <li>- Missions réalisées à Ziguinchor, pour appuyer la montée en puissance du comité régional (août et octobre 2007)</li> <li>- Missions effectuées à Kaolack, et Tambacounda et Kolda autour des questions de pilotage régional et de régulation de la FAR (août 2007)</li> <li>- Proposition d'un projet de décret portant création du Comité National de Développement des Compétences des Acteurs du Développement Agro-Sylvo-Pastoral : CNDCA / DASP</li> <li>- Mission d'étude sur la concession du service public de formation auprès de plusieurs opérateurs privés et associatifs</li> <li>- Accompagnement du RESOF pour la validation d'une formation innovante pour les jeunes ruraux envoyés par les OPA : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rencontre avec le secrétariat exécutif du Réseau des formateurs de la Vallée du Fleuve Sénégal (RESOF)</li> <li>o Atelier planifié par le RESOF, mais le BFPA n'a pu se rendre dans la région de Saint-Louis, en raison de difficultés avec un partenaire au développement (+ trésorerie du projet)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition du secrétariat technique du CRPS-FAR modifiée</li> <li>- Rapport disponible (contribution à la réflexion SNFAR et LOASP sur la pertinence de généraliser la concession de service public (de formation))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'animation du groupe thématique LOASP « Renforcement de capacités »</li> <li>- Appui aux rencontres du comité national afin de redynamiser leurs réflexions</li> <li>- Elaboration conjointe (BFPA-CRPS) d'un programme d'appui pour l'année 2008</li> <li>- Appui à la mise en place d'une formation innovante des jeunes ruraux en partenariat avec le Résof, le CIH et les OP du Delta Fleuve Sénégal ;</li> <li>- Appui au CRPS-FAR de Ziguinchor ;</li> <li>- Appui au pôle de services de Kolda et Tambacounda.</li> <li>- Appui au RESOF : (ateliers) : détermination d'un calendrier avec le RESOF et les OP concernées pour tenir l'atelier prévu initialement en novembre 2007</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.1.4</b></p> <p>Appui pédagogique pour définir l'offre de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formateurs formés</li> <li>- Evolution positive des formations de formateurs, sur le plan des contenus et des méthodes.</li> <li>- Nombre de propositions validées en matière de diversification et d'amélioration de l'offre de formation.</li> <li>- Avancées obtenues dans les dynamiques de projets d'établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'élaboration du projet d'établissement du CFPH (Cambérène).</li> <li>- Impulsion projet d'établissement du CNFTAGR</li> <li>- Achèvement promotion ENSEPT</li> <li>- Pilotage d'une mission d'appui (expertise) en lien avec les projets d'établissement.</li> <li>- Session (1) de formation de formateurs (expertise internat.)</li> <li>- Deux regroupements des formateurs des CF sous tutelle</li> <li>- Appui à la restructuration de l'offre de formation de 4 C.I.H.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission à Cambérène pour accélérer l'élaboration du projet d'établissement du CFPH</li> <li>- Deux visites de travail du BFPA au CNFTAGR (ex EATA) de Ziguinchor : en août pour amorcer la réflexion autour du projet d'établissement et une 2<sup>ème</sup> en octobre 2007 pour tenter de remédier aux blocages constatés réalisée au 4ème trimestre (voir commentaires détaillés §d.)</li> <li>- Formation d'une nouvelle promotion de 12 enseignants (professeurs techniques) à l'ENSETP (financement majoritairement de la coopération suisse et complément PACD); Procédures administratives d'affectation des nouveaux professeurs formés ; affectations effectives, suite note de service du Bureau Ressources Humaines du ministère en date du 10/10/2007</li> <li>- Finalisation au processus d'élaboration du projet d'établissement de l'école d'élevage (CNFTEIA) de Saint Louis, atelier de validation du projet d'établissement reporté plusieurs fois (s'est tenu finalement en mars 2008)</li> <li>- Regroupement (2 jours) des formateurs des CFA sous tutelle et apparentés reportés à trois reprises depuis juin 2007 (s'est tenu finalement en mars 2008)</li> <li>- Appui à la validation de deux nouveaux curricula au sein de l'UFR SADR de Thiès (Ateliers de validation tenus le 6/12/2007)</li> <li>- Session de formation des enseignants du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu de la visite de travail à l'ex EATA de Ziguinchor disponible</li> <li>- 12 professeurs formés à l'ENSETP</li> <li>- 6 nouveaux enseignants sur les 8 formés ont rejoint leur affectation prévue (CNFTAGR de Ziguinchor)</li> <li>- État des lieux des avancées enregistrées depuis le diagnostic partagé de 2005 à Thiès</li> <li>- Compte-rendu d'atelier de l'UFR SADR de Thiès disponible</li> <li>- Démarrage d'une licence pro et d'un Master pro en 2008.</li> <li>- Mobilisation de nouveaux outils par les enseignants et les experts agricoles pour l'analyse économique des filières agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'élaboration du projet d'établissement du CFPH de Cambérène</li> <li>- Tenue de l'atelier du CNFTEIA (passation de service intervenue durant la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier).</li> <li>- Traitement de la requête que doit nous adresser le directeur du CNFTAGR (ex-EATA).</li> <li>- Appui à la rénovation de l'offre de formation des Centres d'initiation horticole (CIH) ;</li> <li>- Regroupement (2 jours) des formateurs reprogrammé début 2008 ; préparation d'une mission d'appui en lien avec les projets d'établissement (définie à l'issue de la rencontre).</li> <li>- Instruction de plusieurs demandes d'appui : <ul style="list-style-type: none"> <li>o ISFAR : étude de faisabilité d'un cursus sur le métier de CAR.</li> <li>o ENEA : formation de formateurs (trices) en systèmes agraires</li> <li>o Caritas Kaolack :</li> </ul> </li> </ul>

			<p>Supérieur, organisée à Bambey en janvier 2007.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de 22 formateurs sur l'analyse des chaînes de valeur avec expertise de Sup Agro –IRC (du 7 au 14 décembre 2007 à Kaolack)</li> <li>- Participation à la réflexion sur un nouveau curriculum de formation au métier du conseil agricole et rural (avec l'Institut Sup. de Formation Agricole et Rurale (ex ENCR de Bambey).</li> </ul>	<p>- Réflexion sur la formation aux métiers du CAR</p>	<p>formation de formateurs et animateurs (trices)</p>
--	--	--	--	--	---



Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.1.6</b></p> <p>Mise en œuvre de partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariats effectifs entre les deux ministères (français &amp; sénégalais)</li> <li>- Partenariats nouveaux mis en œuvre entre structures de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un voyage d'études en France (enseignants du Sup.)</li> <li>- Mission d'appui (sens France → Sénégal)</li> <li>- Prise en charge de deux missions d'identification de nouveaux partenariats entre établissements de formation (France et/ou sous-région).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie officielle de l'Université de Thiès / opportunités de mise en partenariat avec des institutions similaires françaises mais le BFPA n'a reçu aucune sollicitation ; l'information semble s'être égarée au sein de l'université de Thiès</li> <li>- Concrétisation d'un partenariat avec le service Formation du MAE français : pour la production d'information sous forme de diagnostics agraires.</li> <li>- Réflexion sur l'intérêt et la faisabilité de missions d'identification de nouveaux partenariats entre établissements de formation (France et/ou sous-région), initiée, mais handicapé par la non tenue de l'atelier de regroupement semestriel des formateurs.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruction du projet de voyage d'études en France du pôle d'enseignement supérieur de Thiès</li> <li>- Réflexion et instruction le cas échéant quant à l'intérêt et la faisabilité de missions d'identification de nouveaux partenariats entre établissements de formation (France et/ou sous-région), au sortir de l'atelier de regroupement semestriel des formateurs prévu début septembre</li> <li>- Prise de contact avec la DGER et trois pôles d'enseignement agricole français (Toulouse, Dijon, Montpellier) : cf. § commentaires</li> <li>- Préalable : tenue du regroupement semestriel</li> <li>- Participation du BFPA au séminaire FAO sur l'éducation des populations rurales (Rome, Italie)</li> <li>- Participation du BFPA aux journées annuelles du réseau international FAR (Tunisie)</li> </ul>

## b) Commentaires

L'année 2007 a été marquée par un changement institutionnel à la tête du BFPA intervenu au second trimestre et pour lequel les procédures administratives ont été assez longues entre l'Arrêté de nomination du 12/04 et la passation de service du 21/05.

Cette période de transition, sur le plan administratif, a conduit à ne maintenir que les missions les plus prioritaires et dont le calendrier était retenu par les partenaires (FONGS, FNPC).

Des engagements du Bureau n'ont ainsi pu être tenus, par exemple en matière de facilitation de l'encadrement d'étudiants français et sénégalais en partenariat avec l'ENEA.

Enfin, l'atelier de regroupement semestriel des équipes pédagogiques et de directions des centres de formation placés sous la tutelle du ministère, prévu en juin, a dû faire l'objet de reports successifs.

### **Activité 2.1.1 « Diagnostic du dispositif de Formation Agricole et Rurale »**

#### **→ Missions d'identification / collecte de données**

Dans l'objectif de collecter des données, des missions d'identification se sont déroulées dans les différentes régions notamment sur l'axe Kolda – Kédougou, en août 2007.

En 2008, sont prévues des missions pour recenser les opérateurs de formation agricole et rurale notamment dans le Sénégal oriental et dans la zone du Ferlo.

#### **→ Mise en forme Base de données FAR**

Dans un premier temps, le Bureau a donné la priorité à l'élaboration d'un bilan diagnostic du sous-secteur de la formation agricole et rurale, largement partagé avec l'ensemble des acteurs. Il était prévu que le BFPA oriente désormais sa réflexion en direction de l'élaboration de solutions techniques viables et raisonnées aux plans économique, politique, et socio culturel.

Les défis que le secteur agricole et plus largement rural devra relever au cours des deux prochaines décennies, sous la triple pression de la croissance démographique, des menaces pesant sur les ressources naturelles et de la mondialisation des échanges commerciaux ne pourront être relevés sans un investissement massif dans le capital humain.

Or, en dehors des compétences techniques mobilisées par les agents de terrain des services techniques de l'Etat, dont les effectifs ont décliné de façon importante avec le désengagement brutal de l'Etat dès la fin des années 80, la formation n'a que très rarement touché les acteurs à la base, au premier rang desquels figurent les producteurs.

Les implications économiques sont telles que jusqu'alors, le sous-secteur de la formation agricole et rurale n'a eu à bénéficier qu'à la marge d'investissements publics structurants.

L'économie de la connaissance et de la formation professionnelle est donc au cœur du travail de pilotage et de régulation conduit par le BFPA, pour imaginer le format des dispositifs de formation à construire et à articuler, en prévoir les coûts et déterminer des modalités de fonctionnement diversifiées intégrant des pédagogies différenciées et largement ouvertes sur les techniques de l'information et de la communication pour en optimiser les coûts.

Dans cette optique, un outil de pilotage de la FAR est prévu avec la mise en place d'une base de données opérationnelle sur la FAR. L'objectif est de disposer d'une base de données professionnelle, qui recense l'ensemble des opérateurs (et leurs caractéristiques) dont la formation agricole et rurale constitue l'activité principale.

Le cahier des charges de la base de données a été réalisé par un prestataire spécialisé sur la base de l'esquisse déjà disponible sous le logiciel Excel. Le Dossier de Demande de Renseignement

et de Prix a été élaboré et envoyé à six sociétés de services informatiques (short list) le 21/12/2007, qui doivent déposer leurs offres au plus tard le 21 janvier 2008. La DRP a dû en fait être relancée faute d'un nombre suffisant d'offres (une seule offre reçue). L'évaluation a été faite en février 2008 et envoyée pour DANO à l'AFD.

En 2008, il s'agira de travailler avec le prestataire retenu à s'accorder sur l'ergonomie de la base de données qui fonctionnera sous le logiciel ACCESS. L'application devrait être opérationnelle et livrée au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Les utilisateurs de base de données seront également formés.

#### → **Capitalisation, information et communication**

Les travaux de capitalisation, qui mobilisent beaucoup de temps de travail, ont été menés en 2007 et devraient faire l'objet d'une large diffusion début 2008.

Pour cela, un atelier de restitution des travaux réalisés par l'IRC Montpellier et l'ENEA (économie de la formation) sera notamment organisé capitalisant la dizaine de diagnostics réalisés en 2007 par les étudiants.

En outre, il est prévu en 2008 d'élaborer des "Masters" de CD ROM thématiques d'information.

Le bulletin mensuel F@R-INFO a été diffusé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 puis a été interrompu. De même, la mise en place du site web du BFPA est restée en suspens.

Deux agents se sont « auto-formés » préalablement au rapatriement des pages web du BFPA. Le site actuellement logé par la coopération suisse a également été enrichi à partir des travaux réalisés sur le secteur FAR ainsi que sur la bibliothèque virtuelle du site AGROPOLIS International.

L'une des limites de ces activités de communication du BFPA est qu'un cadre du Bureau reste à être responsabilisé officiellement pour les aspects communication et diffusion. Des difficultés internes du BFPA au 2<sup>ème</sup> semestre 2007 ont aussi retardé le redémarrage du bulletin mensuel « F@R-INFO » ainsi que la construction du site web du Bureau.

S'agissant du transfert du site web du BFPA, la suspension temporaire de la ligne téléphonique du BFPA par la SONATEL, (suite à de nouvelles dispositions concernant les paiements en exonération de taxes) incite à trouver une solution à ce problème avant de procéder au transfert de son hébergement.

La réparation du bulletin « F@R-INFO » est prévue pour le premier trimestre de l'année 2008. La construction du futur site web du BFPA initialement prévue sur la base des compétences internes du BFPA, est désormais envisagée de façon externalisée pour le début de l'année 2008.

#### **Activité 2.1.2 « Appui au Bureau Formation Professionnelle Agricole »**

L'appui à la formation des agents du Bureau a été effectif puisque tous les agents en place au BFPA au démarrage du PACD en 2006, ont bénéficié d'un renforcement de capacités directement en lien avec leurs attributions. Les trois formations, Master Politique économique (UCAD), Master Pro Ingénierie formation et systèmes d'emplois (FOAD) et Formation Net-trainers (FOAD), démarrées au début de l'année 2007 ont pris fin. Il s'est agi du responsable de la formation initiale, du responsable de la formation des producteurs et de l'ancien responsable du BFPA qui a quitté ses fonctions en mai dernier.

Les choix de formation avaient été faits à l'époque en raison de l'importance croissante que semble prendre l'économie dans la réflexion sous-régionale sur la formation agricole et rurale, à un moment crucial où il est question de rentabiliser l'investissement éducatif des familles et des pays, de favoriser des partenariats « gagnant-gagnant » entre les sphères publiques et

privées, de concession de service public, ou encore de plaidoyers à élaborer pour convaincre les bailleurs de fonds de ré-investir massivement dans la FAR.

Il est prévu de participer au renforcement de capacité en 2008 d'agents qui ont intégré le Bureau FPA en 2007.

En terme d'appui au fonctionnement, sous la forme de fournitures de bureau entre autres, la situation s'est avérée tendue au deuxième trimestre 2007 du fait du retard enregistré au niveau de la passation d'une commande livrée au troisième trimestre (après regroupement des besoins sur les différentes composantes du projet). En terme d'appui au fonctionnement, on note la livraison de fournitures de bureau et le paiement des factures de téléphone et internet.

Le fonctionnement du service a été largement handicapé le dernier trimestre 2007 par des suspensions récurrentes de la ligne téléphonique par la SONATEL (et donc également de fax et d'accès internet). Il semblerait toutefois que les choses soient définitivement rentrées dans l'ordre à la fin de l'année 2007.

S'agissant des « missions en régions », une mission à Saint Louis a pu se dérouler à la fin du mois de juin 2007.

Trois missions se sont déroulées en juillet et en août, en direction de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda et Kaolack. Toutes trois ont trait à la mise en place de cadres de pilotage de la formation agricole et rurale, à l'échelon d'une région administrative. A Ziguinchor, la mission s'est aussi entretenue avec l'équipe du centre national de formation des techniciens et des techniciennes de l'agriculture et du génie rural.

Plusieurs autres déplacements en région sont à signaler au dernier trimestre 2007 :

- à plusieurs reprises à Thiès, pour le suivi des volets 221 et 223 mis en œuvre par la FONGS ;
- à Ziguinchor, pour y rencontrer à nouveau le comité régional de planification stratégique de la FAR et les institutions qui en sont membres, ainsi que le centre national de formation des techniciens en agriculture et génie rural, ainsi que plusieurs organisations et associations de femmes, à qui a été présenté le volet 222 du projet (appui à la mise en partenariat) ;
- dans les régions de Thiès et de Louga, afin d'évaluer le processus de la concession du service public en formation, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'orientation agro sylvo pastorale.

Pour des raisons de compréhension et de cohérence, il a été décidé, d'un commun accord avec la coordination du projet, d'imputer les dépenses relatives aux missions réalisées à l'intérieur du pays aux lignes budgétaires concernées par l'objet même de ces déplacements ; ainsi, les missions liées aux questions de pilotage de la FAR dans les régions seront désormais imputées sur la ligne 213 « appui aux comités de coordination et aux réseaux de formateurs et formatrices ».

### **Activité 2.1.3 « Appui aux comités de coordination et aux réseaux de formateurs »**

#### **→ Appui au comité national**

Au niveau national, on note un net fléchissement, en tendance, de la dynamique qui animait l'an dernier le groupe thématique « Renforcement de capacités », pour la mise en application de la LOASP et dont le BFPA est le chef de file.

Dans ce cadre, le BFPA a proposé au début du 3<sup>ème</sup> trimestre, un projet de décret portant création et organisation d'un Comité National de Développement des Compétences des Acteurs

du Développement Agro-Sylvo-Pastoral qui serait aussi décliné au niveau régional et associerait dans ses réflexions les acteurs et les actrices du conseil, de la recherche et de la formation. Cependant, en fin d'année 2007, il n'a pas été noté d'avancée dans le traitement de ce projet de décret.

Afin d'éclairer le pilotage national de la formation agricole et rurale, dans le cadre des recommandations de la SNFAR et des engagements pris dans la LOASP, une mission conjointe BFPA – DAPS s'est rendue dans les régions de Thiès et de Louga en décembre 2007.

Il s'agissait d'évaluer le processus de la concession du service public en formation, et d'en identifier les goulots d'étranglement, de manière à élaborer une note de cadrage (ou d'orientation) pour la politique de concession de service public de formation aux OPA et aux organisations de la société civile (OSC). C'est dans ce cadre, avec aussi des entretiens à Dakar, qu'ont été approchées les organisations professionnelles suivantes : FONGS, FNPC, FAPAL, FENAFILS, FPMN, ASPRODEB et UGPM de Mékhé.

En 2008, sont prévus un appui à l'animation du groupe thématique Renforcement de capacités pour la mise en œuvre LOASP ainsi qu'aux rencontres du comité national afin de redynamiser leurs réflexions.

#### → Appui aux comités régionaux

En appui aux comités régionaux, un premier déplacement à Saint Louis en juin 2007 a permis de faire le point avec les acteurs concernés (membres du RESOF) sur la préparation des travaux relatifs à la mise en place d'un comité de pilotage régional. Au retour de cette mission, les propositions que le RESOF s'était engagé à adresser au BFPA n'ont pas été reçues.

D'autres déplacements du BFPA dans les autres régions ont constitué un préalable au démarrage et/ou à la poursuite des chantiers envisagés sur l'axe « Pilotage et régulation » de la stratégie nationale de formation agricole et rurale.

Ainsi à Kaolack, du 8 au 11/08/2007, une dizaine d'acteurs majeurs ont été rencontrés et plusieurs rencontres ont été organisées dans le but de lancer une dynamique régionale pour la mise en place d'organes de pilotage partagé et de régulation participative de la formation agricole et rurale. Tous les acteurs et actrices rencontrés ont marqué leur accord pour un pilotage et une régulation de la formation agricole et rurale dans la région de Kaolack. Cependant, la plupart d'entre eux ont exprimé des doléances sur le financement de sessions de formation dans l'immédiat.

Une autre mission du BFPA s'est rendue à Tambacounda du 29/07 au 04/08/2007, pour préparer la mise en place d'un cadre de concertation et de planification de la FAR. Des séances de travail se sont tenues avec l'ensemble des acteurs susceptibles d'être intéressés par le projet pour partager l'information et impulser la création d'un cadre de concertation. Tous sans exception ont jugé pertinente et opportune l'idée d'un Comité Régional tel que présenté et envisagé par le Bureau, à travers la SNFAR, à condition que l'idée soit menée jusqu'au bout.

Tous les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de créer le cadre de concertation mais les intérêts poursuivis sont divers, de même que des réticences sont toujours constatées au niveau de certains acteurs, du fait d'un manque de confiance envers d'autres acteurs. Du reste, malgré l'adhésion à l'idée affichée par tous les acteurs rencontrés, la mise en place du cadre et son fonctionnement correct ne peut être envisagée comme une simple formalité.

Dans le prolongement de ces missions des second et troisième trimestres (Saint-Louis, Tambacounda, Kolda et Kaolack), le BFPA a souhaité à nouveau se déplacer dans ces régions pour y genrer les précédentes interventions du BFPA et pour y rencontrer un nombre plus significatif de femmes rurales. Cependant, la coordination nationale du projet n'a pas donné son

accord pour réaliser ces missions considérant qu'elles étaient redondantes avec les missions réalisées très peu de temps auparavant. La coordination du projet a demandé au BFPA de réviser les termes de référence d'une mission de ce type visant à mieux prendre en compte le genre dans la formation agricole et rurale.

En outre, une mission du BFPA s'est rendu dans la région de Ziguinchor du 14 au 18 août 2007 pour rencontrer les principales structures actrices dans la formation agricole et rurale (collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat, projets et programmes, organisations professionnelles agricoles, ONG, etc.).

Au cours de la mission plusieurs rencontres et échanges ont été organisés dans le but de relancer le processus de dynamisation du Comité Régional de Planification Stratégique de la Formation Agricole et Rurale (CRPS/FAR), mis en place en 2000. Une réunion de synthèse s'est tenue au Conseil Régional en présence de tous les membres du comité restreint. La rencontre a permis aux différents membres d'exposer leurs points de vue sur :

- le fonctionnement et l'organisation du comité restreint ;
- les orientations à donner au CRPS/FAR suite aux nouveaux développements (financement du Bureau d'Appui de la coopération sénégal-suisse) ;

Le BFPA a promis suite aux différentes rencontres, de faire des suggestions/recommandations pour dynamiser le CRPS/FAR qui constitue une réalité malgré les difficultés de fonctionnement. Certains membres ont des points de vue divergents sur la cible à privilégier pour la phase test (CLCOP (ANCAR), OPA de base (CRCR), Collectivités locales (ARD)). Une relecture des textes fondateurs du CRPS/FAR est apparue nécessaire pour les adapter, ainsi qu'une nouvelle distribution des rôles et responsabilités. Par ailleurs, un travail de remobilisation en direction des écoles est apparu nécessaire afin qu'elles comprennent leur place dans le dispositif global.

Dans cette optique, une équipe du BFPA s'est donc rendue dans la région de Ziguinchor du 22 au 27 octobre 2007 ; limitée à deux cadres du BFPA (dont l'ETI) au lieu des trois initialement prévus, cette mission n'a pas pu atteindre tous les quatre objectifs qu'elle s'était fixée, qui tournaient autour :

- du pilotage régional, avec le Comité Régional de Planification Stratégique de la FAR, pour que, à travers leurs représentants (es), les populations et des professions rurales, puissent participer aux processus de concertation et de décision sur les questions stratégiques qui concernent leur développement économique et social ;
- de la régulation de l'enseignement initial / qualité de l'offre de formation avec le CNFTAGR, afin d'impulser une dynamique de progrès, accolée à l'affectation des nouveaux enseignants formés à l'école normale supérieure d'enseignement technique et professionnel de Dakar (formation cofinancée par le PACD et la coopération suisse) ;
- du recensement des opérateurs et des opératrices de FAR, pour la prochaine base de données du BFPA ;
- du travail avec le CRCR et avec l'ANCAR, pour rappeler les opportunités offertes par le volet 222 « Mise en partenariat » de la composante 2 du PACD, mise en œuvre directement par notre Bureau, et identifier et apprécier des initiatives locales qui pourraient être éligibles à l'appui du PACD, notamment lorsqu'elles sont mises en œuvre par des associations de femmes rurales.

Cette dernière mission a provoqué un changement important de responsable au sein du secrétariat exécutif de ce comité régional. Des facteurs de blocage de la situation ont pu être clairement mis en évidence par les acteurs du comité. Le BFPA, à travers deux de ses agents (M.Sarr et M.Malon), a proposé qu'un échange plus large autour des enjeux liés aux questions de pilotage puisse faire l'objet d'une ou deux journées de partage avec les acteurs et actrices

d'autres régions dans les derniers jours de l'année 2007. Réagissant fin novembre aux termes de référence proposés dans ce sens, le Bureau d'Appui à la Coopération Sénégal-Suisse, s'est déclaré vivement intéressé et a proposé de prendre en charge et d'accueillir cette rencontre jugée prioritaire, au cas où le BFPA ne puisse le faire.

Cette rencontre a donc eu lieu les 17, 18 et 19 décembre dans les locaux du Bureau d'appui, avec sa prise en charge, et la participation des acteurs des régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda et Saint-Louis.

En 2008, concernant l'appui aux comités régionaux, il est prévu :

- un appui à la mise en place d'une formation innovante des jeunes ruraux en partenariat avec le Résof, le CIH et les OP du Delta Fleuve Sénégal ;
- un appui au CRPS-FAR de Ziguinchor ;
- un appui au pôle de services de Kolda et Tambacounda.

En vue d'appuyer les réseaux régionaux de formateurs, il est prévu également en 2008 un appui au RESOF avec notamment l'organisation de deux ateliers au niveau départemental.

#### **Activité 2.1.4 « Appui pédagogique pour définir l'offre de formation »**

Une mission de relance de la réflexion engagée au centre de formation professionnel horticole de Cambérène a tenté de débloquer la situation ; nous attendons du CFPH l'état d'avancement des documents déjà réalisés et stabilisés.

La mission d'octobre du BFPA a permis de rencontrer toute l'équipe du centre national de formation des techniciens en agriculture et génie rural de Ziguinchor et de désamorcer un mécontentement assez vif lié à un sentiment d'abandon par la tutelle, sentiment exacerbé lors d'une tournée d'un précédent Ministre de l'agriculture dans la région assurant que cette école ne relevait pas de son ministère.

A la fin de nos échanges, l'équipe pédagogique et son directeur s'étaient engagés à adresser, par voie officielle, des propositions au BFPA dans un délai de quelques semaines. Malheureusement, les agents du Bureau n'ont pas connaissance à ce jour de la réception d'une correspondance de l'école allant dans ce sens, bien que des échanges informels par courriels semblent indiquer qu'une requête ait été adressée par courrier par le CNFTAGR au BFPA vers la mi novembre 2007.

Les examens de fin de formation de la promotion en cours à l'ENSETP ont nécessité l'implication quasi permanente d'un cadre du Bureau pendant près d'un mois, sans compter le suivi réalisé durant le stage en situation professionnelle des futurs professeurs. (épreuves nombreuses et majoritairement orales – pratiques individuelles). Pour mémoire, cette formation, qui s'est étalée entre novembre et juillet 2007 a été co-financée par le PACD et la coopération suisse.

La formation pédagogique des huit jeunes enseignants, ainsi que ceux du lycée de Thiès (filiale technologique agricole, comme celui de Bignona) à l'ENSETP est achevée : tous ont réussi aux examens. Les huit jeunes ingénieurs ont désormais acquis le statut de professeur de l'enseignement technique, et six d'entre eux ont rejoint en octobre 2007 leur nouvelle affectation au CNFTAGR de Ziguinchor.

Le BFPA déplore cependant une certaine « déperdition » de 25% de l'effectif prévu, au moment de leur affectation (du ressort du Bureau des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage) : l'un ira servir dans une Direction Régionale du Développement Rural, tandis que le dernier cas ira gonfler un effectif déjà plus que pléthorique - et

suffisamment dénoncé comme tel - au Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambérène.

Après avoir associé le BFPA à sa réflexion, initiée depuis un peu plus d'un an, le Centre national de formation des techniciens et des techniciennes de l'élevage et des industries animales (CNFTEIA de Saint Louis) a sollicité l'appui du projet PACD pour la tenue d'un atelier de validation de son projet d'établissement. Après plusieurs échanges, le CNFTEIA a finalisé fin juin et début juillet sa demande d'appui. La requête sous sa forme définitive est parvenue au BFPA le 04/10/2007.

Cependant, la tenue de cet atelier est toujours en « *stand by* » fin 2007. Prévu courant octobre, il a tout d'abord fallu le différer en raison du retard enregistré dans le renouvellement de la caisse d'avance du projet. Par la suite, lorsque les fonds ont été disponibles dans la première décennie de décembre 2007, un remaniement ministériel en date du 14/12/2007 a supprimé le ministère de l'élevage. Le directeur de l'école a donc logiquement souhaité attendre la passation de service pour pouvoir informer l'autorité nouvellement en charge du secteur de l'élevage. (Cette passation de service n'est finalement intervenue qu'au début du mois de janvier 2008). L'atelier s'est tenu finalement le 07 et 08 mars 2008 à Saint-Louis.

La trésorerie insuffisante de la caisse d'avance a aussi contraint le BFPA à renoncer à participer à l'atelier que le RESOF avait programmé les 13 et 14 novembre 2007. Cet atelier, dans le prolongement de notre mission de la fin du mois de juin, devait permettre de concrétiser une idée originale avancée par le BFPA à la mi 2006 : la construction et la mise en œuvre collective d'un programme alternatif et innovateur de formation de jeunes agriculteurs et agricultrices dans la vallée du fleuve Sénégal.

Soumise à la même contrainte de réapprovisionnement de la caisse d'avance du PACD, l'UFR Sciences Agronomiques et Développement Rural de Thiès (UFR SADR, ex ENSA) a pour sa part pu tenir le 6 décembre 2007 les deux ateliers prévus de validation de nouveaux curriculum :

- licence professionnelle en qualité dans les industries agro-alimentaires,
- master professionnel en foresterie, environnement et gestion des ressources naturelles.

En plus du financement mobilisé à travers le projet, le BFPA a pu, par le biais de deux de ses agents (l'AT et la Responsable du Bureau), contribuer aux travaux et faire part de ses points de vue.

Le BFPA, malgré des conditions internes difficiles et grâce à l'engagement d'un de ses agents (M. Sarr) appuyé par la coordination nationale du projet, a finalement pu organiser un atelier de formation de formateurs et d'économistes du 10 au 14 décembre à Kaolack. Il était consacré aux Déterminants de la compétitivité et à l'analyse des filières : concepts, méthodes et applications dans les agricultures et l'agroalimentaire au Sénégal.

L'expertise du CIRAD a été largement appréciée par les 22 participants et participantes, et on peut s'attendre à ce qu'un partenariat se noue autour de cette thématique entre le CIRAD et l'UFR de Thiès. Un important travail de capitalisation autour de cette activité a été réalisé sous la responsabilité de M. Sarr. Un CD ROM est disponible à cet effet..

Cette activité cadrerait parfaitement avec l'esprit de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal (SCA), en insistant sur les chaînes de création de valeur dans les filières agricoles ; en proposant des outils performants d'analyse des filières agricoles aux formateurs, professeurs et cadres des services agricoles (centres de gestion et d'économie rurale, DAPS, université,



écoles d'agriculture et d'horticulture, ONG), cette action entre également parfaitement dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale, en contribuant i) à la professionnalisation des filières de formation techniques, ii) à mieux articuler l'enseignement secondaire et supérieur, et iii) à diversifier l'offre de formation.

Cet atelier a été organisé en collaboration avec l'ONG VECO SENEGAL. Il est prévu de poursuivre cette collaboration pour adresser une requête à la FAO (TCP) sur la même problématique. Un protocole d'accord a d'ailleurs été signé en ce sens entre la DAPS et cette ONG.

Deux CD ROM ont été dupliqués au sein du BFPA en prévision de leur remise aux formateurs du dispositif FAR (prévu lors du prochain regroupement semestriel) :

- Condensé de l'information disponible sur le sous secteur de la F.A.R ;
- Condensé de ressources pédagogiques.

Le premier des deux regroupements semestriels 2007 des formateurs des centres de formation sous tutelle a été reporté ou annulé à plusieurs reprises, tout d'abord pour cause de Ramadan puis pour des raisons de désaccords techniques. En effet, le regroupement semestriel des formateurs et des responsables des centres de formation sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage prévu les 7 et 8 novembre 2007 à Thiès a été annulé du fait que les termes de référence devaient être repris relativement à une prise en compte du genre. Malheureusement, les invitations n'ont finalement pas été envoyées aux intéressés et la réservation auprès du réceptif annulée *in extremis*,

Des termes de référence ont à nouveau été proposés pour que cette rencontre ait lieu les 27 et 28 décembre 2007. Cependant, des divergences internes d'approche sont à l'origine d'un nouveau report sine die de cette manifestation.

Ce regroupement semestriel s'est finalement tenu les 17 et 18 mars 2008.

Outre la démotivation des agents qui ont engagé leur crédibilité dans l'organisation de cette manifestation auprès des professionnels du secteur, l'annulation récurrente de ce regroupement en 2007 a été regrettable car il en était beaucoup attendu. Cette rencontre devait notamment servir à mesurer le chemin parcouru par les centres de formation depuis le diagnostic partagé en mars 2005 à Thiès (atelier pris en charge par le PACD avant son transfert à l'AFD, et dont les contributions avaient donné lieu à une capitalisation sous la forme de deux tomes, diffusés).

Aucun regroupement des formateurs, et des responsables des centres de formation sous tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage ne s'est donc tenu au cours de l'année 2007 alors qu'ils avaient été proposés sur une base semestrielle. Il s'agit là d'un handicap pour la programmation technique et budgétaire 2008 de la sous-composante 2.2 , en particulier pour les lignes budgétaires :

- 211- diagnostic du dispositif de formation,
- 214- appui pédagogique pour définir l'offre de formation (dont appui aux projets d'établissement).
- 216- appui à la mise en œuvre de nouveaux partenariats (avec des établissements de formation français).

Au delà de la difficulté technique qui en résulte pour élaborer cette programmation 2008, au niveau du BFPA, l'ensemble des centres de formation sous tutelle risquent d'en pâtir alors que le projet entre dans sa dernière année.

En 2008, en appui aux projets d'établissements, le BFPA a prévu :

- un appui à la rénovation de l'offre de formation des Centres d'initiation horticole (CIH) ;

- un appui à la mise en œuvre du projet d'établissement de l'école d'élevage de Saint-Louis (CNFTEIA) ;
- un appui à la diversification des missions de l'école d'agriculture de Ziguinchor (CNFTAGR) ;
- un appui à l'élaboration du projet d'établissement du CFPH de Cambéréne.
- un appui à la diversification de l'offre d'enseignement supérieur agronomique (ISFAR)

Sont également prévues en 2008 différentes activités relatives à la formation de formateurs :

- la formation de professeurs (statut METP) ;
- un regroupement semestriel des formateurs des centres de formation sous tutelle ;
- la formation d'animateurs de Caritas et de formateurs (approche de la demande de formation) ;
- la formation systèmes agraires des enseignants de l'ENEA.

#### **Activité 2.1.6 « Appui à la mise en œuvre de nouveaux partenariats »**

La rigueur du travail réalisé en 2006, avec l'appui de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar, par le BFPA avait donné lieu à l'atelier international sur l'économie de la formation agricole et rurale, qui s'était tenu au CESAG.

C'est l'occasion de mentionner le rôle du PACD dans le partenariat, désormais bien installé, qui s'est noué depuis 2006 entre SUPAGRO – Institut des Régions Chaudes de Montpellier, et l'ENEA de Dakar autour des questions d'économie de la formation rurale.

Le BFPA attendait alors des propositions de l'Université de Thiès (UFR Sciences Agronomiques et Développement Rural), pour appuyer un nouveau partenariat.

Cependant, le BFPA attend toujours une réaction de l'Université de Thiès, identifiée dès la rédaction initiale du projet comme principal bénéficiaire du voyage d'études budgétisé : un courrier rappelant l'opportunité offerte a été adressé au Recteur de Thiès au mois de juillet 2007. Le BFPA a fait part, à l'occasion de l'atelier du 06/12 à Thiès, de son étonnement devant l'absence de réaction du Recteur de l'université, à la suite de sa correspondance de juillet 2007 rappelant l'opportunité offerte par le PACD pour réaliser un voyage d'études. Ses interlocuteurs n'en étaient manifestement pas informés, ce qui explique cette absence de réaction de la part de leur institution.

Du côté des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle agricole et rurale, les multiples reports du regroupement semestriel des formateurs n'ont pas permis au BFPA de décliner ce qui était attendu d'éventuels partenariats, dans leur forme et dans leur esprit et donc de définir des actions éligibles.

La programmation du voyage d'études du pôle universitaire agronomique de Thiès est donc reconduite en 2008 si l'UFR réagit dans ce sens d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

En 2008, sont également prévus différents voyages d'échanges et partenariat :

- un partenariat BFPA – Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture français (DGER) ;
- une mission d'échanges avec le pôle de l'ENESAD Dijon ;
- une mission d'échanges avec le pôle avec Sup Agro Montpellier ;

- une mission d'échanges avec le pôle avec Toulouse (ENFA et Université).

Enfin, le BFPA a prévu de participer à certains colloques internationaux sur la FAR, notamment :

- au séminaire FAO sur l'éducation des populations rurales (Rome, Italie) ;
- aux journées annuelles du réseau international FAR (Tunisie).

### **Activités de coordination de la composante 2 :**

Le BFPA a mené en 2007 des activités de coordination et animation de la composante 2 :

- préparation de la journée de retraite de l'équipe projet (tenue le 12/01/2007) en perspective de la réunion du Comité de Pilotage du 1<sup>er</sup> mars 2007 :
  - Rapports technique et financier 2006
  - Programmation 2007
- élaboration des quatre rapports d'activité trimestriels de la composante 2, consolidant les compte-rendus des deux sous-composantes 2.1 et 2.2. ;
- préparation et organisation des comités de suivi de la composante 2 tenus le 16 mai 2007 et le 21 novembre ;
- suivi des activités déroulées dans les différents volets dont la mise en œuvre a été confiée aux OP (sous-composante 2.2).

En outre, le BFPA a assuré le pilotage, la mise en place et le suivi des procédures d'appel à propositions pour la sous composante 2.2 :

- Appel à propositions 226 – volet Horticulture (et procédure de relance suite à appel infructueux) ;
- Appel à propositions 225 – volet Elevage ;
- Volet 224 (Appui à la FNPC) : appui à la finalisation de la programmation technique et budgétaire et proposition d'un cahier des charges pour l'action de formation ;
- Corrections apportées au contrat d'objectif pour la mise en œuvre du sous volet 223 « Mise en œuvre du plan de formation des responsables d'OP » signé entre la DAPS et la FONGS, suite aux observations de l'Agence Française de Développement accompagnant son Avis de Non Objection ;
- tenue de plusieurs réunions d'appui aux OPA retenues sur les volets Elevage et Horticulture pour les aider à finaliser les documents constituant les annexes des contrats d'objectifs.

Le BFPA a aussi participé au suivi des activités déroulées dans les différents volets dont la mise en œuvre a été confiée aux OP ;

Enfin le BFPA a effectué des missions de suivi avec l'AT positionnée au niveau de l'ANCAR (M<sup>lle</sup> ANOUILH) auprès de la FONGS (volets 221 & 223) et de la FNPC (voir compte-rendus disponibles)

Le BFPA a également diffusé l'information relative au volet 2.2.2 « Partenariats entre OP » : la mission d'octobre à Ziguinchor a permis de rencontrer une soixantaine de femmes de la FAFS

et de la fédération régionale des GPF de Ziguinchor ; celles-ci avaient alors l'intention de solliciter rapidement le PACD pour nouer des partenariats en lien direct avec leurs préoccupations : filière sésame, commercialisation du sel avec le Mali, valorisation et transformation des fruits et légumes, avec notamment des difficultés concernant la qualité des emballages.

### **Autres activités**

Des activités en lien direct avec celles du PACD mais n'étant pas directement PACD ou financées par d'autres sources ont été menées par le BFPA :

- Animation du groupe thématique « Renforcement des capacités des acteurs du monde rural », dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale.
- Interventions du Bureau dans la formation des élèves professeurs à l'ENSETP (conférences, jury d'exposés).
- Elaboration d'une plaquette de présentation du BFPA.
- Participation au recrutement du Responsable Formation national de l'ASPRODEB.
- Réalisation d'un CD Rom auto exécutable « Condensé de l'information disponible sur le sous secteur de la F.A.R. », diffusé notamment dans les écoles de formation de techniciens du développement rural, du Supérieur agronomique et des centres de formation agricoles, mais aussi en direction de plusieurs Organisations Professionnelles.
- Finalisation de la maquette d'un CD Rom auto exécutable « Condensé de ressources pédagogiques », qui sera diffusé auprès des formateurs du dispositif FAR.
- Participation au comité d'organisation, et co animation de l'atelier sous régional sur la formation et le conseil pour la promotion des exploitations familiales rurales, qui s'est déroulé au CIFA de Ndiaye (région de Saint Louis) du 07 au 14 février 2007.
- Appui à l'élaboration de cahier des charges pour le FNRAA (mise en réseau du Système National de Recherche Agro sylvo pastoral).

Le Responsable du BFPA (M Elhadji Abdou GUEYE) a effectué une mission au Bénin en avril 2007 pour présenter, à leur demande et sur un financement de la Banque Mondiale, aux membres du Secrétariat Technique et du Comité de Coordination et de suivi de la SNFAR du Bénin, les étapes du processus de l'élaboration de la SNFAR du Sénégal, les difficultés rencontrées et les solutions préconisées ainsi que pour clarifier la relation entre « Loi d'Orientation Agricole et SNFAR » et expliquer, avec le cas du BFPA du Sénégal, la pertinence d'un organe chargé de la régulation et du contrôle des actions de formation agricole et rurale.

M Souleymane SARR a effectué une mission au Cameroun, du 21 au 25 mai dernier, à l'invitation du réseau international sur la formation agricole et rurale R-FAR.

Devant les représentants des équipes SNFAR d'une douzaine d'autres pays d'Afrique de l'ouest, du centre et du Maghreb, M Sarr a présenté une contribution du Sénégal portant sur le rôle et la place des acteurs dans la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale.

Le BFPA (M. MALON) a également contribué à l'élaboration de propositions méthodologiques pour la définition d'un plan de formation des ressources humaines de l'ANCAR.

### c) Contraintes et perspectives

La sous-composante 2.1 SNFAR a réalisé des activités en 2007 pour environ 25,5 millions de francs CFA ce qui représente 28% du budget prévisionnel 2007. En cumulant les activités 2006 et 2007, seuls 25 % des fonds destinés à la composante 2.1 sur toute la durée du projet PACD ont été exécutés. L'année 2008 sera donc cruciale pour réaliser l'ensemble des activités prévues dans le projet.

#### • Les contraintes

D'une manière générale, et à l'exception de deux actions pour lesquelles des avances ont été versées aux bénéficiaires, les retards suivants ont pesé sur le fonctionnement du projet en début 2007 :

- mise en place des fonds, des procédures (liées à la complexité du montage institutionnel),
- validation tardive du budget 2007 lors du dernier comité de pilotage (12 avril 2007).

Ceci a contraint l'équipe projet en charge de la composante 2 de temporiser les actions de relance des différents partenaires bénéficiaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

De plus, comme indiqué précédemment, le Bureau FPA a connu quelques perturbations liées aux lenteurs administratives (un demi trimestre) relatives au changement de son responsable.

Certains dossiers comme la requête de l'Université de Thiès ont souffert également d'une procédure d'instruction interne qui a duré près d'un trimestre.

Le second semestre 2007 n'a pas connu un rythme soutenu d'activités, mis à part la réalisation de quelques missions de terrain, du fait notamment de dysfonctionnements internes persistants. La communication au sein de l'équipe du BFPA a connu certaines difficultés ce qui a ralenti le rythme des retombées attendues des dynamiques créées à l'occasion des échanges avec les partenaires en région lors des missions de terrain.

Des modes opératoires pour contourner certains blocages internes ont ainsi été mis en place, par exemple pour que la session de formation réalisée mi-décembre à Kaolack puisse finalement avoir lieu. Sans cette action dont le budget était de 9,4 millions de francs CFA, le taux de décaissement de la sous-composante 2.1 pour l'année 2007 serait particulièrement faible.

L'engagement individuel de certains agents au sein du BFPA, comme celui qui était responsable de cette dernière activité, ne pourra pas palier durablement les difficultés opérationnelles du service.

La lenteur du réapprovisionnement de la caisse d'avances logée au niveau de la coordination du projet (DAPS) a également constitué un handicap à plusieurs reprises. Certaines activités ont été ainsi retardées ou repoussées notamment au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, la caisse d'avance étant vide une bonne partie du mois d'octobre et du mois de novembre 2007. Il convient de rappeler que cette caisse prend en charge la quasi totalité des activités conduites dans la sous composante 2.1 « Appui à la mise en œuvre de la SNFAR ».

De façon spécifique au niveau des différents volets d'activités, les velléités de pilotage national du sous secteur de la formation agricole et rurale (FAR) sont contraintes par l'absence d'un Cadre national fonctionnel (comité national de planification stratégique de la FAR), qui reste à mettre en place.

Sur la problématique spécifique de la réforme des centres de formation agricole du dispositif public, et des dynamiques des projets d'établissement, l'adhésion des équipes pédagogiques ne semble pas totalement acquise.

La réactivité du niveau régional, pour la mise en œuvre du volet 2.1.3 « appui au pilotage régional et aux réseaux de formateurs régionaux » reste faible.

Enfin, le volet « Partenariats » met du temps à démarrer du fait en partie de difficultés de compréhension des grands principes de l'activité et de connaissance de l'opportunité d'échanges offerte par les intéressés directs. Il est en effet demandé au projet de façon récurrente de prendre en charge des honoraires de formateurs, français et sénégalais.

Enfin, les reports successifs de la rencontre avec l'ensemble des centres de formation sous tutelle ont lourdement handicapé la rénovation du dispositif de formation agricole et rurale.

- **Les perspectives**

Les activités prévues au début de l'année 2008 auront trait à :

- l'atelier de validation du projet d'établissement de l'école d'élevage,
- le regroupement semestriel des formateurs,
- des déplacements en région,
- la livraison de l'application « base de données » sur les opérateurs de FAR,
- la livraison et la mise en service du groupe électrogène .

Comme vu précédemment, d'autres activités sont prévues en 2008 dont notamment :

- appui à la formalisation et au démarrage des activités d'un cadre national de pilotage, commun à la formation, au conseil et à la recherche, dans le cadre de la LOASP ;
- missions préparatoires à la mise sur pied de deux nouveaux comités régionaux de pilotage de la formation agricole et rurale, pour les régions de Tambacounda et de Kaolack ;
- déroulement du partenariat avec l'ONG VECO SENEGAL, relatif à l'organisation avec l'appui de la FAO d'un atelier mi 2008 (value chain analysis) ;
- poursuite des travaux relatifs au projet d'établissement du CFPH de Cambérène ;
- (en lien avec la coopération suisse), appui à la concrétisation d'une formation innovante pour les jeunes ruraux : il s'agit d'une formation longue mise en oeuvre par le Centre d'initiation horticole de Saint Louis mais « in situ », avec des jeunes sélectionnés par les OP (fédération des périmètres autogérés, et ASESACAW) ; de plus, ces deux OP participeront avec le RESOF au pilotage, à la définition du programme et des modalités pédagogiques, ainsi qu'aux interventions d'encadrement des jeunes ;
- démarrage du chantier relatif à la carte des formations proposée par le CNFTAGR (et poursuite du travail avec le Comité Régional de Ziguinchor) ;
- mission de prise de contact de la responsable du BFPA dans les CIH, CPA et les Centres nationaux de formation de techniciens et de techniciennes ;
- appui à l'institut supérieur de formation agricole et rurale (ISFAR) pour la conduite d'une étude de terrain relative à l'élaboration d'un programme de formation au métier de conseiller agricole et rural ;
- instruction de la demande de la CARITAS Kaolack, pour une session de formation de formateurs et formatrices du 12 au 30 mai 2008, en partenariat avec l'IRC Montpellier et l'ENEA ;

- instruction de la demande de l'ENEA, pour une session de formation de ses formateurs et formatrices, sur les outils de l'approche systèmes agraires ;
- participation aux travaux et aux orientations du Réseau FAR international ;
- préparation de la journée de présentation d'une synthèse des travaux sur l'économie de la formation agricole et rurale réalisés mi 2007 : valorisation et diffusion.

### 3.4. Sous-composante 2.2 : Appui aux Organisations de Producteurs en tant qu'acteurs institutionnels pour le renforcement des filières

a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008

<b>Objectif spécifique :</b> Renforcer les capacités des acteurs du monde rural					
<b>Résultat :</b> Les Organisations de Producteurs sont confortées en tant qu'acteurs institutionnels					
<b>Sous composante 2.2 – Année 2007</b>					
Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<b>Activité 2.2.1</b> Mettre en place une cellule chargée de la préparation et du suivi des Politiques agricoles et des Négociations Commerciales Internationales au sein des OP sénégalaises, gérée par les organisations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cellule est opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2006</li> <li>- Les services aux OP sont délivrés au moins dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2006 en terme : de diffusion d'informations adaptées et accessibles par la base sur les thèmes d'intervention de la cellule ; de mise à disposition d'expertises pour la préparation de propositions et d'interventions de représentants des OP sur ces mêmes thèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achever la définition d'un plan d'action pour l'année 1 : (atelier de programmation associant OP et partenaires)</li> <li>- Mettre en place la cellule (achat d'équipement...)</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du lancement du volet 221 notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rencontre avec le Secrétaire Général et le responsable technique de la FONGS et l'équipe projet du BFPA le 30/01/07</li> <li>o Plusieurs comités de pilotage internes organisés par la FONGS pour préparer la mise en œuvre de la cellule en cohérence avec les autres programmes et stratégies de la FONGS</li> <li>o Réunion de cadrage administratif et financier (procédures ...) avec le gestionnaire comptable et l'AT du PACD ainsi que l'équipe comptable de la FONGS le 16/03/2007</li> <li>o Lettre de relance pour l'organisation de l'atelier de planification transmise par le BFPA à la FONGS le 27/04/2007</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser l'équipement de la cellule et la régularisation de l'assistant</li> </ul>



Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plusieurs réunions techniques pour le lancement entre l'équipe projet et la FONGS (dernière le 04/05/2007) ;</li> <li>○ Tenue de l'atelier de planification du volet 221 tenu les 17 et 18/05/2007</li> <li>- Achat du matériel principal pour l'équipement de la cellule mais la finalisation de l'équipement ne s'est toujours pas faite.</li> <li>- Personnel principal mis en place et opérationnel : un assistant est mis à la disposition du responsable de la cellule.</li> <li>- Régularisation budgétaire non faite (les modalités sont elles définies ?)</li> <li>- Lancement des activités suivantes :               <ol style="list-style-type: none"> <li><b>3. Constituer une base de données d'informations;</b></li> <li><b>4. Identifier les destinataires des informations à diffuser :</b></li> <li><b>5. Constituer un réseau disposant d'outils :</b></li> <li><b>6. Mobiliser des personnes ressources internes et externes.</b></li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement de la cellule</li> <li>- Personnel mis en place et fonctionnel</li> <li>- Liste provisoire des institutions et personnes ressources identifiées</li> <li>- Une proposition de l'Inter-réseaux sur la veille informatique</li> <li>- Un plan d'action</li> <li>- Un programme de travail annuel, un chronogramme et un budget</li> </ul>	

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
		<p><b>- Pour l'activité 3 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Constituer deux (2) groupes thématiques</li> <li>2. Organiser 5 ateliers thématiques d'information et de partage</li> <li>3. Élaborer les informations à diffuser en fonction des destinataires</li> <li>4. Diffuser les informations en fonction des destinataires</li> <li>5. Mettre en œuvre un processus de capitalisation des expériences de négociation (atelier)</li> <li>6. Mettre en cohérence le sous-volet 2.2.1 (Cellule) et le sous-volet 2.2.3 (formation) en identifiant les synergies à construire</li> </ol>	<p><b>- Pour l'activité 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. Les informations existantes et les informations sur le suivi des processus ont été collectées et le point est fait sur la thématique LOASP et campagne agricole</li> <li>○ 1. Les deux décrets d'application (FNDASP et CSOASP) ont été mis à disposition des Plates-formes qui les ont examinés et ont formulé des propositions d'amélioration</li> <li>○ 2. Les listes provisoires des deux groupes thématiques sont établies</li> <li>○ 3. Ateliers spécifiques non tenus : les informations ont été diffusées lors d'un atelier-formation dans le cadre du sous-volet 2.2.3</li> <li>○ 4. Une base de données stratégique sur la LOASP et sur la campagne agricole 2007-2008 est constituée</li> <li>○ 4. Un dossier a été constitué sur l'ensemble des 7 thématiques de la LOASP et a été diffusé à tous les participants à l'atelier formation sur la LOASP</li> <li>○ 5. Non réalisé</li> <li>○ 6. Les synergies à construire sont identifiées et la cohérence est établie entre les 2 sous-volets 221 et 223</li> </ul>	<p>« Extrants contribuant au résultat visé »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une base de données sur la LOASP et la campagne établie</li> <li>- Un dossier sur la LOASP diffusé aux 7 plateformes</li> <li>- Deux décrets diffusés et analysés par les plateformes</li> <li>- Listes des membres des deux groupes établies</li> <li>- Revue web sur la LOASP et sur la campagne agricole 2007-2008</li> <li>- <i>Les extrants sont difficiles à identifier en ce qui concerne les informations élaborées et diffusées (quelles informations, quel type de bases de données consultées par qui ?)</i></li> </ul>	<p><b>- Pour l'activité 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Constituer deux (2) groupes thématiques</li> <li>○ Organiser 2 ateliers thématiques d'information et de partage</li> <li>○ Élaborer les informations à diffuser en fonction des destinataires</li> <li>○ Diffuser les informations en fonction des destinataires</li> <li>○ Organiser un (01) atelier de capitalisation des expériences de négociation</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraitants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
	<p>- Le niveau d'information – à tous les échelons des organisations – d'OP de différents secteurs et filières d'intervention sur les thématiques de la cellule est nettement amélioré durant la première année d'exécution de la cellule</p> <p>- La cellule est capable de recueillir les avis et propositions des différents échelons des OP – et notamment à la base, sur les thématiques couvertes par la cellule.</p>	<p><b>- Pour l'activité 4 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser des journées de travail avec chaque Plateforme</li> <li>2. Organiser un atelier de synthèse</li> </ol> <p><b>- Pour l'activité 5 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser un atelier sur le fonctionnement en réseau de la FONGS</li> <li>2. Organiser des échanges sur les pratiques de réseau des OPA</li> <li>3. Former les relais d'information des différentes Plates-formes</li> <li>4. Identifier et élaborer des partenariats avec les institutions qui ont des pratiques de réseau</li> </ol> <p><b>- Pour l'activité 6</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les ressources internes pour constituer une base de données de compétences internes à la FONGS</li> <li>2. Identifier les ressources externes pour constituer une base de données de compétences externes</li> <li>3. Rapport d'activité trimestriel et premier mémoire de dépenses</li> </ol>	<p><b>- Pour l'activité 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. 7 journées de travail organisées</li> <li>○ 2. Atelier de synthèse organisé le 23/08/07 réunissant 8 OP et 20 participants</li> </ul> <p><b>- Pour l'activité 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. Non organisé, en cours</li> <li>○ 2. Premier travail réalisé lors des ateliers avec les plateformes</li> <li>○ 3. Non réalisé</li> <li>○ 4. Deux protocoles d'accord ont été proposés par IPAR et Agri-Infos. Une proposition d'axe de travail sur la veille informatique est élaborée par Inter-réseaux</li> </ul> <p><b>- Pour l'activité 6</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. Une mission d'identification réalisée avec les responsables politiques et techniques de la FONGS du 10 au 14/09/07, en cours</li> <li>○ 2. En cours : 1 base de données de compétences externes est constituée</li> <li>○ 3. Quatre rapports trimestriels remis</li> <li>○ 3. Un mémoire de dépense remis</li> </ul>	<p>- 7 journées de travail organisées avec les plateformes du 9 au 16/08/07 en tout près de 210 représentants d'OP réunis</p> <p>- Atelier de synthèse organisé le 23/08/07 réunissant 8 OP et 20 participants</p> <p>- Deux protocoles d'accord proposés (IPAR, Agri-Info)</p> <p>- 1 base de données de compétences externes</p>	<p><b>- Pour l'activité 5 et 6 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser un atelier sur le fonctionnement en réseau de la FONGS et des OPA et former les relais d'information des différentes Plates-formes</li> <li>○ Identifier et élaborer des partenariats avec les institutions qui ont des pratiques de réseau</li> <li>○ Identifier les ressources internes pour constituer une base de données de compétences internes à la FONGS</li> <li>○ Continuer d'identifier les ressources externes pour constituer une base de données de compétences externes</li> <li>○ 4 rapports trimestriels remis</li> <li>○ Au moins deux mémoires de dépenses remis</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.2.2</b></p> <p>Développer des partenariats avec des organisations professionnelles agricoles françaises (et sous régionales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 3 partenariats sont engagés lors de la première année du projet permettant aux OP sénégalaises de développer leurs approches sur la structuration de leurs filières, leurs rôles et leurs propositions en matières de politique agricole</li> <li>- Ces partenariats débouchent sur des actions concrètes aux niveaux des OP sénégalaises dès la fin de la première année du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager (missions de mise en partenariat/échange) au moins 2 partenariats</li> <li>- Au moins 3 missions de mise en partenariat et échange organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un canevas de présentation des propositions de mise en partenariat est établi par l'équipe projet est diffusé le 18/04/07 aux OP faitières sénégalaises et au réseau ANCAR pour diffusion aux OPA</li> <li>- Suivi en avril 2007 par l'équipe projet de la proposition de la mission de mise en partenariat entre les administrateurs des Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CGER) de la vallée du fleuve Sénégal et ceux des groupes de gestion béninois. Proposition déposée le 09.05.2007 et présentée au comité de suivi ; Réalisation de la mission de mise en partenariat entre les OP du CGER et de la CADG au Bénin (du 11 au 16/06/07)</li> <li>- Diffuser l'information sur le volet 222 auprès des OPA : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Annonce (Marius DIA, CNCR) à l'atelier de Mbodienne PSAOP II des 23-27/07/2007 sur le volet 222 devant toute les plateforme des OP</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mission de mise en partenariat réalisée pour un échange méthodologique et la mise en place d'un réseau d'OP opératrices dans le domaine du conseil en gestion aux exploitations familiales entre le Sénégal et le Bénin (mission du 11 au 16/06/07)</li> <li>- 5 séances de travail sur le 222 avec 3 plateformes et le DIRFEL</li> <li>- 5 Projets de mise en partenariat suivis et analysés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser l'information sur le volet 222 auprès des OPA</li> <li>- Finaliser et concrétiser les projets de propositions en cours pour présentation au prochain comité de suivi , notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mission de mise en partenariat FENAGIE Pêche - CNOP Mali</li> <li>o Mission de mise en partenariat DINFEL - Laiterie du Berger Richard Toll</li> </ul> </li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séances de travail sur le 222 avec l'UN3P, Forces Paysannes, la Confédération paysanne, le Dirfel (2 séances)</li> <li>- Suivi d'une proposition en cours d'élaboration entre une OP de femmes transformatrices de produits halieutiques de Yenne et des OP de femmes transformatrices et ou acheteuses de produits halieutiques transformés en Afrique de l'Ouest (intermédiation assurée par la DR de l'ANCAR DK)</li> <li>- Suivi de la proposition à retravailler du GIE de SALAM/OP nigérienne AREN – (Intermédiation assurée par la DR ANCAR de Tambacounda), juin 2007</li> <li>- Suivi de la proposition à retravailler du GIE AL IHSAAN de Koungueul – Intermédiation assurée par la DR ANCAR de Kaolack</li> <li>- Séances de travail sur le 222 avec les DIRFEL, Tamba, Kolda, FENAGIE Pêche)</li> </ul>		

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.2.3</b></p> <p>Former les responsables d'OPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de formation des responsables d'OPA opérationnel et cohérent avec la SNFAR est mis en œuvre dès le deuxième trimestre 2006</li> <li>- Le niveau de compétence de responsables – de différents échelons et OPA (faïtières, régionales, locales) est amélioré en matière de compréhension des enjeux des filières et des politiques nationales et internationales agricoles dès la première année de mise en œuvre du projet</li> <li>- Les capacités des responsables à mobiliser et animer leur réseau de membres et à rédiger des propositions sur les thématiques agricoles les concernant sont améliorées dès la première année du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser la procédure de sélection de l'OP par appel à propositions : attribution de la mise en œuvre du volet à la Fédération des ONGS du Sénégal (FONGS) le 08.01.2007 &amp; Contrat d'objectif DAPS/FONGS signé en mars 2007</li> <li>- Verser la première caisse d'avance</li> <li>- Définir un plan d'action pour l'année 1 (atelier de programmation associant OP et partenaires)</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du lancement du volet 223 notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rencontre avec le secrétaire général et le responsable technique de la FONGS et l'équipe projet du BFPA pour le 30/01/07</li> <li>o Plusieurs comités de pilotages internes organisés par la FONGS pour préparer la mise en œuvre du volet formation en cohérence avec les autres programmes et stratégies de la FONGS (et notamment le PSAOP II)</li> <li>o Réunion de cadrage administratif et financier (Procédures ...) avec le gestionnaire comptable, l'AT du PACD et l'équipe comptable de la FONGS le 16/03/2007</li> <li>o Atelier de programmation du plan de formation du PSAOP II les 05 et 06 avril 2007 confié à la FONGS (participation de l'équipe projet du pour assurer une bonne cohérence avec le PACD)</li> <li>o Lettre de relance pour la transmission des annexes au contrat d'objectif transmise par le BFPA à la FONGS le 27.04.2007</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 atelier de planification tenu regroupant</li> <li>- 40 membres d'OP formés ;</li> <li>- 55 participants à l'atelier</li> <li>- 7 plateformes d'OP représentées ;</li> <li>- Document de propositions d'amendement des deux décrets (FNDASP et CSOASP) établi</li> <li>- 01 plan d'action élaboré par les plateformes visant une appropriation de la LOASP pour l'ensemble des agriculteurs sénégalais</li> <li>- Un plan d'action accompagné d'un chronogramme budgétisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 05 ateliers de formation sur la LOASP (2 ateliers), la campagne agricole (2 ateliers) ; les APE (01 atelier)</li> <li>- Elaboration d'un plan de formation 2008</li> <li>- Document de synthèse de la coordination/suivi-évaluation</li> <li>- Rapports d'activité trimestriels et mémoires de dépenses remis</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plusieurs réunions techniques pour le lancement entre l'équipe projet et la FONGS dont la dernière le 04.05.2007</li> <li>○ Atelier de planification du volet 223 du PACD tenu le 23/08/2007</li> <li>- Plan d'action budgétisé transmis par la FONGS le 31/05/07</li> <li>- Contrat d'objectif DAPS/FONGS signé</li> <li>- 1<sup>ère</sup> Caisse d'avance versée</li> <li>- Atelier de formation sur la LOASP des plateformes d'OP tenu du 27 au 28/09/2007 réunissant 55 participants</li> <li>- 05 ateliers de formation sur la LOASP (2 ateliers), la campagne agricole (2 ateliers) ; les APE (01 atelier), non réalisés</li> <li>- 1 atelier de formation des personnes ressources de la FONGS sur la LOASP réalisé</li> <li>- Elaboration d'un plan de formation 2008 non réalisé</li> <li>- 3 Rapports d'activité remis</li> <li>- 1 Mémoire de dépenses remis</li> </ul>		

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.2.4</b></p> <p>Appuyer les OP de la filière coton (FNPC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation interne de la FNPC participe à une meilleure gestion qualité du coton dès la fin de la première année du projet</li> <li>- La qualité de la participation de la FNPC au comité de gestion du fonds de soutien de la filière est améliorée (fréquence et pertinence de ses propositions et interventions)</li> <li>- La fréquence et la qualité de la participation des représentants de la FNPC aux négociations régionales et internationales sur le coton sont améliorées dès la fin de la première année du projet</li> <li>- La FNPC participe de façon opérationnelle à l'élaboration d'un plan stratégique national de développement du coton dans les deux premières années du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Verser la première caisse d'avance : versée en janvier 2007</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du lancement du volet 224 notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Ajustement de la programmation budgétisée suite à de nouvelles concertations entre la FNPC et ses partenaires opérationnels (Sodefitex, Bamtaare, CNCAS) ; réunions/échanges entre FNPC et équipe technique du projet</li> <li>o Réunion de cadrage administratif et financier avec le gestionnaire comptable du PACD, le coordonnateur DAPS, l'AT du PACD et le DT de la FNPC le 29/03/2007</li> <li>o Programmation amendée définitive proposée par la FNPC le 06/04/2007 avec l'accord officiel de la DAPS de cet avenant au contrat d'objectif</li> <li>o Appui de l'équipe projet BFPA à la FNPC en ingénierie de formation (proposition d'un canevas de cahier des charges pour les formations et note pour une démarche qualité de la formation, le 21/03/2007)</li> <li>o Exécution de la programmation (04-05/2007) : Tournée de sensibilisation des présidents d'Union; examens de sélection des 16 relais formateurs ; réunion de concertation FNPC et ses partenaires opérationnels</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de concertation tenues entre FNPC et ses partenaires opérationnels</li> <li>- Une tournée d'informat° des présidents d'unions réalisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 210 délégués centre de la FNPC ont été formés sur les trois modules suivants :</li> <li>- Commande et paiement des fournisseurs - Détermination du prix de session des intrants <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de versement des remboursements de crédit à la CNCAS</li> </ul> </li> <li>- Dossier de crédit (élaboration et circuit) - Détermination du crédit des Unions et des GPC (agios, intérêts, frais de tenue des comptes, arriérés, etc.)</li> <li>- Animation des GPC et des Unions (organisation de réunions - préparation de PV et compte rendu - Restitution et Sensibilisation)</li> <li>- Rapport d'activité trimestriel et toujours le premier mémoire de dépenses à remettre</li> </ul>



Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des formateurs : 16 présidents d'Union et 16 relais techniques/secrétaires (du 14 au 25 mai 2007)</li> <li>- Mission de l'équipe projet PACD pour assister à deux modules de formation des formateurs</li> <li>- Formation en juin 2007 de 210 délégués sur le 1er module intitulé "Recensement et consolidation des intrants de culture et de besoins en intrants et en matériel - Consolidation des besoins - Détermination du crédit des GPC et des unions - Procédures d'appel d'offre et de livraison des intrants"</li> <li>- Elaboration d'un support de formation disponible pour les formateurs ; supports traduits en wolof et mandingue réceptionnés en janvier 2008 ; traduction du support en puular toujours en cours</li> <li>- 2ème réunion de la FNPC de suivi et bilan avec la SODEFITEX sur la mise en œuvre du volet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o La SODEFITEX et la FNPC ont dressé un bilan positif de la formation des relais formateurs</li> <li>o La FNPC et la SODEFITEX ont convenu de relancer et de suivre la démultiplication de la formation dans les Unions secteurs de la FNPC</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 présidents d'Union et 16 relais techniques et secrétaires de la FNPC formés</li> <li>- Une mission de l'équipe projet réalisée pour assister à deux modules de formation des formateurs à Kolda du 22 au 25 mai 2007</li> <li>- 210 délégués de la FNPC formés sur le 1er module en juin 2007</li> <li>- Un support de formation élaboré et traduit en wolof et mandingue</li> <li>- Une réunion de suivi et bilan entre la SODEFITEX et la FNPC organisée sur la mise en œuvre du volet</li> </ul>	

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.2.5</b> Appuyer les OP de la filière élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau d'information des OP d'élevage sur la législation sénégalaise sur le pastoralisme, sur les enjeux de la LOASP pour le secteur de l'élevage et la réforme foncière en préparation est amélioré dès la fin de la première année du projet</li> <li>- Au moins deux OP d'élevage se coordonnent et collaborent avec les partenaires institutionnels et la recherche pour établir des propositions sur la mise en œuvre de la LOASP et sur la loi foncière en préparation</li> <li>- Des réunions de concertation associant Ministère de l'Élevage et OP de l'élevage sont régulièrement organisées dès la deuxième année du projet sur les questions d'organisation de la filière élevage et sur le pastoralisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser la procédure de sélection de l'OP par appel à propositions : date limite de remise des propositions le 10.04.2007</li> <li>- Définir un plan d'action pour l'année 1 et signer un contrat d'objectif avec l'OP attributaire</li> <li>- Verser la première caisse d'avance</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de la procédure de sélection de l'OP : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Publication de l'appel à proposition le 01/03/2007</li> <li>o Deux propositions reçues (CNCR et FENAFILS)</li> <li>o Evaluation finale tenue le 19/04/2007</li> <li>o Envoi à l'AFD pour DANO du rapport de la commission d'évaluation le 11/05/2007 (ANO reçu le 23/05/07)</li> <li>o Deux séances de travail équipe projet/FENAFILS pour préparer le plan d'action budgétisé</li> <li>o Contrat d'objectif signé le 24/09/2007</li> </ul> </li> <li>- Versement de la 1<sup>ère</sup> avance (13 700 000 FCFA) le 27/09/2007</li> <li>- Organisation d'un atelier de concertation/sensibilisation sur le réseautage</li> <li>- Organisat° d'une formation de formateurs pour les animateurs des OP sur le droit foncier, la LOASP, la mise à profit des opportunités de la décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 C d'O signé</li> <li>- 1 caisse d'avance versée</li> <li>- 39 leaders d'OP ont participé à l'atelier, 10 structures d'OP ont été représentées</li> <li>- 1 comité de pilotage du volet créé</li> <li>- 23 animateurs dont 5 femmes, parmi les 24 convoqués, ont participé à la formation du 14 au 21 Novembre 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une formation des membres (60) des organisations professionnelles sur le module pastoral, le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation</li> <li>- Organiser une formation des leaders (20) des organisations professionnelles, des élus et des techniciens de la DIREL et des institutions de recherche et de conseil agricole sur le module pastoral, le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation</li> <li>- Organiser 3 rencontres (avec 5 membres) du comité scientifique, après identification des membres, pour l'élaboration des documents constitutifs du cadre national de concertation des OP et OIP du secteur de l'Élevage conformément aux recommandations de l'atelier du 14 Novembre 2007</li> <li>- Organiser une formation en plaidoyer lobbying au profit de 20 leaders d'OP et d'OIP</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OP d'élevages du Sénégal participent de façon opérationnelle à des concertations régionales sur la filière élevage</li> <li>- Au moins deux OP d'élevage sont capables de mobiliser et animer leurs réseaux de membres à la base pour les informer sur les problématiques de leur secteur et faire remonter leurs propositions au niveau des instances nationales et régionales en charge du secteur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une formation organisée de 22 leaders des organisations professionnelles sur le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation</li> <li>- Identification des zones pour les formations de démultiplication et des sites retenus pour les formations</li> <li>- Recueil de documentations disponibles sur des projets de partenariat et de concertation dans la sous-région</li> <li>- Investigation au niveau des OP pour des informations liées à l'existence de réseaux de concertation dans la sous-région ou de projets de visite d'échange</li> <li>- Collecte d'informations pour une meilleure planification de la mission en terme de circuit</li> <li>- Acquisit° pour la coordinat° de 2 ordinateurs portables, d'un vidéo projecteur, de deux imprimantes (laserjet et multifonctionnelle) et d'un onduleur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 09 animateurs ont été sélectionnés à l'issue de la formation des formateurs et les cinq (05) zones identifiées pour recevoir les formations décentralisées</li> <li>- 22 leaders d'OP de 7 régions dont 7 femmes, formés</li> <li>- 3 zones retenues et 3 sites identifiés</li> <li>- Lettres d'information rédigées sur la mise place d'un réseau sous régional des acteurs de la filière lait local dans la zone CEDEAO</li> <li>- deux (2) ordinateurs portables, un (1) vidéo projecteur, une (1) imprimante laserjet, une (1) imprimante multifonctionnelle et un (1) onduleur acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une visite d'échange dans les pays de la sous-région (Sahel) pour en connaître les systèmes de production et les stratégies mises en oeuvre pour le développement des filières du secteur de l'élevage pastoral</li> <li>- Diffusion d'informations liées à la mise en œuvre des activités du volet par les organes de presse et à travers le site web de la FENAFILS <a href="http://www.fenafils.org">www.fenafils.org</a>.</li> <li>- Un rapport trimestriel remis</li> <li>- Un mémoire de dépense remis</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<p><b>Activité 2.2.6</b> Appuyer les OP de la filière horticole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins deux OP horticoles sont capables de mobiliser et animer leurs réseaux de membres à la base pour les informer sur les problématiques de leur secteur et faire remonter leurs propositions au niveau de leurs partenaires privés et publics et des instances nationales et régionales en charge du secteur dès la 2<sup>ème</sup> année du projet.</li> <li>- Le niveau d'information des OP horticoles sur leur filière, les enjeux des différentes législations nationales, régionales et internationales pour les secteurs est amélioré dès la première année du projet</li> <li>- Les OP horticoles participent de façon plus opérationnelle (fréquence des participations, qualité des propositions faites au sein des instances ou groupes de travail) à des dynamiques de concertat<sup>o</sup> et d'organisation de la filière horticole dès la 1<sup>ère</sup> année du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser la procédure de sélection de l'OP par appel à propositions : attribution de la mise en œuvre du volet au consortium présenté par le CNCR, le 12.03.2007</li> <li>- Mais en accord avec les recommandations de l'avis de non objection de l'AFD, l'attributaire doit retravailler avec l'équipe projet sa proposition méthodologique.</li> <li>- Définir un plan d'action pour l'année 1 et signer le contrat d'objectif DAPS /CNCR</li> <li>- Verser la première caisse d'avance</li> <li>- Mettre en œuvre le plan d'action année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de l'équipe projet avec le CNCR sur une nouvelle proposition et programmation budgétisée : réunions avec le CNCR les 13/04/2007, 11/05/2007 et 16/05/2007</li> <li>- Contrat d'objectif signé le 10/08/2007</li> <li>- Caisse d'avance (19 000 000 FCFA) versée le 07/09/2007</li> <li>- Organisation de 4 ateliers sur le thème du foncier : 5 et 6 Nov 2007 : Zone Centre à Thies, 7 et 8 Nov. zones Niayes à Thiès, Vallée au Centre de Ndiaye et Sud à Kolda</li> <li>- Organisation d'un atelier diagnostic sur les modes d'approvisionnement en intrants et construction collective d'une stratégie d'achats groupés</li> <li>- Acquisition de 05 ordinateurs pour l'équipement de 04 OP horticoles partenaires du CNCR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 contrat d'objectifs signé, 1 caisse d'avance versée</li> <li>- 04 ateliers régionaux organisés</li> <li>- 49 participants à Kolda (dont 12 femmes) + 19 OP représentées + 1 plateforme</li> <li>- Pour la vallée : 57 participants (dont 03 femmes) + 14 OP représentées + 03 plateformes</li> <li>- Pour la zone centre à Thiès : 50 participants (dont 07 femmes) + 10 OP représentées + 3 plateformes</li> <li>- Pour la zone des Niayes : 52 participants (dont 16 femmes) + 25 OP représentées + 06 plateformes</li> <li>- 01 atelier organisé</li> <li>- 36 participants dont 04 femmes + 18 OP représentée + 06 plateformes</li> <li>- 04 OP horticoles équipées en ordinateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la capitalisation</li> <li>- Concertation des acteurs du secteur horticole autour de la subvention des semences de Pomme de Terre</li> <li>- Informer les acteurs du secteur horticole sur les enjeux des règles et politiques commerciales</li> <li>- Former les producteurs horticoles pour améliorer leur gestion d'approvisionnement en intrants</li> <li>- Mise en place d'une opération pilote d'approvisionnement en intrants</li> <li>- Participation des producteurs horticoles à la FIARA</li> <li>- Atelier diagnostique sur les marchés et les modes de commercialisation actuels des producteurs pour une construction collective d'une stratégie de mise en marché</li> <li>- Un rapport trimestriel remis</li> <li>- Un mémoire de dépense remis</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants contribuant au résultat visé »	Actions prévues en 2008
<b>Activité 2.2.6 bis</b> Capitalisation des expériences interprofessionnelles	- Les OP horticoles contribuent (propositions au groupe de travail...) à la mise en œuvre de la LOASP pour ce qui concerne les engagements dans les domaines « filières, interprofessions et marchés » (groupe de travail animé par l'ANCAR) ainsi qu'aux débats relatifs à la préparation de la réforme foncière dès la première année du projet	- Réaliser les travaux de capitalisation des expériences interprofessionnelles conduites au Sénégal (confiés à l'ISRA BAME)	- Préparation avec l'ISRA BAME de la mise en œuvre de la capitalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Préparation de l'avenant au contrat d'objectif ISRA/DAPS. Transmission de l'avenant à la DAPS le 07 mai 2007.</li> <li>o A la demande de l'AFD proposition d'un nouveau contrat DAPS/ISRA pour les travaux de capitalisation (05/09/07)</li> <li>o ANO sur ce contrat reçu le (20/09/07)</li> <li>o Signature du contrat d'objectif le 03/10/2007</li> <li>o Versement de l'avance de 19 000 000 FCFA le 07/12/07</li> </ul> - Lancement de la capitalisation début 2008 (restituée le 26 mars 2008)	- 1 Contrat d'Objectif DAPS/CNCR signé - 1 caisse d'avance versée	- Déroulement de la capitalisation sur les interprofessions au Sénégal ; Propositions d'un projet de décret sur les interprofessions

## b) Commentaires détaillés

### **Activité 221. Appui aux organisations professionnelles nationales dans la concertation avec les pouvoirs publics et les négociations aux niveaux sous-régional et international - Cellule de suivi des initiatives sous-régionales et internationales**

#### ***Rappel des objectifs***

L'objectif global de la cellule est de renforcer l'implication des Organisations Professionnelles Agricoles sénégalaises dans la définition et la mise en œuvre des politiques agricoles nationales, sous régionales et des Négociations Commerciales Internationales en cours.

L'objectif spécifique est de mettre à la disposition des OPA sénégalaises l'information adéquate pour élaborer des positions de négociations avec les pouvoirs publics et les différents interlocuteurs aux niveaux national, sous-régional et international via la mise en œuvre d'une cellule d'information gérée par une Organisation Professionnelle Agricole.

#### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

La préparation du lancement du volet 221 début 2007 a consisté notamment en :

- une rencontre avec le Secrétaire Général et le responsable technique de la FONGS et l'équipe projet du BFPA le 30/01/07,
- plusieurs comités de pilotage internes organisés par la FONGS pour préparer la mise en œuvre de la cellule en cohérence avec les autres programmes et stratégies de la FONGS,
- une réunion de cadrage administratif et financier (procédures ...) avec le gestionnaire comptable et l'AT du PACD ainsi que l'équipe comptable de la FONGS le 16/03/2007,
- une lettre de relance pour l'organisation de l'atelier de planification transmise par le BFPA à la FONGS le 27/04/2007,
- plusieurs réunions techniques pour le lancement entre l'équipe projet et la FONGS dont la dernière le 04/05/2007.

Après un démarrage quelque peu lent, dû à un souci de la FONGS de partage interne et de mise en cohérence du PACD avec d'autres stratégies et programmes portés par la FONGS, le deuxième trimestre 2007 a vu le lancement officiel de la cellule d'information des OP et de ses activités.

Dans le cadre de la mise en œuvre du sous-volet 221, la FONGS a élaboré une proposition de plan d'action et un chronogramme d'activités qui ont fait l'objet d'un avis de non objection (ANO) de la part des partenaires du projet. La FONGS est désormais engagée dans le déroulement du plan d'action de la cellule d'information des OP.

Le plan d'action du volet 221 s'articule autour de cinq grandes étapes dont la mise en œuvre s'est traduite en 2007 par les activités suivantes :

#### **1. Mettre en place la cellule :**

##### ***1.1 Équiper la cellule***

Plusieurs tâches ont été programmées et réalisées : une consultation restreinte pour l'acquisition d'équipements ; la mise en place d'une commission interne de dépouillement ; le dépouillement et la commande ; la réception et le paiement.

Cependant, seule une partie de l'équipement a été acquise. Il est regrettable que fin 2007 l'équipement de la cellule ne soit pas finalisé alors même que les fonds sont disponibles depuis décembre 2006. Il serait souhaitable d'acquérir au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 les dernières fournitures qui doivent contribuer au bon fonctionnement de la cellule.

### *1.2 Mettre en place le personnel*

Plusieurs tâches ont été programmées et réalisées : désignation des membres de la cellule ; organisation du fonctionnement de la cellule.

Les premières réunions de la cellule ont consisté à s'entendre sur ce dernier point, sur la démarche à mettre en œuvre et sur la manière de s'organiser pour la coordination et le fonctionnement de la cellule.

Le renforcement des capacités des membres de la cellule a été programmé mais pour l'instant seules les institutions ressources ont été identifiées et contactées notamment l'Inter-Réseaux Développement rural et le responsable de Agri-infos.

La FONGS dispose d'une ligne budgétaire pour le financement d'un animateur à mi-temps pour la cellule. Il est également urgent que la Fédération informe le projet des modalités de mobilisation de cette ligne (cela fût fait début 2008).

### *1.3 Elaborer un plan d'action et un programme de travail :*

Le processus a été le suivant : élaboration d'une proposition de plan d'action ; organisation d'une rencontre interne à la FONGS sur le document ; organisation d'un atelier de partage et de validation avec les Plates-formes et autres institutions ressource.

La première activité du plan d'action a consisté à organiser un atelier de partage du plan d'action et de programmation. Cet atelier organisé les 17 et 18 mai 2007 à Thiès au siège de la FONGS, a vu la participation des membres de la majorité des plates-formes des organisations paysannes.

Les résultats suivants de l'atelier ont été atteints :

- Les plates-formes sont informées sur la Cellule, ses objectifs, ses résultats, etc.
- Le plan d'action pour la mise en œuvre du sous-volet 221 est affiné et validé avec les représentants des principales plates-formes ;
- Le programme de travail pour l'année 2007 est élaboré ;
- Les informations sont partagées avec les partenaires.

Le programme de travail et le chronogramme ont été validés par les participants de l'atelier de partage.

## **2. Constituer une base d'informations stratégiques sur deux groupes thématiques : Politique nationale / Intégration sous-régionale et négociations internationales**

Les trois premières réunions de la cellule ont consisté à s'entendre sur le fonctionnement de la cellule mais aussi à travailler sur la démarche à adopter pour la mise en œuvre du programme de travail et notamment la mise en place et le fonctionnement des groupes de travail.

### *2.1 Collecter les informations existantes et les informations sur le suivi des processus et faire le point sur les deux thèmes*

Les premières informations ont commencé à être collectées sur les deux thèmes (Politique nationale ainsi que Intégration sous-régionale et négociations internationales). Les journées de

travail au niveau des Plates-formes devaient aider à affiner la démarche méthodologique à adopter dans la phase de traitement spécifique pour leur diffusion.

Dans le contexte de relance de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agro Sylvio Pastorale (LOASP) qui a marqué le troisième trimestre 2007, les activités de la cellule dont l'un des thèmes d'intervention prioritaires est la LOASP, ont permis de :

- rassembler les informations existantes (base de données stratégiques) sur la LOASP et son processus de mise en œuvre,
- de constituer un dossier d'information et de le diffuser aux sept plateformes d'OP existant au Sénégal.

## *2.2 Constituer deux groupes thématiques*

Les têtes de file des deux groupes thématiques ont été identifiées. Chaque tête de file a identifié provisoirement des personnes et institutions ressources. Une démarche de travail est en cours d'élaboration et les contacts ont été entamés.

Les membres des groupes de travail ont été identifiés sur le thème de la Politique nationale (LOASP et campagne agricole).

## *2.3 Élaborer les informations à diffuser en fonction des destinataires*

La veille informatique est mise en œuvre et des informations sont collectées sur la LOASP et sur le suivi de la campagne agricole 2007-2008. Des archives sont constituées sur les campagnes précédentes.

## *2.4 Mettre en œuvre un processus de capitalisation des expériences de négociation (atelier)*

Les institutions et personnes ressources sont en cours d'identification. Une liste provisoire est en élaboration.

## *2.5 Mettre en cohérence le sous-volet 2.2.1 (Cellule) et le sous-volet 2.2.3 (formation) en identifiant les synergies à construire*

La recherche de cohérence s'effectue à travers les 2 volets du PACD dont la FONGS est en charge (221 et 223) mais également avec le volet formation des responsables paysans dont la FONGS à la charge dans le cadre du PSAOP II. Les programmes de travail ont été élaborés en même temps de façon à assurer cette cohérence, éviter les doublons et permettre également la visibilité de chaque appui.

## **3. Identifier les destinataires des informations à diffuser**

### *3.1 Organiser des journées de travail avec chaque Plate-forme*

L'atelier de lancement du PSAOP II prévu à Mbodiène du 23 au 27 juillet n'a pas permis de programmer les journées de travail, cependant les TDR des journées sont élaborées et les Plates-formes contactées à cet effet.

Un travail systématique de rencontre et d'information des sept plateformes d'OP sénégalaises<sup>5</sup> sur la cellule a été réalisé via l'organisation de sept ateliers de 30 participants organisés du 09 au 16 août 2007 avec pour objectif d'échanger sur :

---

<sup>5</sup> Forces Paysannes ; Convention Nationale pour le Développement Rural ; Union 3 P/A ; Union 3 P/Niéle BA ; La confédération Paysanne du Sénégal ; Le Mouvement Sénégalais pour le Développement ; le Conseil National de concertation et de coopération des Ruraux.



- Les orientations, objectifs, risques et enjeux des formations des responsables d'Organisations paysannes ;
- Les activités prévues dans les programmes PSAOP2 et PACD;
- Le dispositif de mise en œuvre des programmes de formation ;
- Le système d'information et de communication de la plateforme ;
- Les thèmes de prédilection ;
- Le plan de travail 2007 du maître d'ouvrage délégué.

Un atelier de synthèse réunissant les plateformes a ensuite été organisé le 23 août 2007 au siège de la FONGS réunissant 20 personnes.

Il est désormais avéré que la cellule d'information des OP animée par la FONGS est connue et bien identifiée par les plateformes d'OP sénégalaises comme un outil d'accès à l'information qui leur est destiné.

L'enjeu est dorénavant de permettre à ces plateformes de relayer cette information (réseau, gestion de l'information au sein des OP) auprès de leurs membres.

Corrélativement, la FONGS a engagé un travail de recueil de l'information et de rencontre des principaux partenaires intervenant sur les deux thématiques identifiées. Cette démarche comprenant la contractualisation avec des sites de bases de données d'information, reste à être poursuivie. Elle ne doit pas perdre de vue la dimension de « vulgarisation » et d'accessibilité de ces informations pour les organisations professionnelles.

#### **4. Constituer un réseau**

##### *4.1 Organiser des échanges sur les pratiques de réseau des OPA*

La mise en œuvre de ces activités était conditionnée par l'organisation de l'atelier de synthèse avec les Plates-formes tenu en août 2007.

La FONGS prévoyait durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 de s'attacher plus particulièrement aux modalités de gestion et de transmission de l'information au sein du réseau des OP et de leurs membres. Cela n'a pas été traité en 2007 et devrait être fait début 2008.

##### *4.2 Identifier et élaborer des partenariats avec les institutions qui ont des pratiques de réseau*

Des institutions sont identifiées et des contacts ont été établis par exemple avec l'IPAR, l'Inter-Réseaux Développement Rural, le journal *Agri-Infos*, le journal *Agropasteur*, etc.

#### **5. Mobiliser des personnes ressources internes et externes**

##### *5.1 Identifier les ressources internes pour constituer une base de données de compétences internes à la FONGS*

L'identification des compétences internes a démarré.

##### *5.2 Identifier les ressources externes pour constituer une base de données de compétences externes*

L'identification des compétences externes a démarré.

De façon globale, après un troisième trimestre 2007 plutôt actif où les activités déroulées dans le plan d'action viennent d'être présentées, la mise en œuvre des activités du volet 221 par la FONGS a connu un net ralentissement durant le dernier trimestre 2007.

Aucun atelier programmé alors n'a été réalisé alors que la FONGS dispose d'une caisse d'avance. Ce constat alerte l'équipe projet qui souhaiterait disposer d'informations plus précises sur les raisons de ces différents reports. Les freins et les difficultés doivent être en effet identifiés et levés pour permettre un bon déroulement des activités pour les derniers mois de mise en œuvre du projet en 2008.

Suite à la réception du rapport provisoire pour le quatrième trimestre 2007, l'équipe projet a ainsi demandé à avoir une réunion de travail avec l'équipe en charge du projet à la FONGS ce qui a pu se faire en février 2008.

Ainsi au dernier trimestre 2007, seules les activités liées à la diffusion d'information sur la LOASP, la campagne agricole et les Accords de Partenariat Economiques ont été poursuivies<sup>6</sup>. Cependant, même sur ces activités, l'équipe projet souhaiterait que la FONGS précise mieux et valorise les dispositifs utilisés ainsi que leurs résultats. En effet, ce domaine de la diffusion de l'information est bien la mission première de la cellule, il serait utile de savoir plus précisément quelles sont les informations élaborées et diffusées, selon quels moyens ? quels réseaux ? quels sont les récepteurs ? etc.

Il en va de même pour les bases de données (de ressources internes à la FONGS et externes et sur les trois thèmes cités) : comment se présentent elles ? selon quel format ? comment sont elles renseignées, qui y a accès?, etc.

D'une manière générale, il a été signifié à la FONGS que les remontées d'information sur le déroulement technique et les réalisations du volet 221 ne sont pas assez détaillées. Un effort en terme de documentation des rapports d'activité, de suivi-évaluation et de capitalisation des activités réalisées doit être fait.

Corrélativement, l'équipe projet a attiré l'attention de la FONGS sur la nécessité de transmettre suffisamment à l'avance (au moins 10 jours) par e-mail, à l'équipe projet en charge du suivi du volet (BFPA et assistante technique à l'ANCAR) les termes de référence liés au lancement d'une activité telle que des ateliers (TdR de l'atelier ; TdR, CV et projets de contrat des consultants si des consultants sont mobilisés.). Ceci permettra à l'équipe projet d'assurer un bon suivi et un contrôle qualité du déroulement du volet.

D'un point de vue comptable, la FONGS a remis un premier mémoire de dépenses pour le volet 221 de 11 436 593 FCFA.

L'élaboration de ce premier mémoire a nécessité plusieurs allers et retours entre les deux équipes de gestion comptabilité de la FONGS et du projet. Un bilan devra être fait de ce premier exercice afin d'en améliorer la fluidité et la présentation pour le prochain mémoire. Ce premier mémoire a été directement remis au service comptabilité du PACD pour faciliter un traitement plus rapide. Néanmoins, il est rappelé que le prochain mémoire devra être remis au BFPA pour un premier contrôle technique des dépenses exécutées et visa avant transfert au service comptabilité. Un point a été fait entre l'équipe projet et la FONGS sur ce premier mémoire en février 2008.

---

<sup>6</sup> Activité 3.1 « Collecter les informations existantes et les informations sur le suivi des processus et faire le point sur les deux thèmes de politique nationale (LOASP/campagne agricole) et intégration sous-régionale et négociations internationales / Activité 3.5 Diffuser les informations en fonction des destinataires / Activité 6.1 Identifier les ressources internes pour constituer une base de données de compétences internes à la FONGS / Activité 6.2 Identifier les ressources externe pour constituer une base de données de compétences externes.

### ***Programmation pour 2008***

La FONGS déroulera son plan d'action en 2008. Début 2008, elle mettra en œuvre les activités reportées du dernier trimestre 2007 soit :

- Finaliser l'équipement de la cellule et la régularisation de l'assistant. Comme nous l'avons précisé plus haut, ces deux actions doivent être obligatoirement mises en œuvre durant ce premier trimestre.
- Pour l'activité 3 : constituer une base d'informations stratégiques sur deux groupes thématiques sur la politique nationale (LOASP/campagne agricole) et l'intégration sous-régionale et négociations internationales (APE) :
  - Constituer deux (2) groupes thématiques
  - Organiser 2 ateliers thématiques d'information et de partage
  - Élaborer les informations à diffuser en fonction des destinataires
  - Diffuser les informations en fonction des destinataires
  - Organiser un (01) atelier de capitalisation des expériences de négociation

Il est prévu de faire un point avec l'équipe projet sur la mise en œuvre de ces activités qui ont été reportées afin d'identifier les freins et de proposer une stratégie pour les dépasser. L'animation des groupes thématiques et la mise en œuvre d'un processus de capitalisation des expériences de négociation auraient ainsi été entravées par « la non lisibilité de la représentativité des plates-formes d'OPA ». La FONGS doit mieux préciser cette difficulté et proposer en conséquence une nouvelle approche en concertation avec l'équipe projet si besoin. L'accent doit également être mis sur les outils de diffusion de l'information – élaborés en fonction des publics cibles, leaders d'OPA, membres... - pour permettre de la rendre accessible aux OP et leur permettre à leur tour de la relayer à leurs membres (CD-Rom de base de données, Plaquettes didactiques en langues nationales...)

- Pour l'activité 5 : constituer un réseau
  - L'organisation de trois ateliers était initialement prévue. La FONGS propose désormais de les rassembler en un seul atelier sur le fonctionnement en réseau de la FONGS et des OPA ainsi que la formation des relais d'information des différentes Plates-formes. Cette proposition semble pertinente partant du constat que les trois activités concernent a priori les mêmes publics. Néanmoins, la partie « ateliers de partage/capitalisation sur les pratiques de réseau de la FONGS et des OPA » et celle relative à la formation des relais doivent bien être distinctement traitées en matière de méthodologie et d'animation (Prévoir un cahier des charges précis pour la formation...)
  - La FONGS propose enfin de continuer à identifier et élaborer des partenariats avec les institutions qui ont des pratiques de réseau. La remarque est ici réitérée sur la nécessité de transmettre des informations plus précises sur ces partenariats (les protocoles signés doivent être transmis à l'équipe projet.) Une note technique sur ces partenariats pourrait également être élaborée (capitalisation des opérateurs de réseaux, objectifs et missions attendues des partenaires etc.)
- En ce qui concerne l'activité 6 : mobiliser des personnes ressources internes et externes

La Fédération propose de continuer à développer ces deux bases de données :

- Identifier les ressources internes pour constituer une base de données de compétences internes à la FONGS
- Continuer d'identifier les ressources externes pour constituer une base de données de compétences externes

Il semble dans cette perspective important de premièrement clarifier le rôle, les activités précises et les résultats attendus de ces ressources internes et externes pour ce qui concerne les activités de la cellule d'information. Le format de la base de donnée doit être également développé (pour chaque personne ressource peut être introduire le CV, la bibliographie, les compétences et expériences pour les thèmes identifiés...)

Au final, deux constats peuvent être faits quant à cette programmation pour l'année 2008 :

- La faisabilité : la FONGS prévoit d'organiser rien qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, 4 ateliers tout en ayant un important travail de cadrage à faire sur les aspects de diffusion de l'information et de bases de données. Pourra t-elle mettre en œuvre une programmation si chargée ?
- L'importance d'un cadrage méthodologique plus précis sur la mise en oeuvre de ces différentes activités : la FONGS ne doit pas hésiter à mobiliser une expertise externe sur les domaines concernés (bases de données, élaboration d'outils didactiques...) et d'externaliser une partie des activités à réaliser avec des missions et des résultats attendus précis.

## **Activité 222 : Mise en œuvre de partenariats avec les OPA françaises et sous régionales**

### ***Rappel des objectifs***

L'objectif du volet est de permettre aux OP sénégalaises de développer leurs capacités en ayant accès à d'autres expériences portées par des organisations professionnelles agricoles notamment françaises et de la sous région. L'idée est de favoriser la première « mise en partenariat » entre ces OP en finançant le transport, l'hébergement et la logistique de ces rencontres.

### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

Le constat des premiers mois de l'année 2007, rappelé lors du 1<sup>er</sup> comité de suivi de la composante 2 en 2007 était la nécessité de mieux communiquer auprès des OPA sur ce volet de mise en partenariat.

Afin de faciliter le montage et la rédaction de propositions de mise en partenariat, l'équipe projet a défini un canevas type de présentation des propositions de mise en partenariat. Ce canevas a été diffusé le 18/04/07 auprès des plateformes d'OPA (OP faitières sénégalaises) et du réseau de l'ANCAR en rappelant et expliquant les principes de ce volet « mise en partenariats » et les critères généraux d'éligibilité.

Une mission de mise en partenariat entre les OPA du Centre de Gestion et d'Economie Rurale de la Vallée du Fleuve Sénégal (CGER) et celles de la Cellule d'appui au Développement du Conseil de Gestion au Bénin (CADG) a eu lieu en juin 2007 (proposition suivie par l'équipe projet en avril 2007, déposée le 09.05.2007 et présentée au Comité de suivi).

Ainsi, du 11 au 16 juin 2007, une délégation des Producteurs de la Vallée membres des CGER, a-t-elle séjourné au Bénin. Cette mission s'inscrivait dans le cadre de la volonté des CGER d'associer le conseil de gestion aux exploitations familiales au dispositif de conseil comptable destiné aux organisations de producteurs de la vallée du fleuve Sénégal.

Des projets émergents de mise en partenariat – transmis via le réseau ANCAR - ont été analysés au 1<sup>er</sup> semestre 2007. Cependant, aucun de ces projets n'a abouti à des propositions finalisées fin 2007 : la première analyse par l'équipe projet ayant révélé des recherches quelque peu « tout azimut » de partenaires sans objectif ni problématique clairement définis, traduisant une démarche plus de « visite d'échange généraliste » que d'une véritable « mise en partenariat. » Relayée par le réseau ANCAR, l'équipe projet s'est donc à nouveau attachée à communiquer sur les objectifs et les critères généraux de ce volet. Il est clair que cette communication – relayée par les OPA, le réseau ANCAR ou toute autre partenaire intervenant auprès des OPA - devra se poursuivre tout au long de la mise en œuvre du volet.

Il était donc prévu lors du troisième trimestre 2007 de mettre l'accent sur l'information des OP concernant ce volet de mise en partenariat afin de mieux communiquer sur ses objectifs et modalités.

Dans cette perspective, une annonce a été faite sur le volet 222 du PACD par le CNCR à l'atelier du PSAOPII le 27/07/2007 devant l'ensemble des plateformes d'OP.

Corrélativement l'assistante technique chargée du suivi de la sous-composante 2.2 a eu des séances de travail pour présenter et expliquer ce volet avec les représentants de l'UN3P, de Forces Paysannes, de la Confédération paysannes ainsi qu'avec le Directoire des Femmes de l'Elevage (DIRFEL- Réunion avec le bureau national et avec Awa Diallo.).

Enfin, en parallèle la FONGS et le CNCR ont à nouveau été sensibilisés sur l'existence de ce volet.

Malgré une large diffusion et des séances d'information et de travail sur les dossiers avec les différentes OPA, la mise en œuvre de ce volet 222 reste difficile. En effet, peu de propositions sont faites à l'équipe projet correspondant aux objectifs de ce volet et jusqu'à présent aucune proposition acceptable n'a été reçue.

La principale difficulté rencontrée par les OP semble être d'identifier une problématique précise sur laquelle engager une mise en partenariat.

Aussi, des dispositions d'accompagnement des OP pour établir des projets de mise en partenariat devront-elles être rapidement identifiées, éventuellement en lien avec le volet formation des leaders d'OP (223).

Malgré ces difficultés, des projets sont cependant en attente notamment un projet porté par le CNCR (mise en partenariat sur les questions de sécurité sociale agricole/LOASP), un autre par la FENAGIE pêche et el CNOP du Mali et un autre par le DIRFEL (Mise en partenariat avec une laiterie en Mauritanie et projet avec des OPA italiennes).

Le tableau à la page suivante résume la situation des dossiers en cours.

### ***Programmation pour 2008***

Les dossiers en cours devraient être exécutés au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Si la finalisation et le traitement des dossiers n'avance pas plus vite d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008, l'équipe projet devra certainement en concertation avec le comité de suivi de la composante 2 et le comité de pilotage du PACD envisager de nouvelles dispositions pour cette ligne budgétaire avec éventuellement un redéploiement des fonds à d'autres volets.

<b>Dossiers complets effectivement déposés depuis le dernier CdS de la composante 2</b>		
<b>OP dépositaire</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Avis sur le dossier de l'AT ANCAR</b>
<b>Directoire Régional des femmes de l'Elevage de Kolda (DIRFEL KOLDA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en partenariat et rencontre de l'association burkinabée « <b>Action vitale</b> » à <b>Ouagadougou/BF</b> sur la <b>promotion et la commercialisation des produits avicoles</b> et participation à la <b>foire avicole organisée à POA au Burkina Faso</b> et rencontre à cette occasion d'autres OP engagée dans la production avicole (prévue le 22 et 23/12/2007)</li> <li><b>Budget 3 300 000 FCFA</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Problématique claire et pertinente</b> pour le DIRFEL de Kolda qui est engagé dans la filière avicole, <b>partenaires bien identifiés, budget équilibré</b> et correspondant aux lignes du volet 222 du PACD</li> <li>mais <b>problème de délais</b> pour la gestion du dossier en moins d'un mois (le dossier finalisé a été reçu le 06/12/2007 pour un potentiel départ aux alentours du 20/12/07.)</li> </ul>
<b>Fédération Nationale des GIE de pêche du Sénégal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en partenariat et rencontre de la <b>Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali</b> sur la <b>commercialisation des produits halieutiques</b> et sur les services aux membres des deux OP (en terme de politiques de crédits et de mutuelles de santé)</li> <li><b>Budget 2 902 500 FCFA</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Problématique claire et pertinente</b> pour la FENAGIE Pêche, <b>partenaires bien identifiés (le CNOP du Mali a un membre spécialisé sur la pêche<sup>7</sup> mais peut également apporter des échanges pertinents sur la question des services aux membres); budget équilibré</b> et correspondant aux lignes du volet 222 du PACD et 10%de participation de l'OP.</li> </ul>

<sup>7</sup> L'Association des Pêcheurs Résidents au Mali (APRAM)

<b>Dossiers en cours d'élaboration</b>		
<b>OP dépositaire</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Avis sur le dossier de l'AT ANCAR</b>
<b>Directoire National des Femmes de l'Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de mise en partenariat (visite d'échange sur l'organisation de la collecte du lait) avec la Laiterie du Berger de Richartoll</li> <li>• Projet de partenariat à définir avec les Opa italiennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématique a priori claire et pertinente mais attente de la proposition pour le projet avec la Laiterie du Berger</li> </ul>
<b>Directoire Régional des Femmes de l'Elevage de Tambacounda (DIRFEL KOLDA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en partenariat et rencontre <b>d'OP sous-régionales pastorales dans la perspective de l'organisation d'un forum sur la transhumance dans la sous région au Sénégal + financement de la venue des représentants de ces OP sous-régionales au Forum.</b></li> <li>• <b>Budget 5 000 000 FCFA environ</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Problématique a priori claire et pertinente</b> mais attente de la proposition</li> </ul>
<b>CNCR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de visite d'échange sur le thème de la sécurité sociale agricole en Tunisie</li> </ul>	

## **Activité 223 : Former les responsables d'OPA**

### ***Rappel des objectifs***

L'objectif global est de contribuer au renforcement de l'implication des Organisations Professionnelles Agricoles sénégalaises dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles nationales, sous régionales et des Négociations Commerciales Internationales.

L'objectif spécifique est de développer et mettre en œuvre un plan de formation de responsables d'OP sénégalaises des échelons locaux, régionaux et nationaux contribuant au renforcement de leurs capacités stratégiques en matière de politiques agricoles nationales, sous régionales et de Négociations Commerciales Internationales.

### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

La FONGS a également remporté l'appel à propositions en 2006 pour la mise en œuvre de ce volet 223.

La préparation du lancement du volet 223 début 2007 a consisté notamment en :

- une rencontre avec le Secrétaire Général et le responsable technique de la FONGS et l'équipe projet du BFPA pour le 30/01/07,
- plusieurs comités de pilotages internes organisés par la FONGS pour préparer la mise en œuvre du volet formation en cohérence avec les autres programmes et stratégies de la FONGS (et notamment le PSAOP II),
- une réunion de cadrage administratif et financier (Procédures ...) avec le gestionnaire comptable, l'AT du PACD et l'équipe comptable de la FONGS le 16/03/2007,
- un atelier de programmation du plan de formation du PSAOP II confié à la FONGS auquel l'équipe projet du PACD a été invitée pour assurer une bonne cohérence avec le PACD les 05 et 06 avril 2007,
- une lettre de relance pour la transmission des annexes au contrat d'objectif transmise par le BFPA à la FONGS le 27/04/2007,
- plusieurs réunions techniques pour le lancement entre l'équipe projet et la FONGS dont la dernière le 04/05/2007.

La signature du contrat d'objectif et le versement de la caisse d'avance de 15 600 000 FCFA le 15/06/2007, ont été retardés par la transmission tardive par la FONGS d'un plan d'action budgétisé annexé au contrat d'objectif. Ce retard est essentiellement dû à un souci de mise en cohérence de ce volet formation du PACD avec celui financé par le PSAOPII pour lequel l'OP est également l'opératrice.

Or la FONGS a organisé son atelier de programmation du plan de formation du PSAOP II confié à la FONGS seulement en avril 2007. L'équipe projet du PACD y a été invitée pour assurer une bonne cohérence avec le PACD. Une analyse comparée des objectifs et modalités de mise en œuvre des deux projets a ainsi été réalisée et les échanges ont été particulièrement riches.

Les activités du volet 223 ont encore tardé à démarrer après la tenue de cet atelier de programmation. La FONGS a en effet organisé le 23 août 2007 l'atelier de planification du volet 223 de formation des leaders d'OP du PACD.



Cependant, un plan de formation détaillé du volet pour le deuxième semestre 2007 et l'année 2008 restait toujours - impérativement - à être proposé par la FONGS en cohérence avec le volet formation du PSAOPII également géré par la Fédération.

Les thématiques de formation identifiées pour 2007 sont communes à celles proposées pour la cellule d'information des OP (LOASP, campagne, agricole, APE/négociations). Cependant les modules de formation précis doivent être développés et proposés.

Fin 2007, ce plan de formation précis n'est pas disponible. Il a été élaboré début 2008 et a servi de base à la programmation 2008.

Une formation sur les enjeux du processus d'élaboration des décrets d'application de la LOASP a malgré tout été organisée les 27 et 28 septembre 2007 pour l'ensemble des plateformes d'OP.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Maîtriser les enjeux du processus d'élaboration de la LOASP et des décrets d'application ;
- S'appropriier le contenu de la LOASP ;
- S'imprégner des enjeux de l'implication des organisations paysannes dans le processus d'élaboration des décrets d'application.

Au final, une déclaration sur le processus de mise en œuvre de la LOASP et un plan d'action visant une appropriation de la LOASP par les OP sénégalaises ont été élaborés par les plateformes. Les OP ont également fait des propositions sur les deux décrets d'application de la LOASP portant sur le Fond National de Développement Agro Sylvopastoral & sur le Conseil Supérieur d'Orientation Agro Sylvopastoral.

Pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2007, la FONGS avait prévu d'organiser deux ateliers complémentaires sur la LOASP, deux séminaires sur la campagne agricole ainsi qu'un atelier sur les APE.

Cependant, fin 2007, globalement le même constat peut être fait pour le volet 223 que pour celui 221 également géré par la FONGS : à l'exception d'un atelier interne de formation des personnes ressources de la FONGS, aucun des 5 ateliers prévus au dernier trimestre 2007 n'a été finalement organisé. Le plan de formation pour l'année 2008 du volet 223 n'a toujours pas non plus été établi.

L'équipe projet relève à nouveau la nécessité d'analyser avec la FONGS les raisons de ce retard et les contraintes rencontrées ceci alors même que la caisse d'avance a été versée depuis juin 2007.

Pour ce volet 2.2.3, le rapport d'activité provisoire n'est également pas assez précis. Sur la formation des agents de la FONGS, il serait souhaitable d'avoir le cahier des charges et le rapport de la formation (incluant le calendrier de la formation), les outils et documentations utilisés, la liste des participants, le CV et le contrat passé avec les formateurs (si il y a eu des formateurs contractés) ainsi que l'évaluation de la formation.

D'un point de vue comptable, la FONGS a remis un premier mémoire de dépense pour le volet 223 de 10 853 593 CFA qui traduit le dysfonctionnement de la mise en œuvre de ce volet. Les mêmes remarques sont faites que pour le volet 2.2.1 concernant le mémoire de dépenses.

### ***Programmation pour 2008***

Comme pour le volet 2.2.1, la FONGS prévoit simplement de reporter au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 les activités non réalisées au dernier trimestre 2007 (mise en œuvre de cinq ateliers de formation) et de dérouler son plan d'action.

Cette approche ne semble pas vraiment pertinente au regard du dysfonctionnement constaté sur ce volet en 2007.

L'équipe projet ne dispose toujours pas du plan de formation précis prévu pour être mis en œuvre par la FONGS (comprenant les parcours pédagogiques, les participants ciblés, les cahiers de charge des formations, les plannings des formations...) Il n'est désormais plus acceptable de continuer à travailler ainsi « à vue. » Il est donc urgent de rendre ce plan de formation disponible au risque d'entraîner de sérieux blocages sur le déroulement et le financement de ce volet confié à la FONGS en 2008.

La programmation pour le début de l'année 2008 doit donc donner la priorité à ce plan de formation qui doit permettre de définir précisément les formations prévues sur les APE, la LOASP et la campagne agricole.

Il paraît donc nécessaire - en concertation avec l'équipe projet - de revoir cette programmation et le management général du volet.

### **Activité 224 : Appuyer les OP de la filière coton – FNPC**

#### ***Rappel des objectifs***

La Fédération Nationale des Producteurs de Coton du Sénégal étant la seule organisation professionnelle intervenant sur le secteur, elle a été pré-identifiée pour mettre en œuvre ce volet dans la convention de financement du projet PACD.

La FNPC a dans cette perspective, proposé en juillet 2006 de recentrer l'intervention du volet 224 sur l'appui à la Fédération dans le cadre du transfert de la gestion du crédit de la SODEFITEX à la FNPC.

L'objectif est désormais de renforcer les capacités des membres de la FNPC (Producteurs relais techniques et Délégués centre de la FNPC) pour qu'ils puissent construire un système d'information interne leur permettant d'assurer cette gestion du crédit de campagne.

#### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

La préparation du lancement du volet 224 début 2007 a consisté notamment en :

- un amendement de la programmation budgétisée annexée au contrat d'objectif entre la FNPC et la DAPS afin de prendre en compte des ajustements du plan d'action au moment de la mise en œuvre avec un recentrage sur un appui à la préparation du transfert de la gestion du crédit de la SODEFITEX à la FNPC. Ces modifications ont été apportées suite à de nouvelles concertations entre la FNPC et ses partenaires opérationnels (SODEFITEX, BAMTAARE, CNCAS) et de nombreuses réunions et échanges dans ce cadre entre la FNPC et l'équipe technique du projet. Cet avenant a été transmis au projet par la FNPC le 06/04/2007 et a reçu l'accord officiel de la DAPS qui en a également informé l'AFD et la DDI ;

- une réunion de cadrage administratif et financier (procédures ...) avec le gestionnaire comptable du PACD, le coordonnateur DAPS, l'AT du PACD et le DT de la FNPC le 29/03/2007 ;
- un appui de l'équipe projet BFPA à la FNPC en ingénierie de formation (proposition d'un canevas de cahier des charges pour les formations et note pour une démarche qualité de la formation, transmises le 21/03/2007).

Après une phase de préparation de la formation en avril-mai 2007 avec notamment une tournée de sensibilisation des présidents d'Union et la sélection des relais formateurs, les formations ont démarré.

Elles se déroulent en deux phases qui sont :

- Phase 1 : Formation des relais formateurs : Techniciens paysans (Relais Techniques Production Cotonnière (RTPC) ou secrétaire d'union) et des présidents d'unions de la FNPC
- Phase 2 : Formation des délégués centres de la FNPC

### **1. Formation des relais formateurs : RTPC et Présidents d'unions**

#### ***Objectifs***

- Former les techniciens paysans et les présidents d'unions qui vont assurer la formation des 210 délégués centres de la FNPC ;
- Parvenir à sélectionner les meilleurs techniciens (RTPC ou secrétaires) capables d'assimiler les modules de formation prévus et d'appuyer les présidents d'unions dans la réplique de la formation à la base ;

#### ***Principe***

Chaque union FNPC a désigné 3 techniciens paysans dont 2 RTPC et le secrétaire de l'union. Dans chaque région, les techniciens paysans désignés, au total 48 candidats, ont passé un examen. Les 16 meilleurs ont été choisis pour accompagner leur président d'union à la formation et à la démultiplication de la formation à la base.

La formation des 32 relais formateurs dont 16 techniciens paysans (RTPC et secrétaires) et 16 présidents d'unions, au Centre Polyvalent de Kolda, a duré 12 jours et a été assurée par 6 formateurs dont :

- 2 formateurs venant de la DPC de la SODEFITEX : 2 jours d'intervention / formateur
- 2 formateurs venant de la DAJA / DF de la SODEFITEX : 1 jour d'intervention / formateur
- 1 formateur venant de BAMTAARE de la SODEFITEX : 2 jours d'intervention
- 1 formateur venant du GREC (CNCAS) : 4 jours d'intervention

Chaque formateur a préparé un support de formation en s'appuyant sur le crédit de campagne 2006/2007 des GPC et des unions. Le formateur venant de BAMTAARE a préparé un support de formation sur les techniques d'animation d'une organisation paysanne.

A la fin de la formation, chaque formateur devait améliorer son support de formation à partir des cas traités durant l'atelier. Le support amélioré constitue le rapport final du formateur.

Il est prévu de traduire en peulh, wolof et mandingue ces supports de formation produits par les formateurs de la SODEFITEX et du GREC afin de les utiliser comme supports lors de la démultiplication de la formation à la base.

Une mission de l'équipe projet<sup>8</sup> a été réalisée pour assister à deux des modules de formation des formateurs à Kolda du 22 au 25 mai 2007.

Son objet était le suivi de la formation des formateurs FNPC chargés de former les 210 Délégués centre de la FNPC pour une meilleure gestion de l'information dans le cadre du transfert de crédit. En résumé la mission a constaté un excellent niveau de déroulement de la formation tant d'un point de vue de l'organisation logistique, que de la participation des bénéficiaires que des prestations des formateurs (Cf. le compte rendu détaillé de la mission).

## **2. Formation des Délégués centre de la FNPC**

Chaque union FNPC dispose de deux relais formateurs : le président de l'union et un technicien paysan (RTPC ou secrétaire). Ces derniers vont assurer la formation des délégués centres de leur union.

### ***Principe***

- Traduire les supports de formation, déjà préparés lors de l'atelier de Kolda, en langues nationales de la zone cotonnière (peulh, wolof et mandingue) ;
- Démultiplier les supports de formation déjà préparés et les mettre à la disposition des unions FNPC selon un calendrier déterminé.

Suite à la formation des formateurs réalisée en mai 2007, les 210 délégués centre de la FNPC ont été formés à leur tour courant juillet 2007 sur le 1er module intitulé "Recensement et consolidation des intensions de culture et de besoins en intrants et en matériel - Consolidation des besoins - Détermination du crédit des GPC et des unions - Procédures d'appel d'offre et de livraison des intrants".

Les relais formateurs (techniciens paysans et les présidents d'unions) ont démultiplié le premier module de la formation dans leurs unions respectives sans support de formation – en attente de traduction par Bamtaare.

En effet, la version française du support de formation élaboré lors de l'atelier de Kolda - une compilation de la synthèse des supports de formation produits par les formateurs de la SODEFITEX et du GREC - devant être utilisée par les relais formateurs a été finalisée seulement en août 2007.

La traduction de ce support de formation en langues nationales (puular, wolof et manding) est en cours de réalisation en 2007 mais n'est pas finalisée : les supports traduits en wolof et mandingue ont été réceptionnés au mois de janvier 2008 alors que le support traduit en puular est toujours en cours d'élaboration au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

Les relais formateurs maîtrisant bien le premier module qui constitue leur travail quotidien, ils ont pu former les délégués de la FNPC à cette 1<sup>ère</sup> partie sans le support des formateurs mais ils l'attendent pour les trois autres modules.

Ce retard dans la traduction du support a ainsi nécessité le report des derniers modules de formation prévus initialement au 2<sup>ème</sup> semestre 2007.

---

<sup>8</sup> Elle était composée des participants suivants : Dominique ANOUILH – AT ANCAR – PACD 2.2, Babacar DIAKHATE – BFPA, Xavier MALON – AT BFPA – PACD 2.

La duplication de la formation aux 210 délégués centre de la FNPC par les relais formateurs sur les trois modules suivants n'a donc toujours pas été réalisée au quatrième trimestre de l'année 2007 :

- Commande et paiement des fournisseurs - Détermination du prix de session des intrants - Plan de versement des remboursements de crédit à la CNCAS,
- Dossier de crédit (élaboration et circuit) - Détermination du crédit des Unions et des GPC (agios, intérêts, frais de tenue des comptes, arriérés, etc.),
- Animation des GPC et des Unions (organisation de réunions - préparation de PV et compte rendu - Restitution et Sensibilisation).

Le retard important dans la traduction des supports pédagogiques doit être impérativement résolu et nécessite éventuellement l'intervention officielle de l'équipe projet. Il serait par ailleurs souhaitable qu'une intervention de la direction politique de la FNPC soit également faite en ce sens.

Une attente trop longue pour l'organisation de la démultiplication des modules de formation pourrait en effet entraîner une démobilité des relais formateurs ainsi qu'une perte d'information à leur niveau avec un fort risque d'une duplication finale de qualité moindre.

La seule réalisation sur le volet 224 au dernier trimestre 2007 a donc été l'organisation d'une session de bilan/évaluation le 10 décembre 2007 associant les équipes de la FNPC et de la SODEFITEX sur la formation des relais formateurs tenues en mai 2007 et sur le suivi de la duplication auprès des 210 délégués (le premier module a été dupliqué aux délégués en juillet 2007).

Cette réunion a fait le bilan de la formation des relais formateurs jugé très positif. Tous les formateurs attendus sont venus et ont produit chacun un support. Les 32 relais formateurs de la FNPC ont assisté du début à la fin de la formation et ont très bien apprécié l'intérêt et le déroulement de la formation. La réunion a recommandé un bon suivi des ateliers de démultiplication d'autant plus nécessaire que les relais formateurs sont restés longtemps sans recevoir le support de formation prévu. Le service formation de la SODEFITEX s'est engagé à accompagner la FNPC dans le suivi de la démultiplication de la formation dans les unions.

Néanmoins, le retard pris par la FNPC pour remettre son premier mémoire de dépense, annoncé depuis juin 2007 et toujours pas remis fin décembre 2007 et ce malgré de multiples relances de l'équipe projet, risque d'être une nouvelle cause de report pour la mise en œuvre de la duplication.

L'équipe projet avait pourtant bien spécifié la nécessité de remettre un mémoire de dépenses au maximum quand la moitié de la caisse d'avance est dépensée afin de tenir compte du délai de renouvellement de la caisse. Il semble que la FNPC ait

largement dépassé cette limite et risque donc, une fois le mémoire remis, de devoir attendre le renouvellement de sa caisse avant de pouvoir relancer ses activités faute de trésorerie suffisante.

La FNPC devra à l'avenir porter plus d'attention à cette question et s'organiser en concertation avec l'équipe projet pour remettre en temps voulu ce mémoire de dépenses. Elle doit impérativement remettre en janvier 2008, le mémoire de dépense en ordre sous peine de blocage de ses activités (le mémoire a été déposé en février 2008).

### ***Programmation pour 2008***

Les activités en 2008 consisteront principalement en :

- la diffusion des supports de formation traduits,
- la duplication du deuxième et troisième module
- l'organisation d'une mission de suivi-évaluation.

La programmation des activités du premier semestre 2008 est donc liée à la remise du premier mémoire de dépense, au renouvellement de la caisse d'avance et à la réception des supports de formation traduits.

### **Activité 225 : Appuyer les OP de la filière élevage (pastoral)**

#### ***Rappel des objectifs***

L'objectif est de renforcer la structuration et la cohésion des organisations professionnelles et interprofessionnelles des filières pastorales afin de leur permettre de participer de façon effective aux concertations au sein du secteur de l'élevage et à la mise en œuvre des politiques nationales et sous-régionales.

L'objectif spécifique est le développement – via leurs organisations professionnelles et interprofessionnelles - des capacités des acteurs de ces filières à mieux s'organiser pour se tenir informés, se concerter et développer des propositions pour :

- La mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-Pastorale et des politiques nationales d'appui au développement de l'élevage ;
- La gestion sécurisée du foncier pastoral notamment dans le cadre de la préparation de la Loi de Réforme Foncière
- Et de façon liée, pour une amélioration de la valorisation des productions pastorales.

#### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

Le volet était en phase de sélection de l'OP et de contractualisation tout le 1<sup>er</sup> semestre 2007 avec :

- la publication de l'appel à proposition le 01/03/2007,
- la réception de deux propositions reçues (CNCR et FENAFILS),
- l'évaluation finale tenue le 19/04/2007,
- l'envoi à l'AFD pour DANO du rapport de la commission d'évaluation attribuant la mise en œuvre de ce volet au consortium de la Fédération Nationale Des Acteurs de la Filière Lait local du Sénégal (FENAFILS) comme leader et du Réseau des Initiatives et d'Appui au Développement (RIAD) le 11/05/2007 (ANO reçu le 23/05/07),
- la tenue de deux séances de travail avec l'équipe du projet et la FENAFILS pour préparer le plan d'action budgétisé,
- la signature d'un Contrat d'objectif le 24/09/2007, ce retard pour la signature a été essentiellement dû à un calendrier chargé de la FENAFILS (actualité de la filière lait) et au processus interne au PACD de validation du contrat d'objectif et de ses annexes.

- le versement de la 1<sup>ère</sup> avance (13 700 000 FCFA) le 27/09/2007.

La FENAFILS a néanmoins proposé une programmation tentant de rattraper le mieux possible le retard de la mise en route du volet en 2007. Plusieurs réunions techniques avec l'équipe projet et une séance de travail avec les équipes comptables ont permis de bien préparer la mise en œuvre effective de ce volet 225.

Le quatrième trimestre 2007 a ainsi marqué le lancement des activités de ce volet : la majorité des activités programmées ont été réalisées malgré un calendrier soutenu et une phase de démarrage de mise en œuvre du projet nécessitant un certain apprentissage des procédures.

La FENAFILS a ainsi fait preuve d'une très bonne organisation et de sérieuses capacités d'adaptation.

- *Activité. 1.1.1.1 - Organiser une formation de formateurs pour les animateurs des organisations professionnelles sur le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation :*

- 23 animateurs parmi 24 convoqués ont été formés pour démultiplier les modules au niveau local et 22 leaders d'OP et d'OPI ont renforcé leurs compétences sur le module pastoral pour s'armer d'avantage sur la logique du système pastoral. Tous les participants à cette formation avaient déjà suivi une formation des formateurs sur le module pastoral dans le cadre d'un programme de renforcement de la société civile pastorale en accompagnement à la décentralisation. Cette facilité a permis aux formateurs de l'ARED<sup>9</sup> de procéder, en huit (8) jours, à une révision du système pastoral et de susciter une réflexion sur la loi d'orientation agro sylvo pastorale et les enjeux liés au pastoralisme. Le droit foncier a aussi été abordé afin de souligner les enjeux du système pastoral sur le foncier. A l'issue de la formation des formateurs, 09 animateurs ont été sélectionnés et les cinq zones identifiées pour dupliquer les formations décentralisées. L'objectif fixé était de disposer de quinze (15) animateurs mais du fait de la complexité de la tâche confiée aux futurs démultiplicateurs et pour un souci d'efficacité, les résultats de la sélection n'ont donné que neuf (09) animateurs potentiellement aptes à livrer des formations de qualité ;

Les cinq zones identifiées sont :

- Saint-louis et Louga pour la zone I,
- Matam et Tambacounda pour la zone II,
- Ziguinchor et Kolda pour la zone III,
- Le bassin arachidier dont Kaolack, Fatick et Diourbel pour la zone IV,
- Thiès et Dakar pour la zone V.

Le nombre d'animateurs étant limité à neuf au lieu de quinze, la FENAFILS propose trois formations de démultiplication en recomposant les cinq zones en trois grandes zones et suggère d'organiser une formation en français qui sera animée par les formateurs de l'ARED à l'intention des leaders comprenant la langue et d'autres qui ne maîtrisent pas le peul ainsi que d'autres acteurs évoluant dans les sphères de décisions.

---

<sup>9</sup> Associés en Recherche et Education pour le Développement

Les trois zones proposées sont :

- Saint-louis, Louga, Matam et Tambacounda pour la zone I,
  - Kolda Ziguinchor, Diourbel et Kaolack pour la zone II et
  - Fatick, Thiès et Dakar pour la zone III.
- *Activité. 1.1.1.2 Organiser une formation de leaders des organisations professionnelles sur le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation :*
- 22 participants venus de sept (07) régions, leaders des organisations professionnelles et interprofessionnelles ont participé à la formation du 1<sup>er</sup> au 12 décembre 2007.
  - Les formateurs de l'ONG ARED pour cette formation des leaders étaient constitués d'un formateur principal et de deux co-formatrices parmi les meilleurs animateurs sélectionnés. La durée de la formation qui était prévue pour dix jours a été organisée en douze pour permettre de terminer efficacement le programme.

L'activité 1.1.2.1 « *Organiser un atelier d'information/formation pour renforcer les capacités des collectivités locales à informer et influencer les processus nationaux de prise de décisions ayant trait au foncier et aux autres ressources, afin de garantir des moyens d'existence plus surs et plus équitables à long terme* » prévue au quatrième trimestre 2007 n'a pas pu être réalisée. En effet, cette action ne pouvait être mise en œuvre qu'après avoir déroulé toutes les formations sur le module pastoral, la LOASP et le droit foncier, le plaidoyer lobbying pour une meilleure articulation du déroulement des activités mais aussi une plus grande efficacité des résultats.

- *Activité. 2.1.1.1 Organisation d'un atelier de concertation sensibilisation sur l'importance du réseautage :*
- L'atelier de concertation d'information et de sensibilisation sur le réseautage a été organisé le 14 novembre 2007 au Centre Ahmadou Malick Gaye de Bopp regroupant les responsables d'OP et d'OIP d'envergure nationale et régionale (39 représentants). Deux consultants du PAPG<sup>10</sup> structure prestataire de services retenue pour assurer l'animation et la conduite des travaux, ont présenté et fait valider le chronogramme de l'atelier, procédé à la synthèse des idées clef issues des discours, défini les thèmes des travaux de groupe et assuré la facilitation. Il ressort des différents discours des uns et des autres, l'adhésion des différents acteurs à la démarche du projet PACD et les activités contenues dans le volet « renforcement des capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles de la filière élevage ». Ils s'engagent à accompagner et participer au processus de création d'un cadre de concertation regroupant tous les acteurs du secteur de l'élevage pour lequel, ils ont posé les actes.
  - La rencontre a permis de choisir trois représentants (Awa Diallo au nom des DIRFEL et des femmes, Ismaïla Sow au nom des MDE et Amadou Sow du

---

<sup>10</sup> Pôle d'Appui aux Projets et à la Gestion



SUES au nom des autres OP et OIP) au lieu de deux, qui vont faire partie du comité de pilotage du volet. Pour le comité scientifique devant travailler pour proposer des statuts et un plan d'action du cadre, le choix des membres sera du ressort de la coordination du volet mais le dit comité devra s'inspirer des résultats issus des travaux de groupe.

- Avant de convoquer la prochaine rencontre, les travaux du comité scientifique seront achevés après que les OP et OIP soient consultées pour faire chacune un feed-back sur les documents de statuts et de plans d'actions soumis à leur attention par la coordination du volet.

L'équipe projet qui a assisté en partie à l'atelier sur le réseautage et au lancement de la formation des leaders ne peut que souligner le bon déroulement global de cette composante durant le dernier trimestre 2007.

Elle a noté cependant quelques petites déficiences d'organisation logistique de l'atelier. Sur le fond, elle conseille à la FENAFILS de bien associer et suivre les dynamiques de concertation en cours dans la filière (cf. le Conseil National des Maisons des Eleveurs.)

La FENAFILS a corrélativement acquis le matériel informatique et les différents équipements prévus et a assuré le suivi et la coordination des activités. Enfin, bien que cette activité n'ait pas été budgétisée dans le courant de ce trimestre, des activités de capitalisation ont été prises en charge (rapports techniques des différents ateliers et un reportage documenté par des supports DVD disponibles et archivés au niveau de la coordination du volet.) La Fédération a enfin remis un rapport d'activité détaillé sur les activités réalisées.

### ***Programmation pour 2008***

Le premier semestre de 2008 va connaître un report d'une partie des activités non réalisées dans le quatrième trimestre dont certaines dépendront de la réalisation de certains renforcements de capacités.

- *Activité 1.1.1- Renforcer les capacités techniques des organisations professionnelles sur le droit foncier, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale, la mise à profit des opportunités de la décentralisation*

Deux sous-activités s'inscrivent pour permettre à l'activité d'atteindre les résultats attendus. Il s'agit de trois formations de démultiplication au lieu de cinq initialement prévues au niveau de trois zones identifiées et d'une formation sur les mêmes thèmes en français pour atteindre certains autres leaders et responsables influents dans les sphères de définition des politiques et programmes de développement du secteur de l'élevage.

Concernant les formations de démultiplication du module dans les zones couvrant plusieurs régions, des sites ont été retenus provisoirement pour abriter ces ateliers et les animateurs formés par l'ARED seront chargés d'assurer l'animation de ces formations. Ces animateurs constitués en trois groupes de trois sont répartis comme suit :

- Groupe I : Samba Mamadou Sow et Abdoulaye Samba Ndongo de l'ADID<sup>11</sup> et Salamata Moussa Ba de l'ADENA ;
- Groupe II : Malal Ka et Sokhna Aminata Ly de l'ARP et Moussa Harouna Ba de l'ADENA<sup>12</sup> ;

<sup>11</sup> Association pour le Développement Intégré et Durable

<sup>12</sup> Arwande Dental Aynaabe

- Groupe III : Mairame Diery Ndiaye, Maïrame Harouna Ba et Kalidou Adama Ba de l'ADENA.

Chaque groupe présenté ici, travaillera à soumettre à l'appréciation des formateurs de ARED, un plan de formation avant d'aller sur le terrain. Ce plan de formation fera apparaître les sujets les plus pertinents afin de pouvoir traiter le système pastoral et les enjeux liés à la LOASP, le foncier, les opportunités de la décentralisation ceci pour permettre de faire une analyse objective de la loi d'orientation agro sylvo-pastorale et susciter une participation plus responsable des leaders à la définition des politiques et programmes de développement, à la réflexion relative à la réforme foncière et l'élaboration des décrets d'application de la LOASP.

S'agissant de la formation en français, c'est une activité qui n'était pas prévue mais à la réalisation des premières formations, il est apparu que cette solution s'imposait pour atteindre un certain type de leaders et d'autres participants comme indiqué ci-dessus. Cette formation qui sera tenue au siège de la FENAFILS va permettre aux participants de mieux connaître le système pastoral, la loi d'orientation agro sylvo-pastorale et les enjeux liés au foncier pastoral et ainsi de mieux échanger avec les agents du secteur de l'élevage, de la recherche et du conseil agricole qui sont souvent impliqués dans les instances de définition des politiques et programmes des développement, de réflexion et d'élaboration de la réforme foncière et des décrets d'application de la LOASP.

La formation aura la particularité de susciter des échanges entre les différents participants (20), échanges qui permettront certainement de préparer les autres activités d'appui à la concertation entre les organisations professionnelles et interprofessionnelles et l'Etat pour une meilleure prise en charge des filières de l'élevage dans la définition des politiques nationales (laitières, fiscales, financières, sécurité du bétail, foncier pastoral).

Les formateurs de l'ARED seront chargés d'animer cette formation. Ils se constitueront en un groupe de trois formateurs et seront invités à faire une proposition technique.

- *Activité. 1.1.2 - Appuyer la concertation entre les organisations professionnelles et l'Etat pour une meilleure prise en charge des filières de l'élevage dans la définition des politiques nationales (laitières, fiscales, financières, sécurité du bétail, foncier pastoral)*

Cette activité va attendre que les activités de renforcement de capacités soient terminées, que les actes du cadre de concertation soient concrétisés, pour être mise en œuvre.

- *Activité. 2.1.1 - Appuyer la concertation et la mise en réseau des organisations interprofessionnelles de l'élevage*

A travers cette activité, la FENAFILS compte organiser des rencontres du comité scientifique qui doit travailler sur les statuts du cadre de concertation et le plan d'action que ce dit cadre mettra en œuvre dès qu'il sera créé. Trois rencontres sont programmées, la première s'atèle sur les statuts et règlement intérieur, la seconde sur le plan d'action et la troisième sur la finalisation des documents à présenter à l'Assemblée générale du cadre. Ces documents élaborés lors des deux rencontres du comité scientifique seront envoyés aux OP et OIP pour apprécier et faire des observations qui seront prises en compte à la troisième rencontre du comité scientifique qui aura la charge de les finaliser et les présenter à un atelier de validation et de constitution du cadre qui sera au second trimestre de 2008. Sur le déroulement de ces actions, l'équipe projet réitère son souci d'harmonisation et de mise en cohérence avec les processus de coordination nationale des acteurs de l'élevage actuellement engagés au Sénégal et notamment avec celui du Conseil National des Maisons des Eleveurs.

- *Activité 2.1.2 - Renforcer les capacités des leaders des organisations professionnelles de l'élevage, en plaidoyer et lobbying*

Cet atelier de formation sur les techniques de plaidoyer et l'élaboration d'un plan de plaidoyer lobbying aura comme participants tous les leaders qui auront reçu la formation sur le module pastoral et la LOASP. Au terme de la formation, les bases d'un plan de plaidoyer devraient être jetées et la finalisation sera confiée à un groupe de personnes ressources parmi les leaders mais les lignes directrices seront posées avec le grand groupe. Cette activité interviendra quand toutes les formations sur le module pastoral et la LOASP seront faites pour permettre à tous les participants d'avoir la même lecture des thèmes de plaidoyer qui seront identifiés. Un consultant sera recruté pour animer la formation au siège de la FENAFILS.

- *Activité 2.1.3 - Organiser des visites d'échange dans un des pays de la sous-région pour en connaître les systèmes de production et les stratégies mises en oeuvre pour le développement des filières du secteur de l'élevage pastoral*

Au niveau de la filière pastorale, une organisation sous-régionale dénommée BILLITAL MAROOBE a été créée depuis bientôt cinq ans. Elle regroupe le Mali, le Niger et le Burkina Faso et invite une OP pastorale dans chacun des trois autres pays (le Sénégal, la Mauritanie et le Bénin) pour couvrir toute la zone Sahel. ADENA avait été saisie comme organisation pastorale au Sénégal pour adhérer au BM et représenter les intérêts des OP au Sénégal et les textes juridiques et des documents administratifs ont été envoyés pour toute procédure d'adhésion.

Au niveau de la filière laitière aussi, un processus de réseautage a été enclenché depuis 2006 au Burkina Faso avec les OIP de la sous-région et des correspondances ont été faites aux gouvernements des pays concernés et au Président de la Commission de l'UEMOA pour la reconsidération de la filière lait local dans le fonds régional de développement agricole de l'UEMOA. Des statuts ont été proposés et le Sénégal par le biais de la FENAFILS devait remplir cette tâche mais depuis que ces textes ont été envoyés aux différentes OP/pays pour partage, aucune rencontre ne s'est tenue pour finaliser ce processus et cette mission permettrait au responsable de la FENAFILS qui sera désigné de rencontrer les principaux initiateurs au niveau de chaque pays concerné par la visite d'échanges.

Chaque filière pourrait envoyer un représentant désigné sur la base de critères arrêtés objectivement et il aura la charge de visiter, de s'informer, négocier et arrêter des actes avec les compatriotes des autres pays mais aussi de fournir un rapport et des PV des différentes rencontres tenues et tout autre document ou support pouvant être pertinent. Il devra ensuite restituer l'ensemble des résultats de la mission.

- *Activité 3.1.1- Disposer des moyens pour assurer la coordination du projet*

Cette activité prendra en charge le règlement des factures de téléphone, d'électricité et d'eau et des consommables. Le même budget que le budget trimestriel en 2007 a été reconduit bien que seul 15% seulement du budget trimestriel fin 2007 aient été consommés. La justification à cette situation est que l'année 2008 connaîtra plus d'actions à faire pour mener à bien les activités et c'est la raison pour laquelle, il y aura plus de communications téléphoniques pour la coordination.

- *Activité 3.1.2: S'équiper de matériel informatique et de bureau*

Cette fois ci, le matériel sera constitué de mobiliers de bureau pour permettre une mise en œuvre correcte du volet.

- *Activité 3.1.3: Assurer le suivi évaluation des activités*

Comme pour le trimestre 2007 écoulé, cette activité est prévue mais elle connaîtra cette fois ci une utilisation plus considérable du fait de l'exigence des actions à réaliser. Le taux de 15% qui a été atteint au dernier trimestre 2007 sera largement dépassé à cause surtout des formations de démultiplication qui aura besoin des déplacements engendrant des coûts financiers.

- *Activité 3.1.4: Communiquer sur les activités développées au sein du volets*

Cette activité sera mieux prise en charge car il sera question de mieux profiter de la presse.

- *Activité 3.1.5: Capitaliser et diffuser les expériences et résultats obtenus au sein du volet*

La coordination travaillera pour que les outils de capitalisation soient opérationnels.

La FENAFILS doit par ailleurs remettre son premier mémoire de dépenses afin de ne pas risquer une suspension de ses activités au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 due à l'attente du renouvellement de sa caisse d'avance (mémoire finalisé après des allers-retours en mars 2008).

## **Activité 226 : Appuyer les OP de la filière horticole**

### ***Rappel des objectifs***

Les orientations de ce volet ont fortement été cadrées grâce à la mission en octobre 2006 de mise en partenariat associant l'Association du Sud Ouest pour le Développement International Agricole (ASODIA), le Comité économique du Grand Bassin (Horticole) du Sud Ouest Français (BGSO) et les OP horticoles des Niayes.

L'objectif du volet est de renforcer le poids des producteurs horticoles sénégalais au sein de la filière horticole et notamment de son marché national.

L'objectif spécifique est le développement – via leurs organisations professionnelles - des capacités des producteurs à mieux s'organiser pour :

- Contribuer plus efficacement à la définition des cadres politiques et législatifs nationaux et internationaux ainsi qu'au suivi de leur application, ayant un impact sur le développement de la filière horticole ;
- Rationaliser les réseaux de collecte, de distributions et de commercialisations de leurs produits ;
- Identifier et s'adapter aux évolutions de la demande et des conditions des marchés.

### ***Situation de mise en œuvre en 2007***

L'appel a propositions lancé en décembre 2006 a abouti à l'attribution en mars 2007 de la mise en œuvre du volet à un consortium du Conseil National de Concertation et de Coordination des Ruraux regroupant l'Union Nationale des Producteurs Maraîchers, la Fédération Nationale des GIE Horticoles, la Fédération des Producteurs Maraîchers des Niayes et l'Union des Groupements Maraîchers des Niayes.

La révision de la proposition technique et l'élaboration de la programmation budgétisée pour être annexée au contrat d'objectif a été concertée avec l'équipe projet (réunions avec le CNCR les 13/04/2007 et 11/05/2007.)

Le troisième trimestre 2007 a enfin marqué la signature du contrat d'objectif entre le CNCR et la DAPS (10/08/2007) ainsi que le versement de la caisse d'avance de 19 000 000 de FCFA. Il ne restait donc que le quatrième trimestre pour lancer les activités prévues pour l'année 2007. Le CNCR a néanmoins organisé plusieurs réunions internes de programmation pour mettre en œuvre un plan d'action le plus opérationnel possible pour cette fin d'année.

Le dernier trimestre de l'année 2007 a donc également été pour ce volet d'appui aux OP horticoles, celui de lancement opérationnel des activités.

L'ensemble des activités programmées par le CNCR pour ce dernier trimestre a ainsi été mis en œuvre malgré – notons le – un calendrier très serré.

- *Activité 1.1 Animer un atelier de partage et de réflexion sur la question foncière et ses incidences sur les exploitations familiales horticoles dans quatre zones de production horticole (Niayes, Vallée, Centre, Sud)*

Quatre (04) ateliers ont été organisés sur le thème du foncier : les 5 et 6 Novembre 2007 dans la zone Centre à Thiès, les 7 et 8 novembre dans les zones des Niayes à Thiès et enfin les mêmes jours pour la vallée au Centre de Ndiaye et au sud à Kolda.

Ces ateliers ont été l'occasion de lancer et présenter le PACD, de discuter des positions paysannes sur le foncier et ses incidences sur l'exploitation familiale horticole et de dégager des pistes de réflexions sur le statut de la main d'œuvre non familiale dans les exploitations familiales horticoles. Les ateliers ont été réalisés comme prévu : l'UGPN et l'UNMPN ont organisé l'atelier de la zone des Niayes, la FPMN l'atelier de la Vallée et la FNAGIE/H les ateliers Centre et Sud.

Les rapports du déroulement de ces ateliers ont été fournis en annexe du rapport d'activité présenté par le CNCR pour le quatrième trimestre. De qualité inégale et de formats différents, il semble qu'ils ne rendent pas totalement la richesse des débats et des échanges dont les participants ont témoigné. Il serait souhaitable de mieux valoriser ce travail par un rapport de synthèse faisant ressortir les aspects majeurs discutés lors des quatre ateliers sur les deux questions du foncier et de l'utilisation de la main d'œuvre dans les exploitations horticoles en les mettant en perspective avec les travaux réalisés par le CNCR sur le foncier et avec ceux du groupe de travail de la LOASP sur les métiers de l'agriculture et la protection sociale des agriculteurs, animé par le CNCR et sur celui du foncier animé par la DAPS. Cette note de synthèse permettrait de mieux préciser en quoi ces ateliers ont permis une meilleure connaissance des propositions paysannes sur le foncier et sur les pratiques en terme d'utilisation de la main d'œuvre familiale en horticulture. Elle pourrait ainsi être transmise comme contribution aux groupes de travail de la LOASP.

- *Activité. 2.1.1 Organiser un atelier-diagnostic sur les modes d'approvisionnement actuels des producteurs horticoles en intrants pour une construction collective d'une stratégie et d'une opération "pilote" d'approvisionnement en intrants*

La deuxième activité a été de lancer l'atelier-diagnostic sur les modes d'approvisionnement actuels des producteurs horticoles en intrants pour une construction collective d'une stratégie et d'une opération "pilote" d'approvisionnement en intrants. L'atelier organisé à Thiès a réuni 36

participants dont 4 femmes et 24 organisations professionnelles et plateformes étaient représentées.

Il a permis le partage des expériences des OP dans le domaine de l'approvisionnement en intrants horticoles : différentes expériences d'OP ont été longuement discutées et analysées. Partant des forces et faiblesses, les participants ont jugés nécessaire de mettre en place un comité de pilotage devant s'atteler à la création d'une structure d'approvisionnement en intrants.

Il va sans dire que les travaux de ce comité de pilotage devront être particulièrement suivis et appuyés par une bonne expertise dans les programmations à suivre du volet. Le partenariat avec les grands bassins horticoles du Sud-Ouest français (BGSO-Jacques Dasque) qui avait permis de mieux définir les orientations de ce volet 2.2.6, pourrait être dans ce sens, réactivé.

- *Enfin, l'acquisition de 5 ordinateurs a permis l'équipement de quatre organisations professionnelles horticoles partenaires du CNCR.*

Globalement, le bon démarrage de ce volet pour son premier trimestre de mise en activité est relevé. Si ce rythme est soutenu en 2008, il devrait permettre la réalisation des activités programmées.

De la même manière que pour la FONGS pour les volets 221 et 223, l'équipe projet a attiré l'attention du CNCR sur la nécessité de transmettre suffisamment à l'avance (au moins 10 jours) par email, à l'équipe projet en charge du suivi du volet (BFPA et assistante technique à l'ANCAR) les termes de référence liés au lancement d'une activité telle que des ateliers (TdR de l'atelier ; TdR, CV et projets de contrat des consultants, si des consultants sont mobilisés). Ceci afin d'assurer un bon suivi et un contrôle qualité du déroulement du volet par l'équipe projet. Un rapport d'activité a également été remis pour ce quatrième trimestre, à temps, à l'équipe projet.

### ***Programmation pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008***

- *Activité. 1.2 Informer les acteurs de la filière horticole sur les enjeux des règles et politiques commerciales pour leur secteur*

Il s'agit de porter l'information au niveau des horticulteurs sur les enjeux de la filière horticole sur les règles et politiques commerciales pour leur secteur : les politiques agricoles régionales (ECOWAS, PAU), les tentatives d'intégration au niveau de la sous-région et les négociations commerciales (OMC, APE), compte tenu de l'importance des importations/exportations dans le secteur horticole, ne sont pas sans conséquences sur les exploitations horticoles. Cet atelier qui couvrira les producteurs de toutes les zones, donnera des informations sur les dispositions arrêtées et les positions des OPA sous-régionales. Les partenaires vont identifier les personnes issues des différentes zones pour participer à cette rencontre.

- *Activité.1.3 Organiser une rencontre de concertation des acteurs de la filière horticole autour de la subvention des semences de Pomme de Terre*
- *Activité.2.1.3 Former les producteurs horticoles pour améliorer leur gestion d'approvisionnement en intrants*

- *Activité 2.2.2 Conduire une opération pilote d'approvisionnement en intrants organisé par les producteurs horticoles*

L'approvisionnement en intrants constitue un des goulots d'étranglement pour les horticulteurs. Mettre en place et tester un système qui permet d'avoir un approvisionnement de proximité pouvant favoriser une économie d'échelle avec comme conséquence une réduction des charges d'exploitation, est l'objectif de cette opération.

L'opération consiste à permettre suite à l'organisation d'un atelier diagnostic sur les modes d'approvisionnement actuels, la mise en place d'une opération test à Mboro sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé des partenaires présents dans la Zone.

- *Activité. 2.4 Contribuer à la participation des producteurs horticoles à la FIARA*
- *Activité. 2.2.1 Organiser un atelier-diagnostic sur les marchés et les modes de commercialisation actuels des producteurs/trices horticoles pour la construction collective d'une stratégie et d'une opération "pilote" de commercialisation*

Il s'agit, sur la base de la capitalisation des points forts et des faiblesses des systèmes actuels de commercialisation des OP, de mettre en place et de tester un système plus efficient de commercialisation

Comme la FENAFILS, le CNCR doit par ailleurs remettre son premier mémoire de dépenses afin de ne pas risquer une suspension de ses activités au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 due à l'attente du renouvellement de sa caisse d'avance.

#### **Activité 226 bis : capitalisation des expériences interprofessionnelles**

C'est dans le cadre de ce même volet 226 qu'est programmée la capitalisation des expériences interprofessionnelles sénégalaises confiée à l'ISRA/BAME en appui au groupe thématique de la LOASP animé par l'ANCAR. Le groupe thématique attend les résultats de cette capitalisation pour engager la phase finale de ses travaux de rédaction des décrets d'application.

A l'origine, il avait été proposé qu'un avenant au contrat d'objectif entre l'ISRA et la DAPS soit établi. En réponse à la demande d'avis de non objection sur cet avenant transmis par la DAPS, l'AFD a finalement demandé qu'un nouveau contrat d'objectif soit proposé spécifiquement pour cette activité. L'ANO sur le contrat d'objectif DAPS/ISRA a finalement été reçu le 20/09/2007.

Ces différents allers et retours se sont traduits par un lourd retard de la mise en œuvre de l'étude qui a obligé plusieurs fois l'ISRA BAME à reprogrammer et remobiliser son équipe de chercheurs.

Au final, le contrat d'objectif DAPS/ISRA pour ces travaux de capitalisation a été signé en octobre 2007 (03/10/2007) et la caisse d'avance a été versée en décembre 2007 (07/12/2007). Le délai d'attente au niveau de l'agence AFD à Dakar était dû à la nécessité de demander l'autorisation à l'AFD Paris pour cette avance successive non prévue de façon individualisée au départ. L'ISRA BAME a alors fait une nouvelle proposition de calendrier de déroulement de l'étude de capitalisation qui devrait être finie fin février/début mars 2008 (restitution de l'étude effectivement tenue le 26/03/2008).

c) Situation d'exécution financière de la composante 2.2 à la fin du 4ème trimestre 2007

La situation d'exécution financière des différents volets de la sous-composante 2.2 est dressée sur la base des rapports des volets. Elle permet d'établir une situation à la veille de la dernière année du projet bien que les mémoires de dépenses fin décembre 2007 n'aient pas encore été envoyés à la coordination du projet (envoi et traitement au 1<sup>er</sup> trimestre 2008).

Le tableau présenté en page suivante montre que si les situations varient un peu d'un volet à l'autre, en moyenne 30 % du budget prévisionnel 2007 a été exécuté en fin 2007. L'année 2008 sera cruciale pour l'exécution de l'ensemble des activités prévues avec 80 % des budgets alloués à chaque volet à exécuter.

d) Contraintes et perspectives

La première phase de mise en œuvre de la sous-composante 2.2 - notamment les appels à propositions - a révélé la faible proportion des organisations professionnelles sénégalaises capables de répondre à ce type de démarche ainsi que leurs difficultés à élaborer des propositions répondant aux critères de l'appel prévu pour la mise en œuvre de chaque volet d'activité : sur quatre appels à propositions seul celui portant sur l'appui aux OP des filières pastorales (volet 225) a suscité deux réponses, pour le reste, une seule proposition a systématiquement été reçue malgré des relances.

Ce constat conforte la nécessité de renforcement de capacités des OP sur ce mode opératoire de plus en plus développé par les bailleurs de fonds. Il traduit également une difficulté des organisations à capitaliser et valoriser leurs compétences internes et leurs expériences alors même qu'elles doivent précisément démontrer qu'elles sont capables et intéressées pour mettre en œuvre des actions d'appui à leurs membres et aux autres OP concernées.

Il paraît de ce fait que ce simple mode opératoire aura été en soit, pour les OP qui y ont répondu, un exercice qui les aura questionné sur leurs domaines de compétence, leur expérience, leurs réseaux et leur capacité à mobiliser des partenariats.

La seconde étape du déroulement de la sous-composante 2.2 - une fois les organisations sélectionnées - engagée en 2007 appelle d'autres constats. Cette seconde phase est celle de la contractualisation avec la DAPS, de la planification des activités et en quelque sorte de l'introduction de l'OP dans les procédures de gestion et d'organisation d'activités financées sous fonds publics et soumises à des cadres administratifs, financiers et à des calendriers relativement rigides.

Le déroulement de cette seconde phase a connu des retards dus en grande partie à cet apprentissage par les OP - mais aussi parfois par l'équipe même du projet - de ces mécanismes de fonctionnement assez complexes.

La FNPC a ainsi géré avec quelques difficultés, mais au final avec une bonne réactivité, l'harmonisation de la mise en œuvre des activités avec ses partenaires opérationnels (SODEFITEX, BAMTAARE, CNCAS) et la programmation contractualisée avec la DAPS. Cette « harmonisation » a ainsi nécessité plusieurs échanges et « navettes » techniques entre l'équipe projet, l'OP et ses partenaires pour au final aboutir à une programmation cohérente et désormais engagée sur le terrain.



## Situation des dépenses de la sous-composante 2.2 à la fin de l'année 2007 et prévisions pour l'année 2008

	Budget global du volet	Budget prévisionnel 2007	Dépenses globales engagées et exécutées pour le volet à la fin du 2ème trimestre	Dépenses globales engagées et exécutées lors du 3ème trimestre	Dépenses globales engagées et exécutées lors du 4ème trimestre	% budget engagé et exécuté /budget prévisionnel 2007 fin 4ème T	% budget engagé et exécuté 2006 2007/ global fin 4ème T	Dépenses prévues pour le 1er trimestre 2008	% budget engagé et exécuté /budget prévisionnel 2008	% budget engagé et exécuté/ global
221	61 256 544,00	29 518 065,00	6 279 193,00	5 157 400,00	-	39	19	11 210 000,00	23	37
222	37 389 549,00	18 114 909,00	0	5 489 000,00	0	-	18	6 200 000,00	17	20
223	62 315 915,00	37 389 549,00	-	10 839 200,00	-	29	17	26 000 000,00	51	59
223 bis	22 309 098,00	3 400 000,00	804 852,00	614 760,00	244 550,00	7	71	1 000 000,00	6	71
224	32 404 276,00	23 693 584,00	0	6 999 000,00	426 880,00	31	23	11 386 504,00	46	58
225	54 838 005,00	27 440 100,00	0	0	13 637 268,00	50	25	25 438 000,00	62	71
226	61 725 400,00	34 380 000,00	0	0	13 709 200,00	40	22	15 957 500,00	33	48
226 bis	14 300 000,00	14 300 000,00	0	0	0	0	0	14 300 000,00	100	100
<b>Total</b>	<b>346 538 787,00</b>	<b>188 236 207,00</b>	<b>7 084 045,00</b>	<b>29 099 360,00</b>	<b>28 017 898,00</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>111 492 004,00</b>	<b>39</b>	<b>51</b>

Outre cet apprentissage des dispositifs d'intervention, d'autres facteurs expliquent ces premiers retards. La mise en œuvre d'activités financées sous fonds publics pour d'autres OP partenaires ont suscité chez la FONGS - en charge de la cellule d'information et du volet formation des leaders paysans - des précautions de logiques internes d'intervention et de cohérence avec d'autres actions (le volet formation des leaders paysans du PSAOP II) dont elle est également responsable. Ces processus de « cadrage » ont nécessité l'organisation de plusieurs comités de pilotage internes et de conseil d'administration qui ont engendré un retard dans la mise en œuvre concrète des activités du PACD.

La démarche traduit une approche pertinente et une maturité certaine de l'organisation qui devrait favoriser à terme, un bon positionnement de ces activités du PACD. Elle semble d'autant plus normale que le volet 2.2 intervient en appui à des organisations professionnelles ayant leur propre vision, stratégies ou logique d'intervention et qui ne sont pas des sociétés de prestation de services.

Cependant, le PACD s'inscrit dans un calendrier défini avec des exigences financières et temporelles de déroulement des activités auxquelles les OP chargées de la mise en œuvre des volets doivent malgré tout se soumettre. Ce difficile équilibre entre processus internes d'organisation de l'OP et exigences du projet constitue également une part de l'apprentissage obligeant l'OP à se doter de nouveaux modes de fonctionnement. Mais après une mise en route quelque peu heurtée, la FONGS devrait assurer le lancement des activités concrètes dans les mois à venir.

Ces premières contraintes constatées au niveau de la sous-composante 2.2 sont finalement peu surprenantes dans le cadre d'un projet au montage complexe mais qui constitue de part ses seuls modes opératoires une réelle démarche de renforcement de capacités des organisations professionnelles. Tout l'enjeu pour les mois à venir va être d'assurer une mise en œuvre satisfaisante des activités prévues dans les volets tout en prenant en compte ces facteurs « d'ajustement » des OP opératrices.

Fin 2007, quatre tendances générales peuvent être notées sur la mise en œuvre du volet 2.2 :

- un net ralentissement de la mise en œuvre des trois premiers volets (2.2.1 – 2.2.3 – 2.2.4) qui avaient démarré à la mi 2007, ceci alors même que les OP opératrices - la FONGS et la FNPC - disposent depuis près d'un an d'une caisse d'avance ;
- une stagnation du volet de mise en partenariat 2.2.2 malgré de nombreux efforts de communication et d'appui-conseil sur ce volet par l'équipe projet ;
- un bon démarrage des volets 2.2.5 et 2.2.6 respectivement mis en œuvre par la FENAFILS et le CNCR qui ont respecté les engagements de leur programmation malgré des calendriers serrés ;
- une difficulté avérée à rendre les premiers mémoires de dépenses.

Globalement, il est clair que l'équipe projet – technique et comptable – doit renforcer son suivi et son appui au déroulement des activités afin de faciliter la conduite et la qualité de la mise en œuvre de la sous-composante.

En terme de perspective, après ces différents démarrages et premières périodes de mise en œuvre des activités, il apparaît prioritaire de réunir les opérateurs de la sous-composante 2.2 afin de faire un premier bilan. Dans cette perspective, l'équipe projet chargée du suivi de ces volets a proposé l'organisation d'un regroupement à la coordination du PACD qui l'a accepté.

Cette session qui devrait se tenir au 1<sup>er</sup> semestre 2008 présente les objectifs suivants :

- favoriser l'intégration entre les divers volets via un meilleur partage de l'information au sein de la sous-composante,
- discuter entre les OPA opératrices et l'équipe projet des diverses modalités de fonctionnement de la sous-composante afin de faciliter sa mise en œuvre en 2008,
- améliorer la maîtrise par les OPA opératrices du dispositif comptable du PACD pour notamment assurer une meilleure fluidité des remises et traitements des mémoires de dépenses,
- préparer l'analyse et la valorisation des résultats obtenus (dispositif de capitalisation).

## 4. Composante 3 : Management

### 4.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus de la composante 3

« L'objectif spécifique de la Composante 3 est « d'animer, coordonner et suivre l'ensemble des activités du projet PACD »

Les résultats attendus sont :

Résultat 3.1 La coordination du projet est assurée ;

Résultat 3.2 Le projet est régulièrement évalué ;

Résultat 3.3 Une bonne visibilité du projet est assurée.

### 4.2. Contexte de mise en œuvre

Une coordination du PACD à part entière a été mise en place au sein de la DAPS en janvier 2006 avec la nomination d'un coordonnateur du PACD à la DAPS.

La cellule de coordination (management) du PACD à la DAPS comprend le coordonnateur du PACD, un gestionnaire-comptable mis à la disposition du projet par la DAPS ainsi qu'une assistante technique en appui à la DAPS.

La première avance de la DAPS de 30 174 022 FCFA (46 000 euros) a été versée le 08 juin 2006.

Les contrats d'objectifs (CdO) suivants ont été signés par la DAPS et les avances relatives versées :

- CPCPC : CdO signé le 03/01/ 2006
- BFPA : CdO signé le 07/12/2005
- ASEPEX : CdO signé le 14/06/2006, avance de 101 200 000 FCFA versée le 05/12/2006
- ISRA : CdO signé le 21/09/2006, avance de 30 000 000 FCFA versée le 05/12/2006
- FONGS pour le volet 221 : CdO signé le 12/12/2006, avance de 20 400 000 FCFA versée le 14/12/2006
- FONGS pour le volet 223 : CdO signé le 21/03/2007, avance de 15 600 000 FCFA versée le 15/06/2007
- FNPC pour le volet 224 : CdO signé le 21/12/2006, avance de 16 200 000 FCFA versée le 15/01/2007
- FENAFILS pour le volet 224 : CdO signé le 24/09/2007, avance de 13 700 000 FCFA versée le 27/09/2007
- CNCR pour le volet 226 : CdO signé le 10/08/2007, avance de 19 000 000 FCFA versée le 07/09/2007
- ISRA/BAME (Capitalisation) : CdO signé le 05/10/2007, demande de versement direct de l'avance de 8 580 0000 FCFA envoyée à la DDI le 05/10/2007.

### 4.3. Etat d'avancement des activités de la composante 3 à la fin de l'année 2007

a) Tableau récapitulatif de la situation des activités mises en œuvre en 2007 et prévues en 2008

<b>Objectif spécifique</b> : Animer, coordonner et suivre l'ensemble des activités du projet PACD					
<b>Résultat</b> : La coordination du projet est assurée					
<b>Sous-composante 3.1 : Appui à la coordination du projet – Année 2007</b>					
Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<b>Activité 3.1.1.</b> Appui à la gestion du projet :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie, mise en mémoire et contrôle des opérations comptables et financières ;</li> <li>- Disponibilités des états comptables trimestriels et annuels (bilan, compte de résultat, ...)</li> <li>- Tenue régulière et partage avec l'équipe-projet des états des comptes du projet (caisse, banque, flux financiers) ;</li> <li>- Disponibilité et documents de suivi des budgets et calendriers de décaissement prévisionnels du projet (trimestriels et annuels) ;</li> </ul>	<b>Appui à la gestion financière et comptable du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi d'un gestionnaire-comptable pour la durée du projet</li> <li>- Acquisition d'un logiciel de comptabilité de projet</li> <li>- Consolidation et envoi pour ANO de l'AFD du budget 2007 consolidé</li> <li>- Renouvellement des avances (1ère caisse d'avances et 1ère avance successive)</li> <li>- Finalisation et approbation du Guide Pratique du projet</li> <li>- Appui logistique : emploi d'un chauffeur pour la durée du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la gestion financière et comptable du projet :</li> <li>- Consolidation et finalisation des tableaux d'exécution financière de l'année 2006 validés par le comité de pilotage ;</li> <li>- Consolidation et finalisation des budgets prévisionnels 2007 et 2008 validés par le comité de pilotage et envoyés pour ANO de l'AFD ; correction du budget prévisionnel 2007 (ANO reçu le 30/04/2007)</li> <li>- Saisie, mise en mémoire et contrôle des opérations comptables et financières de l'année 2007</li> <li>- Elaboration et finalisation des fiches de poste du gestionnaire-comptable et du coordonnateur du projet PACD</li> <li>- Elaboration des TdR/DRP pour l'acquisition d'un logiciel comptable et envoi pour ANO ; lancement de la DRP, relance et évaluation ; désignation adjudicataire (DANO envoyée le 25/07/2007, ANO reçu le 07/09/2007 et sur la lettre de marché le 25/09/2007); Signature du contrat le 15/10/2007; Paramétrage du logiciel comptable (Tompro) en novembre 2007 et formation en janvier 2008</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget 2007 validé</li> <li>- Fiches de poste élaborées pour le gestionnaire-comptable et le coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation et envoi pour ANO de l'AFD du budget 2008 consolidé</li> <li>- Saisie, mise en mémoire et contrôle des opérations comptables et financières de l'année 2008</li> <li>- Formation au logiciel Tompro, finalisation du paramétrage</li> <li>- Entrée de l'ensemble des données et écritures comptables 2006, 2007 et 2008 dans le logiciel comptable</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement sur caisse d'avance des dépenses courantes de la DAPS, de la CPCPC et du BFPA de l'année 2007 ainsi que des activités du BFPA et de la CPCPC)</li> <li>- Avances versées aux prestataires : <ul style="list-style-type: none"> <li>o FNPC pour le volet 224 : avance de 16 200 000 FCFA versée le 14/01/2007</li> <li>o FONGS pour le volet 2.2.3 (formation) : avance de 15 600 000 FCFA versée le 15/06/2007</li> <li>o FENAFILS pour le volet 225 : avance de 13 700 000 FCFA versée le 27/09/2007</li> <li>o CNCR pour le volet 226 : avance de 19 000 000 FCFA versée le 07/09/2007</li> <li>o ISRA-BAME pour la capitalisation sur les interprofessions (volet 226 bis) : avance de 8 580 000 FCFA versée le 07/12/2008 (demande envoyée à la DDI le 05/10/2007)</li> </ul> </li> <li>- Paiement au CGER de 5 489 000 FCFA pour sa mission au Bénin le 05/07/2007</li> <li>- Envoi des demandes de paiement direct (DPD) de la DAPS à la DDI pour transmission à l'AFD : <ul style="list-style-type: none"> <li>o marchés des véhicules restés plusieurs mois en instance de visa au Ministère, DPD de 51 300 000 FCFA et 10 450 000 FCFA envoyées le 20/06/2007 (paiement AFD effectué le 12/07/2007)</li> <li>o marché du GRET, DPD de 36 005 779 FCFA envoyée le 11/07/2007 (paiement effectué par l'AFD le 13/08/2007)</li> </ul> </li> </ul>		

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrait » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deux Demandes de Paiement Direct (DPD) pour le marché d'équipement et de fournitures envoyées à la DDI le 03/09/2007 (1 942 500 FCFA pour IRIS et 9 709 740 FCFA pour TekAccess)</li> <li>○ Deux DPD pour le paiement du carburant payées le 01/06/2007 et le 14/11/2007)</li> <li>○ DPD pour l'avance de 8 580 0000 FCFA pour la capitalisation sur les interprofessions (Isra-Bame) envoyée à la DDI le 05/10/2007</li> <li>- Renouvellement de la caisse d'avances : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration du 1<sup>er</sup> mémoire de dépenses et envoi à la DDI pour demande de renouvellement de la 1<sup>ère</sup> caisse d'avance PACD le 14/04/2007 (montant de 21 569 469 FCFA reçu le 21/05/2007)</li> <li>○ Elaboration du 2<sup>ème</sup> mémoire de dépenses envoyé à la DDI pour demande de 2<sup>ème</sup> renouvellement de la caisse d'avance du PACD début octobre 2007 (montant de 24 959 935 FCFA payé le 29/11/2007)</li> </ul> </li> <li>- Elaboration et correction des matrices d'exécution budgétaires sur excel et élaboration d'un tableau de suivi comptable et financier détaillé servant de référence pour les matrices d'exécution budgétaire (lien entre fichiers excel)</li> <li>- Elaboration des quatre rapports financiers trimestriels 2007 et partage des états d'exécution financière du projet mensuels lors des réunions de l'équipe projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> avances de la DAPS renouvelées</li> <li>- Tableaux de suivi comptables et budgétaires améliorés</li> <li>- Rapports financiers du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres disponibles</li> <li>- Etats comptables et financiers disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement des avances (1<sup>ère</sup> caisse d'avances et 1<sup>ère</sup> avance successive)</li> <li>- Elaboration des quatre rapports financiers trimestriels 2008</li> <li>- Elaboration du rapport financier annuel 2008</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation des demandes de renouvellement des caisses d'avances accompagnées des pièces justificatives par l'AFD ;</li> <li>- Disponibilité des documents de consultation (TdR, DAO, DRP,...) et contrats finalisés ;</li> <li>- Livraison de tous les équipements prévus</li> <li>- Disponibilité et application d'un guide pratique pour l'exécution administrative, comptable et financière du projet PACD ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception, contrôle et traitement des mémoires de dépenses de l'ISRA-BAME (10 776 901 FCFA et 11 539 745 FCFA) et de la FONGS (22 290 186 FCFA)</li> <li>- Suite aux commentaires de la DDI, demande de renouvellement global de l'avance successive (238 000 000 FCFA) envoyée le 11/10/2007- réunion DAPS/DDI/AFD tenue à l'AFD le 30/11/2007 pour trouver une solution – réponse de l'AFD reçue le 03/01/2008 (refus du renouvellement global de l'avance successive mais acceptation d'une renouvellement par parties ≤ 50%)</li> <li>- Finalisation du Guide Pratique pour l'exécution administrative, comptable et financière du projet PACD puis envoi pur ANO de l'AFD - ANO reçu en mars 2007 sous réserve de quelques corrections de forme ; Corrections finales, impression et diffusion aux composantes, aux prestataires, à la DDI et à l'AFD du Guide Pratique du projet PACD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 mémoires de dépenses traités et envoyés pour demande de renouvellement d'avance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception, traitement et contrôle des mémoires de dépenses de la FNPC, FENAFILS et du CNCR</li> </ul>



Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
		<p><b>Réalisation d'audits externes annuels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit de l'année budgétaire 2006</li> <li>- Préparation de l'audit de l'année 2007</li> <li>- Vérification/contrôle des justificatifs d'avances et assistance technique par un cabinet comptable</li> </ul>	<p><b>Réalisation d'audits externes annuels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du dossier de DRP, envoi pour DANO et lancement de la consultation pour les cabinets d'audit externe d'une part et de contrôle et d'assistance technique d'autre part</li> <li>- Evaluation des offres pour le cabinet d'audit externe, envoi pour ANO de l'adjudication à KPMG et du projet de lettre de marché (ANO reçu le 22/05/2007)</li> <li>- Réalisation de l'audit 2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Accompagnement de la mission d'audit externe pour l'année 2006 réalisée entre le 17 et le 23 juillet 2007 ; échanges et discussion sur le rapport provisoire d'audit</li> <li>o Commentaires envoyés par la DAPS sur le 1<sup>er</sup> rapport d'audit reçu et révision des tableaux comptables ; Réception du rapport d'audit externe 2006 et de la lettre de recommandations (KPMG) en octobre 2007</li> </ul> </li> <li>- Relance de la DRP pour le cabinet de contrôle et d'assistance comptable, évaluation des offres et envoi pour ANO de l'adjudication à CBD et du projet de lettre de marché le 05/07/2007 (ANO reçu le 17/07/2007)</li> <li>- Appui du cabinet comptable : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1<sup>er</sup> Rapport de revue du système de gestion et comptabilité (08-10/07)</li> <li>o Vérification et contrôle du 1<sup>er</sup> mémoire de dépenses de la DAPS</li> <li>o Vérification/contrôle des justificatifs d'avances du 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 (2<sup>ème</sup> mémoire de dépenses DAPS, 2 mémoires ISRA-BAME, 1<sup>er</sup> mémoire FONGS)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'audit 2006 disponible</li> <li>- 1<sup>er</sup> Rapport de revue du système de gestion et comptabilité disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de l'audit 2007 (clôture comptable 2007, élaboration des tableaux comptables SYSCOA et tableaux d'exécution budgétaire)</li> <li>- Amélioration du système de gestion et comptabilité (classement, ...)</li> <li>- Vérification et contrôle des mémoires de dépenses par le cabinet comptable</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise d'œuvre des marchés et des contrats d'objectifs</li> <li>- Elaboration et signature des contrats d'objectif avec les OPA sélectionnées suite aux appels à propositions</li> </ul>	<p><b>Maîtrise d'œuvre des marchés et des contrats d'objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement et finalisation des consultation pour le cabinet d'audit externe et pour le cabinet comptable de contrôle et d'assistance (ANO reçus) ; signature des contrats</li> <li>- Finalisation consultation pour l'acquisition du logiciel comptable (Adjudication envoyée pour ANO le 25/07/2007), ANO de l'AFD reçu le 25/09/2007 ; Signature contrat pour l'acquisition du logiciel comptable (le 15/10/2007)</li> <li>- Envoi pour ANO le contrat pour l'équipe de la cellule de Genève (ANO reçu le 26/06/2007) ; Signature du contrat pour l'équipe de la cellule de Genève</li> <li>- Vérification et envoi pour DANO le DAO pour la salle de classement de la Sodefitex ; Lancement de l'appel d'offres, correction du DAO et relance de l'appel d'offres ; Evaluation terminée mais montant du marché excédant le budget initialement prévu ; Adjudication provisoire pour la salle de classement de la Sodefitex (ANO reçu de l'AFD le 19/12/2008 sous réserve de budget complémentaire), signature en attente car pas de réponse reçue de la Sodefitex sur le montage financier (proposition d'un montage financier envoyée le 26/09/2007), lettre de relance envoyée par la DAPS à la Sodefitex (le 02/11/2007) et à la coordination (le 28/12/2007). Réunion tenue avec la Sodefitex en janvier 2008 (ANO sur le montant final reçu le 25/03/2008)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 marchés finalisés</li> <li>- 3 marchés en cours de contractualisation (adjudications en cours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livraison de l'équipement à la cellule de Genève</li> <li>- Finalisation marché salle de classement de la Sodefitex et exécution des travaux</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation et envoi pour ANO du DAO « Appui au GTI sur le produits sensibles et spéciaux » (ANO reçu le 06/06/2007), appel d'offres lancé puis relancé faute d'un nombre d'offres suffisant ; évaluation, négociations financières et adjudication provisoire du marché finalisation envoyée pour ANO (le 01/10/2007) pour l'« Appui au GTI sur les produits sensibles et spéciaux » (ANO reçu le 12/11/2007 sous réserve négociations financières); lettre de marché signée le 19/12/007 (approbation CNCAS et visa Ministre début 2008)</li> <li>- Finalisation du DRP et envoi pour ANO à l'AFD pour un groupe électrogène du BFPA (ANO reçu le 11/07/2007) ; Envoi pour ANO à l'AFD l'adjudication pour un groupe électrogène du BFPA ; Signature contrat pour le groupe électrogène du BFPA (8 098 371 FCFA) le 17/12/2007, installation retardée faute de disponibilité du groupe</li> <li>- Finalisation du DRP pour la fourniture d'une base de données FAR avec le BFPA, lancement de la DRP le 22/12/2007</li> <li>- Processus de signature d'un contrat avec le CIRAD pour le renouvellement de l'AT en appui à l'ISRA/BAME retardé du fait de discussions sur le signataire (DAT ou DAPS); Envoi pour ANO d'un projet de contrat (le 01/10/2007) (ANO envoyé par l'AFD le 30/10/2007) ; Signature et visa du contrat avec le CIRAD ; passage en cours devant la CNCAS (changement institutionnel au niveau de la CNCAS)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation marché « Appui au GTI » par la CNCAS et le Ministère ainsi que démarrage de l'étude</li> <li>- Lancement appel d'offres produits d'information et communication de la Stradex</li> <li>- Contractualisation pour le groupe électrogène du BFPA</li> <li>- Adjudication du contrat pour la fourniture d'une base de données FAR</li> <li>- Approbation marché pour l'appui technique du Cirad par la CNCAS et le Ministère</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation et signature du contrat d'objectif avec la FONGS (2.2.3. formation) en février 2007</li> <li>- Analyse, finalisation, envoi pour DANO et signature du contrat d'objectif avec le CGER (volet 222)</li> <li>- Vérification et envoi pour DANO du dossier d'appel à propositions pour le volet 225 « appui aux OP de la filière élevage » ; lancement de l'appel à propositions ; Présidence du comité d'évaluation ; envoi des PV d'évaluation pour DANO (ANO reçu le 23/05) ; Envoi pour DANO (le 30/07/2007) du contrat d'objectifs finalisé avec la FENAFILS pour le volet 225 (élevage), ANO envoyé par l'AFD le 09/08/2007 (sous réserve de corrections) ; Signature du contrat d'objectifs le 24/09/2007</li> <li>- Présidence du comité d'évaluation de l'appel à propositions pour les volets 226 « Horticulture » et envoi des PV pour DANO ; Finalisation et envoi pour DANO (le 11/07/2007) du contrat d'objectifs avec le CNCR pour le volet 226 (horticulture), ANO envoyé par l'AFD le 19/07/2007 ; Signature du contrat d'objectifs le 10/08/2007</li> <li>- Envoi pour DANO (le 23/07/2007) de l'avenant au contrat d'objectif avec l'ISRA-BAME pour la capitalisation sur les expériences interprofessionnelles (refus de l'ANO le 28/08/2007) ; Contrat d'objectif revu envoyé à l'AFD pour DANO le 05/09/2007 (ANO envoyé le 20/09/2007) ; Signature du contrat d'objectif le 05/10/2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 contrats d'objectif signés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage de la capitalisation sur les expériences interprofessionnelles au Sénégal</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrait » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livraison d'une commande complémentaire d'équipements informatiques dans le cadre d'un avenant au 1<sup>er</sup> contrat signé en 2006 ; Envoi pour DANO d'un contrat de régularisation; Signature du contrat de régularisation et paiement</li> <li>- Adjudication envoyé pour DANO le 16/07/2007 (ANO reçu le 31/07/2007) ; signature du contrat et livraison pour les équipements et fournitures 2007</li> <li>- Livraison du groupe électrogène de la DAPS</li> <li>- Livraison du dernier véhicule concerné par l'avenant au contrat</li> <li>- Démarches (entretiens) pour le visa par le Ministre sur les marchés (véhicules et étude GRET) déjà exécutés et en attente de paiement de plusieurs semaines (courrier envoyé fin novembre 2006, visa obtenu le 19/06/2007)</li> <li>- Organisation et secrétariat des comités d'évaluation des offres pour l'ensemble des consultations lancées</li> <li>- Tenue de réunions de travail hebdomadaires internes DAPS/PACD</li> <li>- Echange et suivi des dossiers en cours avec la DDI et l'AFD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livraison d'équipements informatiques et de fournitures</li> <li>- Livraison groupe électrogène de la DAPS</li> <li>- 7<sup>ème</sup> véhicule livré</li> <li>- Réunions internes régulières DAPS/PACD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'équipements informatiques et de fournitures</li> <li>- Organisation et secrétariat des comités d'évaluation des offres pour l'ensemble des consultations lancées</li> <li>- Tenue de réunions de travail hebdomadaires internes DAPS/PACD</li> <li>- Echange et suivi des dossiers en cours avec la DDI et l'AFD</li> </ul>
<b>Activité 3.1.2</b> Appui au fonctionnement du Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue des réunions du comité de pilotage aux échéances prévues ;</li> <li>- Disponibilité des compte-rendus ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de fournitures pour le fonctionnement de l'année 2007</li> <li>- Tenue d'un comité de pilotage au moins début et fin 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la réunion du Comité de Pilotage (CdP) du 1<sup>er</sup> mars 2007 (amendements demandés au rapport annuel)</li> <li>- Préparation de la réunion du CdP du 12 avril 2007 : validation du rapport annuel révisé</li> <li>- Elaboration du CR du CdP</li> <li>- Révision en cours du cadre logique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de deux CdP</li> <li>- CR des CdP disponibles</li> <li>- Cadre logique révisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue du Comité de pilotage</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrait » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
<b>Activité 3.1.3</b> Appui à la coordination des deux composantes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions de l'équipe de projet permettant de mesurer son état d'avancement et assurer le suivi de ses activités ; disponibilité des compte-rendus</li> <li>- Notes de synthèse des données rendant compte de l'état d'avancement du projet</li> <li>- Rapports périodiques d'exécution technique et financière (trimestriels, annuels et final) rédigés</li> <li>- Remise dans les délais impartis des tableaux de bord de suivi, rapports d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au fonctionnement de la coordination de projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o fonctionnement des trois coordonnateurs et ATD;</li> <li>o appui à la cellule DAPS/Frais bancaires ;</li> <li>o fonctionnement du groupe électrogène DAPS ;</li> <li>o matériels informatiques ;</li> <li>o entretien des véhicules et assurance</li> </ul> </li> <li>- Tenue de réunions mensuelles de l'équipe de projet de coordination, de partage et de mise à niveau</li> <li>- Suivi de « terrain » des activités du projet</li> <li>- Veiller à la production des rapports trimestriels de composante</li> <li>- Coordonner la production des rapports trimestriels et du rapport annuel du projet</li> <li>- Présider les comités de suivi des deux composantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANO sur le versement d'indemnités de projet aux coordonnateurs de composante et au gestionnaire-comptable</li> <li>- Mise en service et fonctionnement du groupe électrogène DAPS</li> <li>- Deux commandes semestrielles de carburant pour l'équipe projet</li> <li>- Recueil des besoins en équipements/fournitures 2007, élaboration dossier DRP, envoi pour ANO, lancement DRP (+ relance), évaluation, signature contrat et livraison de la 1ère commande des équipements/fournitures en juillet 2007 ; livraison commande complémentaire en novembre 2007</li> <li>- Elaboration et finalisation de la fiche de poste du coordonnateur du PACD</li> <li>- Elaboration de tableaux de bords des activités de l'équipe de coordination</li> <li>- 1<sup>er</sup> travail sur le canevas de tableaux de bord de suivi/évaluation interne du projet</li> <li>- Visite de terrain des activités de la sous-composante recherche 1.3</li> <li>- Organisation d'une journée de travail de l'équipe projet le 12/01/2007 pour coordonner le rapport annuel 2006, élaborer le budget 2007, préparer le Cdp et finaliser le guide pratique</li> <li>- Tenue de dix réunions mensuelles de coordination, de partage et de mise à niveau de l'équipe de projet (celles des mois d'août et décembre ne se sont pas tenues pour cause des congés de fin d'année)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 missions de suivi de terrain (dont participation aux journées FONGS.)</li> <li>- 10 réunions mensuelles de l'équipe projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des besoins en carburant/équipement /fournitures pour 2008</li> <li>- Tenue de réunions mensuelles</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extrants » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de trois réunions mensuelles des coordonnateurs</li> <li>- Consolidation du rapport annuel 2006 de projet puis correction et révision du rapport en y faisant apparaître clairement le lien avec le cadre logique du projet ; impression et diffusion aux composantes, aux prestataires</li> <li>- Consolidation de la replanification des activités pour 2007 et 2008, suite au 1<sup>er</sup> CdP en adéquation avec le cadre logique et en ne retenant que les activités réalisables</li> <li>- Révision canevas du rapport trimestriel de projet et des rapports trimestriels de sous-composantes</li> <li>- Elaboration des 4 rapports trimestriels 2007 de la composante 3 (management) (le 4<sup>ème</sup> a été élaboré début 2008)</li> <li>- Coordination, consolidation, finalisation des 4 rapports trimestriels 2007 du projet PACD puis envoi à l'équipe projet, aux composantes, aux prestataires, à la DDI et à l'AFD (le 4<sup>ème</sup> a été élaboré début 2008)</li> <li>- Présidence des Comités de suivi de la composante 1 (les 15/03/2007, 16/04/2007 et 07/08/2007 et de la composante 2 (les 16/05/2007 et 21/11/2007).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel 2006 disponible et envoyé à l'AFD</li> <li>- 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Rapports trimestriels 2007 disponibles et envoyés à l'AFD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de trois réunions mensuelles des coordonnateurs</li> <li>- Elaboration et impression du rapport annuel 2007</li> <li>- Elaboration de la programmation et du budget 2008</li> <li>- Préparation et tenue du Comité de pilotage en mars 2008</li> <li>- Elaboration et impression des 4 rapports trimestriels 2008</li> <li>- Tenue des réunions des comités de suivi des composantes 1 et 2</li> </ul>

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Actions prévues en 2007	Actions réalisées en 2007	« Extraits » contribuant au résultat visé	Actions prévues en 2008
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi lettre de la DAPS de demande d'explications à l'ASEPEX sur les activités menées le 26/09/2007, réponse reçue le 23/10/2007 ; 2<sup>ème</sup> lettre à l'ASEPEX le 02/11/2007 (demande de rapport circonstancié et clarifications sur dépenses), nouveau rapport d'activités reçu en décembre 2007 ; 3<sup>ème</sup> lettre envoyée (le 17/01/2008) à l'ASEPEX (demande de rendez-vous avec la Directrice Générale et envoi des justificatifs de dépenses et les relevés bancaires)</li> <li>- Préparation de la réunion de travail avec le Chef de projet à l'AFD le 12/11/2007</li> <li>- Elaboration d'une note sur la participation du projet PACD à la mise en œuvre de la LOASP et de notes de présentation du projet à l'attention du Ministre</li> </ul>		
<b>Sous-composante 3.2 : Evaluation -3<sup>ème</sup> trimestre 2007</b>					
<b>Activité 3.2.2 : Evaluation à mi-parcours</b>	- Disponibilité des rapports d'évaluation à mi-parcours et final	- Signature du contrat pour l'évaluation à mi-parcours et déroulement de la mission	- Elaboration des TdR de l'évaluation à mi-parcours (finalisés en juillet 2007) ; Finalisation et envoi pour DANO à l'AFD le 17/08/2007 de la DRP pour l'évaluation à mi-parcours (ANO de l'AFD envoyé le 08/10/2007) ; Ouverture et évaluation des offres pour l'évaluation à mi-parcours		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat et exécution de l'évaluation à mi-parcours</li> <li>- Appel d'offres et préparation de l'évaluation finale u projet</li> </ul>
<b>Sous-composante 3.3 : Communication -3<sup>ème</sup> trimestre 2007</b>					
<b>Activité 3.3 : Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Large Publication des appels à proposition et appels d'offres ;</li> <li>- Diffusion régulière de l'information du projet auprès des différents acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture radio et reportage dans un journal</li> <li>- Elaboration stratégie de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication de l'appel à propositions pour le volet « appui aux OP de la filière élevage »</li> <li>- Au moins deux articles parus sur le PACD à l'occasion d'activités organisées par les OP dans le cadre de la sous-composante 2.2</li> </ul>	Au moins de deux articles parus sur le PACD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée d'informat<sup>o</sup> auprès de journalistes spécialisés sur le secteur rural</li> <li>- Publication CD-Rom et site web PACD</li> </ul>



## b) Commentaires détaillés

**Activité 3.1.1 Appui à la gestion du projet**→ **Appui à la gestion financière et comptable du projet****i. Elaboration et validation des budgets annuels 2007 et 2008**

Le budget annuel 2007 a été élaboré par chacune des trois composantes, consolidé par la DAPS. Il avait été revu à la demande du comité de pilotage afin de bien programmer les financements sur 2007 et 2008. Les dépenses non prévues au départ du projet avaient donc été imputées sur la ligne « Divers et Imprévus » afin de ne pas grever certaines lignes budgétaires pour 2008.

Validé par le comité de pilotage (12 avril 2007), le budget 2007 a été envoyé pour avis de non objection de l'AFD. L'ANO de l'AFD a été reçu (30 avril 2007) à la condition que ce budget du PACD pour l'année 2007 soit revu en l'adaptant aux financements disponibles.

Compte tenu du faible taux de décaissement du projet, il est compréhensible que toutes les dépenses de 2007 soient d'abord imputées sur le budget du projet avant de prélever sur les imprévus. Conformément à cette instruction, la DAPS a donc révisé le budget 2007 dans ce sens. La version finale a été envoyée à l'AFD, à l'équipe projet ainsi qu'un Président du Comité de Pilotage.

Cependant, la DAPS a souligné que dans ces conditions il est prévisible qu'en 2008 la composante 3 soit en quasi-rupture de fonds et que des fonds soient manquants pour les sous-composantes 1.1 et 1.2. Il est donc fort probable qu'en 2008 le projet doive prélever sur les imprévus environ 23 millions de francs CFA pour la composante 1 et 53 millions de francs CFA pour la composante 3.

Le travail a peu avancé sur l'élaboration du budget annuel 2008 au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007. Il a été élaboré début 2008 pour validation par le Comité de pilotage. Pour la première fois, le budget est élaboré et saisi avec l'aide du nouveau logiciel comptable (selon les trois plans suivants : plan budgétaire (nature des dépenses), plan d'activités et plan géo-thématiques). Chacune des composantes élabore son budget puis la DAPS consolide et arbitre si nécessaire.

Il est important de rappeler que la composante « management » sera en quasi-rupture de fonds comme l'avait souligné la DAPS dans son courrier à l'AFD du 05 juin 2007. De même, il est prévisible qu'en 2008 des fonds soient manquants pour les sous-composantes 1.1 et 1.2. Il est donc fort probable qu'en 2008 le projet doive budgétiser ces composantes en réallouant une partie importante des imprévus sur ces composantes.

**ii. Elaboration et diffusion des documents comptables et états financiers**

Pour le moment, le suivi comptable et financier du projet PACD se fait toujours sur tableur Excel faute de logiciel disponible.

Un tableau-source détaillé de suivi de l'exécution financière du projet a été élaboré afin de faciliter le suivi précis par les composantes. Les tableaux de synthèse sont mis à jour par des liens avec le tableau-source détaillé.

Les 4 rapports trimestriels financiers de 2007 ainsi que les états financiers mensuels (aux 06/06/2007, 30/06/2007, 13/09/2007, 31/10/2007, 30/11/2007 et 31/12/2007) ont été établis sur cette base et partagés avec l'équipe projet.

Les canevas des rapports financiers ont été simplifiés à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 pour une lecture facilitée par l'équipe projet.

Malgré les liens automatiques entre fichiers Excel, l'élaboration des états et rapports financiers reste fastidieuse. De plus, l'utilisation de fichiers Excel simples obligeant plusieurs entrées des mêmes données comptables est une source réelle d'erreurs potentielles dans les tableaux de suivi. Ceci a été confirmé lors de l'audit des comptes 2006 tenu en juillet 2007.

Compte tenu de la complexité de l'organisation financière du projet, ce système de comptabilité sur Excel trouvera vite ses limites. L'acquisition d'un logiciel de comptabilité de projet est apparu indispensable et urgent pour un suivi comptable et financier adéquat.

Cependant, des retards ont été accusés tant dans l'élaboration du dossier de consultation au deuxième trimestre 2007 que dans l'obtention de l'avis de non objection sur l'adjudicataire de l'AFD au troisième trimestre 2007. En effet le DRP a été finalisé au deuxième trimestre et la consultation a dû être relancée (le 20/06/07 après le 1<sup>er</sup> appel du 24/05), une seule offre ayant été reçue. L'adjudicataire a été désigné fin juillet (DANO envoyée le 25/07/2007) et l'ANO sur la lettre de marché reçu fin septembre 2007 (ANO sur l'adjudicataire reçu le 07/09/2007 puis sur la lettre de marché le 25/09/2007). Le contrat a pu être signé le 15 octobre. Le paramétrage du logiciel a donc pu démarrer au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007.

Le logiciel devrait être fonctionnel dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 afin de pouvoir être opérationnel dès réception des premières demandes de renouvellement de caisses accompagnées des justificatifs de dépenses. La formation a été réalisée en janvier 2008.

Le logiciel acquis (Tompro) est un logiciel de suivi comptable ainsi que de gestion de projet. Il devrait permettre d'améliorer sensiblement les outils de suivi et de gestion par la coordination du projet PACD.

En attendant que le logiciel soit fonctionnel, le suivi comptable et financier du projet PACD au cours de ce dernier trimestre 2007 s'est poursuivi sur tableur Excel. Le 4<sup>ème</sup> rapport trimestriel financier de 2007 ainsi que les états financiers mensuels ont été établis sur cette base et partagés avec l'équipe projet.

Le paramétrage du logiciel a débuté en novembre 2007 et a été finalisé au cours de la formation organisée début janvier 2008 (du fait des congés de décembre). Le grand avantage de ce logiciel est que le suivi comptable et financier se fait avec une entrée unique de l'information. Cela réduira considérablement le risque d'erreur.

Quatre plans ont été paramétrés (et codifiés) dans le logiciel :

- un plan comptable : plan à 4 niveaux où sont répertoriés les comptes comptables de dépenses selon les normes du Plan SYSCOA;
- un plan budgétaire : un plan à trois niveaux où sont répertoriées les catégories de dépenses utilisées pour établir les programmations budgétaires annuelles ;
- un plan des activités : un plan à 4 niveaux où sont inventoriées l'ensemble des activités prévues dans le projet classées par volet, sous-composante et composantes ;
- un plan géo-thématique : un plan à trois niveaux où sont répertoriées les zones (zones agro-écologiques ou niveau national selon la zone couverte par l'activité), les domaines d'intervention (LOASP, Formation agricole et

rurale, Négociations commerciales, amélioration de la qualité, ...) ainsi que les filières visées (horticulture, élevage pastoral, aviculture, coton, .... Ou « toutes filières » dans le cas d'approche transversale).

Chaque information entrée dans le logiciel sera renseignée sur trois des plans (le plan comptable et le plan budgétaire seront renseignés selon qu'il s'agit d'une dépense ou une prévision de dépenses). Ainsi chaque saisie se répercute-t-elle automatiquement dans ces différents plans. L'exécution financière et comptable du projet peut alors être analysée en fonction d'un ou deux critères selon différents plans. Par exemple, il sera possible de faire ressortir les activités qui ont été menées sur la LOASP dans l'ensemble des composantes ou dans chaque composante. De même, pourra être analysé l'ensemble des dépenses consacrées au renforcement de capacité, cœur du projet, et la part consacrée à la coordination et la gestion de projet.

Une des contraintes de l'acquisition tardive du logiciel est qu'un important travail de saisie reste à faire début 2008 : saisie des budgets annuels, marchés, contrats d'objectifs, opérations comptables sur 2006 et 2007.

En outre, des paramètres de suivi ont été intégrés dans le logiciel renseignant sur le type d'activités exécutées. Ils permettront de rendre compte, en s'appuyant sur une information financière tangible, des activités réalisées (thèmes, filières abordés). Ces informations devront être désormais prises en compte et renseignées par les composantes notamment pour l'élaboration des mémoires de dépenses.

### **iii. Les paiements et versement de fonds**

#### **1) Renouvellement de la caisse d'avances de la coordination (DAPS, BFPA, CPCPC) :**

Une première demande de renouvellement de la caisse d'avance pour un montant de 25 569 469 FCFA a été envoyée par la DAPS à la DDI le 14 avril 2007. Le montant de 21 569 469 FCFA a été reçu sur le compte de la DAPS le 21 mai 2007. La différence de 4 millions est dûe à un montant de formation dont les justificatifs n'ont pas été validés en l'état par la DDI (reporté au mémoire de dépenses suivant).

Une deuxième demande de renouvellement de la caisse d'avance (pour 24 967 269 FCFA) a été envoyée par la DAPS à la DDI 03/10/2007. Le mémoire de dépenses a été contrôlé et validé au préalable par le cabinet d'assistance et de contrôle comptable.

Les dépenses remboursées (24 959 935 FCFA<sup>13</sup>) concernent la mise en œuvre des activités du PACD par le BFPA pour la composante 2 (10 791 858 FCFA FCFA) ainsi que la coordination du projet (14 168 077 FCFA FCFA). L'avance a été renouvelée le 29/11/2007.

Une des contraintes majeures apparues dans le déroulement du projet concerne les retards importants dans le renouvellement de la caisse d'avance dont dépendent les activités de la coordination mais aussi et surtout la sous-composante 2.1. Ainsi, les activités ont été quasi gelées à ces niveaux pendant plusieurs semaines à deux reprises au moment des renouvellements. Outre le temps pris pour constituer le 1<sup>er</sup> mémoire de dépenses conformément aux instructions de la DDI, un facteur important est apparu être le délai de traitement des mémoires au niveau de l'AFD. Il serait souhaitable que ce délai puisse être réduit. D'autre part, afin d'allonger le temps d'utilisation de la caisse d'avance, la coordination recourra autant que faire ce peut à des demandes de paiement direct pour des montants même limités (inférieurs à 3 millions) qui étaient auparavant payés sur la caisse

<sup>13</sup> Le paiement de petites taxes a été rejeté du mémoire de dépenses.

d'avance. Egalement, la coordination procèdera plus tôt à la demande de renouvellement de sa caisse d'avances, n'attendant plus que 75% en soit consommé comme indiqué initialement dans le guide pratique du projet. Enfin, une solution envisagée par la coordination du projet pourrait être d'augmenter le montant de la caisse d'avance mais il n'est pas évident que l'AFD accepte.

## **2) Renouvellement des caisses d'avances des partenaires :**

Les premières avances successives ont été versées à tous les prestataires au troisième trimestre 2007, la FENAFILS et le CNCR étant les derniers prestataires à avoir signé un contrat d'objectif :

- FNPC pour le volet 2.2.4 (coton) : avance de 16 200 000 FCFA versée le 15/01/ 2007
- FONGS pour le volet 2.2.3 (formation) : avance de 15 600 000 FCFA versée le 15/06/2007
- FENAFILS pour le volet 224 : avance de 13 700 000 FCFA versée le 27/09/2007
- CNCR pour le volet 226 : avance de 19 000 000 FCFA versée le 07/09/2007

La situation financière de la composante recherche est délicate à la fin de l'année 2007. En effet deux mémoires de dépenses ont été envoyés par l'ISRA-BAME pour demande de renouvellement : un premier mémoire de dépenses déposé officiellement le 12 septembre 2007 pour un montant de 10 776 901 F CFA couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 07 et un deuxième mémoire de 11 539 745 F CFA (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 07) déposé le 21 novembre 2007. En cette fin de quatrième trimestre, les dépenses n'ont pu être remboursées.

En effet, du fait de différence d'approche sur le mode de renouvellement de l'avance successive entre la DDI et l'AFD, les mémoires de dépenses n'ont pu être reçus par la DDI. La DDI jugeant le niveau du mémoire de dépenses faible a demandé à la coordination début (03) octobre 2007 de solliciter de l'AFD un second renouvellement global du compte « Avances successives » en vue de procéder directement au paiement de ces différents mémoires de dépenses après que les mémoires de dépenses auront été traités par la coordination et validés par le Cabinet Comptable recruté à cet effet et transmission à posteriori à l'AFD. Cette demande de renouvellement de la caisse d'avance successive a été envoyée le 11/10/2007 (238 millions FCFA) et refusée par l'AFD (courrier envoyé officiellement le 28/12/007). En même temps l'AFD demandait à ce que l'avance globale soit dépensée à hauteur de 50 % avant premier remboursement. Compte-tenu de la différence d'avancement des partenaires du fait, la coordination du projet PACD estimait cette condition très difficile à remplir.

Une réunion afin de résoudre cette question s'est tenue à l'AFD entre la coordination du projet PACD, la DDI et l'AFD le 30 novembre 2007. Un accord a été trouvé sur le traitement des mémoires de dépenses en instance à la DAPS (ISRA/BAME). L'ANO de l' AFD sur un renouvellement de l'avance successive « par parties, composantes ou sous-composantes, voire par prestataire, à hauteur des dépenses justifiées » (sans attendre forcément 50 %) a été reçu sur cette question le 03 janvier 2008 (envoyée le 28/12/2007).

La situation financière de la composante recherche devrait donc s'arranger début 2008. Le mémoire de la FONGS déposé fin décembre 2007 ainsi que les deux mémoires de l'ISRA/BAME ont pu être contrôlés et visés pas le cabinet comptable puis envoyés à la DDI le 16 janvier 2008.

Malgré des contacts informels d'OP avec de la coordination relativement au sujet des mémoires, mis à part la FONGS et l'ISRA, la majorité des prestataires n'ont pas encore envoyé de mémoires de dépenses pour le renouvellement des caisses d'avances au quatrième

trimestre 2007 malgré un courrier de la coordination envoyé dès le mois de mai 2007 à tous les partenaires demandant les premiers mémoires, et de nouveaux courriers envoyés en septembre et novembre 2007.

Cependant, sur l'insistance de la Coordination de la sous-composante 2.2, les organisations professionnelles FENAFILS, CNCR et de nouveau la FNPC dont on attend le mémoire depuis plusieurs mois, se sont rapprochées de la coordination relativement aux mémoires à présenter. Leurs mémoires devraient être déposés avant le comité de pilotage 2008 (CNCR déposé fin janvier 2008).

### **3) Avance pour la capitalisation des expériences interprofessionnelles horticoles**

Suite à la signature du contrat d'objectif signé avec l'ISRA/BAME pour la réalisation de cette étude, la coordination a sollicité de l'AFD via la DDI le versement de l'avance de démarrage d'un montant de 8 580 000 F CFA correspondant à 60 % du montant total de l'étude le 01/10/2007. En effet, dès lors que cette opération n'était pas incluse dans la première dotation du compte « Avances successives », il était nécessaire de formuler cette requête. Cette première avance successive, 8 580 000 F CFA a été versée à l'ISRA-BAME le 07/12/2008. Des autorisations pour paiement direct auraient été attendues au niveau de l'AFD, expliquant ce délai de deux mois.

### **4) Exécution de l'avance faite à l'ASEPEX**

Une inquiétude s'est faite forte au niveau de la coordination vis-à-vis de la sous-composante 1.2 exécutée par l'ASEPEX au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2007. En effet, l'ASEPEX a bénéficié le 17 novembre 2006 d'une avance correspondant à 50 % du coût total de toutes les activités du projet qu'elle est chargée soit d'exécuter directement soit par l'intermédiaire d'autres partenaires (Cérès Locustox, SODEFITEX etc...). L'avance dont a bénéficié l'ASEPEX est d'un montant de 101 200 000 F CFA, est donc 5 à 10 fois plus élevée que les avances versées aux autres prestataires. Or jusqu'au mois d'octobre, la coordination ne disposait d'aucune information comptable sérieuse pouvant certifier et informer sur la situation financière de cette structure. Les documents envoyés par l'ASEPEX s'agissant du rapport technique ou de la situation financière, n'étaient pas de nature à permettre une exploitation correcte pour un suivi et un contrôle des activités menées.

Les réponses données par l'ASEPEX ne répondant pas aux attentes de la coordination, deux lettres ont été envoyées par la DAPS pour obtenir des explications circonstanciées sur l'état de dépenses (courriers du 26/09/2007 et du 02/11/2007 lui ont été adressés).

Alors qu'on était en fin d'année budgétaire, la DAPS ne disposait toujours pas d'informations financières et comptables complètes pour rendre compte de la mise en œuvre de l'avance de 101 200 000 FCFA payée il y a plus d'un an (versée le 17/11/2006). Afin d'établir un état de suivi financier complet, la DAPS a exigé de recevoir de l'ensemble des justificatifs de dépenses et l'ensemble des relevés bancaires du sous-compte du PACD permettant de clôturer l'année 2007 (courrier du 17/01/2008). Il a été également demandé que le mémoire de dépenses complet soit préparé et envoyé à la DAPS dès maintenant, sans attendre d'atteindre 50 % de dépenses.

Dans cette même lettre du début du 1<sup>er</sup> trimestre 2008, un rendez-vous avec la Directrice Générale de l'ASEPEX a également été demandé. Le rendez-vous a pu se tenir mais à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le mémoire de dépenses n'a toujours pas été reçu... Le 1<sup>er</sup> rapport trimestriel 2008 permettra de vérifier si la qualité du « reporting » par l'ASEPEX sur les activités du PACD s'est améliorée.

### 3) Paiements directs

Les demandes de paiement direct des marchés restés plusieurs mois en instance de visa au Ministère ont pu être envoyés à la DDI pour transmission à l'AFD en fin de 2<sup>ème</sup> trimestre :

- Marché de 3 véhicules 4X4 (lot 2) avec l'Africaine de l'Automobile pour un montant de 51 300 000 FCFA, véhicules livrés en octobre 2006, demande de paiement direct envoyé le 20/06/2007 (paiement effectué par l'AFD le 12/07/2007) ;
- Avenant au marché des véhicules berline avec CFAO pour un montant de 10 450 000 FCFA, véhicule livré en mai 2007, demande de paiement direct envoyé le 20/06/2007 (paiement effectué par l'AFD le 10/07/2007) ;
- Etude sur « les produits spéciaux et le mécanisme de sauvegarde spéciale pour les filières agricoles et agro-alimentaires au Sénégal » réalisée par le GRET pour un montant de 54 890,54 euros soit 36 005 779 FCFA, étude réalisée et restituée en décembre 2006, demande de paiement direct envoyé au troisième trimestre, le 11/07/2007 (paiement effectué par l'AFD le 13/08/2007).

#### iv. L'élaboration du guide pratique du projet

Le guide pratique pour l'exécution administrative, financière et comptable du projet PACD est un document de travail de base pour les acteurs du PACD. Il définit de façon didactique le cadre de gestion détaillé de l'ensemble des opérations du Projet, dans le respect des termes des accords de la convention de financement et de la législation en vigueur au Sénégal, en particulier du code des marchés publics.

Après un partage auprès de l'équipe projet fin 2006, le guide pratique du PACD a été finalisé au premier trimestre 2007. L'ANO de l'AFD a été reçu en mars 2007 sous réserve de quelques observations formulées par l'AFD.

Après la prise en compte de ces dernières corrections, le guide pratique du projet PACD (version papier et électronique) a été envoyé aux différents acteurs du projet (équipe projet et prestataires) en juin 2007. En plus du document principal du guide, deux documents reliés présentent les documents constitutifs du projet ainsi que les annexes (ensemble des documents administratifs et comptables types).

Le déroulement des activités ainsi que la présentation des premiers mémoires de dépenses ont montré certaines insuffisances du guide pratique du projet PACD. Ce document de travail de base pour les acteurs du PACD devrait donc faire l'objet d'une révision avant le début d'année 2008. Un appui de la DDI a été demandé dans ce sens.

#### → Réalisation d'audits externes annuels

L'évaluation des offres pour le cabinet d'audit externe a pu être finalisée au deuxième trimestre. Les résultats de l'adjudication ont été envoyés pour ANO à l'AFD (ANO reçu le 22/05/2007) et le projet de lettre de marché a pu être signé. Pour information l'audit annuel 2006 s'est déroulé en juillet 2007.

Par contre le lot concernant le cabinet de contrôle et d'assistance comptable a dû être relancé, une seule offre ayant été reçue. L'évaluation des offres a pu être ensuite finalisée, l'adjudication envoyée pour ANO (ANO reçu le 17/07/2007) et le projet de lettre de marché signé. Pour information le cabinet de contrôle a commencé à travailler avec la DAPS en août 2007 faisant une évaluation du système comptable en place et en contrôlant les premiers mémoires de dépenses (DAPS, ISRA et FONGS).

L'évaluation des offres pour le cabinet d'audit externe a pu être finalisée en juillet 2007 sur une semaine ouvrable.

Un premier rapport d'audit et une note de commentaires ont été envoyés par le cabinet d'audit dans les 15 jours. La DAPS a envoyé des commentaires et corrigé selon certaines demandes du cabinet d'audit. Essentiellement des écarts étaient notés dans les tableaux d'exécution financière du cabinet et de la DAPS, essentiellement dû à la non prise en compte des paiements directs et des erreurs d'imputation budgétaire. Egalement la DAPS a produit des états comptables qui manquaient : tableau de Trésorerie et Tableau Emploi-Ressource. Le logiciel comptable en cours d'acquisition devrait dans le futur faciliter l'exécution de l'audit et la prise en compte de ses remarques.

Le rapport et la lettre de recommandations finaux d'audit ont été reçus en octobre 2007.

Le rapport d'audit a noté que le projet a produit le tableau des emplois et ressources et la situation d'exécution budgétaire de l'exercice et que la tenue des comptes du Projet est effectuée suivant une comptabilité de trésorier et un suivi budgétaire. Cependant l'audit a noté que les comptes ne sont pas présentés suivant les normes comptables en vigueur au Sénégal. En particulier, les états financiers SYSCOA n'ont pas été présentés (bilan, compte de résultats). Cela devrait être corrigé grâce au logiciel comptable qui permettra d'établir ces états de façon automatique.

Le rapport d'audit a conclu que « les états financiers présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financières du projet PACD au 31 décembre 2006, ainsi que du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ».

Les recommandations du cabinet d'audit portent essentiellement sur les points suivants :

- Requête de l'avis du bailleur avant tout dépassement budgétaire (cas en 2006 pour la mise en œuvre de la STRADEX, l'appui au BAME, l'appui au comité de pilotage) ;
- Transmission de tous les ordres de virement ou justificatifs de paiement effectués par l'AFD au projet PACD après chaque règlement (obtenir du bailleur tous les ordres de virement effectués) ;
- Séparation des fonctions de saisie, d'établissement des états de rapprochement bancaire, de conservation et d'établissement des chèques et d'imputation comptable ;
- Paiement de toutes les charges fiscales et sociales du personnel contractuel du projet.
- Matérialiser les contrôles arithmétiques sur toutes les factures avant paiement ;
- Certifier systématiquement toutes les factures avant paiement avec les mentions « certifié service fait », « certifié livraison faite » ou « conformité bon de commande/bon de livraison ».

### → Appui du Cabinet de Contrôle et d'assistance comptable

Le cabinet de contrôle a commencé à travailler avec la DAPS en août 2007. Il a réalisé pour commencer une évaluation du système de traitement des opérations comptables et financières en place. Ceci a fait l'objet d'un rapport reçu le 06 novembre 2007.

Les grandes recommandations en sont :

- Acquérir un logiciel de comptabilité pour assurer le traitement des opérations dans les meilleures conditions. Cela pour permettre d'avoir de manière permanente les éléments de comptabilité générale et d'établir les situations mais aussi de pouvoir parallèlement renseigner les éléments du budget. Afin de faciliter l'enregistrement comptable, un plan comptable a été fourni par le cabinet comptable ;
- Réfléchir avec le Cabinet d'assistance au choix entre les deux systèmes de comptabilité suivants :
  - comptabilité des engagements qui consiste à enregistrer les engagements obtenus et ceux donnés. Cela permet de connaître la situation réelle des opérations en terme de ressources affectées et d'emplois accordés. Les soldes des encours de créances et de dettes sont alors déterminés automatiquement ;
  - Comptabilité de trésorerie qui consiste à enregistrer les encaissements et les décaissements. Ce système conduit à retraiter à chaque période les opérations pour connaître les encours – engagements restant à recevoir ou à exécuter.
- Créer des tableaux Emplois/Ressources pour enregistrer les opérations de composantes (modèles de tableaux élaborés par le Cabinet comptable).

La deuxième partie de la mission du cabinet comptable consistait à contrôler et viser les premiers mémoires de dépenses (DAPS, ISRA et FONGS) envoyés pour demande de renouvellement par la DAPS à la DDI. Les deux premiers mémoires de dépenses de l'ISRA et celui de la FONGS ont été contrôlés avec son appui et certifiés contrôlés par ses soins avant présentation à la DDI. En mars 2008, trois mémoires de dépenses sont en cours de contrôle (FNPC, FENAFILS, CNCR).

Enfin au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, le cabinet comptable accompagne la DAPS pour le paramétrage du logiciel comptable et de gestion du projet. Un des assistants du cabinet de contrôle a suivi en intégralité la formation au logiciel TomPro et a appuyé la DAPS pour finaliser le paramétrage du logiciel (saisie des différents plans).

### → La maîtrise d'œuvre des marchés et des contrats d'objectifs

La préparation, la passation et le suivi des marchés est le travail quotidien de la DAPS.

En particulier la DAPS a organisé et assuré le secrétariat des comités d'évaluation des offres pour l'ensemble des consultations lancées.

Les marchés suivis au cours de l'année 2007 sont les suivants :

- Envoi pour ANO de l'AFD du contrat pour l'équipe de la cellule de Genève (ANO reçu le 26/06/2007) ; Signature du contrat pour l'équipe de la cellule de Genève ;
- Vérification et envoi pour DANO le DAO pour la salle de classement de la SodefiteX ; Lancement de l'appel d'offres pour la salle de classement de la SodefiteX : le dossier a dû être corrigé et relancé suite aux remarques en séance d'ouverture du bureau des marchés du Ministère des Finances notamment sur le mode d'évaluation ; Evaluation des offres pour la



salle de classement de la Sodefitex : discussions sur son financement car les propositions financières dépassent le budget prévu; Adjudication pour la salle de classement de la Sodefitex (ANO reçu de l'AFD le 19/12/2008 sous réserve de budget complémentaire), toujours en attente car pas de réponse reçue de la Sodefitex sur le montage financier (proposition envoyée le 26/09/2007), lettre de relance envoyée par la DAPS à la Sodefitex (le 02/11/2007) et à la coordination (le 28/12/2007). Réunion tenue avec la Sodefitex en janvier 2008 et contrat signé en février 2007 ;

- Finalisation et envoi pour ANO de l'AFD du DAO pour l'« Appui au GTI sur les produits sensibles et spéciaux » (ANO reçu le 06/06/2007); Lancement de l'appel d'offres pour l'« Appui au GTI sur les produits sensibles et spéciaux » et finalisation de l'adjudication ; Evaluation, négociations financières et adjudication du marché « Appui au GTI sur les produits sensibles et spéciaux » (ANO reçu le 12/11/2007 sous réserve négociations financières, lettre de marché signée le 19/12/007, approbation CNCAS en cours) ;
- Finalisation du DRP pour l'acquisition d'un groupe électrogène du BFPA et envoi pour ANO de l'AFD (ANO reçu le 11/07/2007) ; Lancement de la DRP pour l'acquisition d'un groupe électrogène du BFPA et envoi pour ANO de l'AFD de l'adjudicataire (DANO envoyé le 25/07/2007, ANO reçu le 25/09/2007) ; Signature contrat pour le groupe électrogène du BFPA (8 098 371 FCFA) le 17/12/2007, installation retardée faute de disponibilité du groupe ;
- Analyse, finalisation, envoi pour ANO de l'AFD et signature du contrat d'objectif avec le CGER dans le cadre du volet 222- mises en partenariat ;
- Vérification et envoi pour DANO du dossier d'appel à propositions pour le volet « appui aux OP de la filière élevage » ; Signature du contrat d'objectif avec la FENAFILS pour le volet 225 (élevage) le 24/09/2007 ;
- Présidence du comité d'ouverture et évaluation de l'appel à propositions pour les volets 226 « Horticulture » et envoi des PV pour DANO ; Finalisation et envoi pour ANO de l'AFD du contrat d'objectif avec le CNCR pour le volet 226 (horticulture) (ANO reçu le 17/07/2007, contrat signé au troisième trimestre) ; Signature du contrat d'objectif avec le CNCR pour le volet 226 (horticulture) le 10/08/2007 ;
- Signature de l'avenant au contrat ISRA-BAME pour la capitalisation sur les expériences interprofessionnelles au Sénégal (le 03/10/2007) ;
- Livraison du groupe électrogène de la DAPS ;
- Le problème des quatre marchés (cas du marché des véhicules ainsi que celui de l'étude sur les produits spéciaux) en instance de visa au Ministère et en attente de paiement pendant plusieurs semaines (courrier envoyé fin novembre 2006) a été résolu avec l'apposition du visa de Monsieur le Ministre le 19/06/2007 ;
- Livraison du dernier véhicule concerné par l'avenant au contrat ;
- Livraison des équipements informatiques complémentaires dans le cadre d'un avenant au 1er contrat (difficultés administratives au moment de la mise en paiement qui modifieront la forme du contrat) ;
- Organisation et secrétariat des comités d'évaluation des offres pour les cabinets d'audit externe d'une part et de contrôle et d'assistance technique d'autre part ;
- Signature du contrat pour l'acquisition du logiciel comptable (le 15/10/2007) ;
- Processus en cours pour la signature d'un contrat avec le CIRAD assurant le renouvellement de l'Assistant Technique en appui à l'ISRA/BAME : des discussions ont eu lieu sur

l'identification du signataire sénégalais (DAT ou DAPS) ; Elaboration du projet de contrat avec le CIRAD et envoi pour DANO de l'AFD assurant le renouvellement de l'Assistant Technique en appui à l'ISRA/BAME, le dossier doit être finalisé de façon urgente ; Signature et visa d'un contrat avec le CIRAD (le 01/10/2007) et passage en cours devant la CNCAS pour le renouvellement de l'AT en appui à l'ISRA/BAME (changement institutionnel au niveau de la CNCAS) ;

La DAPS a assuré sur ces différents marchés les échanges et le suivi des dossiers en cours avec la DDI et l'AFD.

En 2008, il est envisager de renforcer les capacités du gestionnaire-comptable du PACD en passation des marchés au travers une formation du CESAG.

### ***Activité 3.1.2 Appui au fonctionnement du Comité de Pilotage***

Le comité de pilotage du PACD s'est réuni le 01<sup>er</sup> mars. Des amendements sur le rapport annuel 2006 et la programmation 2007 ont été demandés.

Un nouveau CdP s'est réuni le 12 avril 2007. Il a validé le rapport technique et financier annuel 2006 corrigé ainsi que le budget prévisionnel 2007.

Une copie de chaque rapport trimestriel a été envoyée au président du Comité de Pilotage pour information.

### ***Activité 3.1.3 Appui à la coordination des composantes***

#### **→ Appui logistique des coordinations**

Une troisième et quatrième commande de carburant ont été faites pour les trois coordinations et les Assistants Techniques respectivement pour les besoins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 2007. La troisième commande de carburant a été livrée aux trois coordinations et aux Assistants Techniques pour les besoins du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

La quatrième commande de carburant a été stockée au niveau de la coordination pour remise sous forme de dotation mensuelle aux trois coordinations et aux Assistants Techniques.

Les besoins en fournitures de bureau et de consommables informatiques des trois coordinations et des Assistants Techniques ont été regroupés afin de garantir la mise en concurrence du marché. Une consultation a été lancée pour l'approvisionnement annuel en fournitures de bureau et de consommables informatiques afin de faciliter l'approvisionnement régulier de la DAPS, du BFPA, de la CPCPC et des AT (deuxième commande à passer directement).

Les fournitures de bureau et de consommables informatiques des trois coordinations et des Assistants Techniques de la 1<sup>ère</sup> commande contractée sur appel à concurrence ont été livrées. Les besoins de la deuxième commande ont été identifiés, commandés et livrés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007.

#### **→ Coordination et consolidation de la production des rapports de suivi**

Le rapport annuel 2006 a été finalisé en début du second trimestre 2007. Il a été imprimé et diffusé aux composantes, prestataires et partenaires (AFD, DDI).

La DAPS a élaboré les rapports trimestriels de la composante 3 « management ».

La DAPS a coordonné l'élaboration et consolidé des 4 rapports trimestriels 2007. Ils ont été imprimés et diffusés aux composantes, prestataires et partenaires (AFD, DDI).

#### → Animation et suivi des activités du projet

La DAPS a tenu dix réunions de coordination, de partage et de mise à niveau à la DAPS en 2007 (quatre au 1<sup>er</sup> trimestre, deux au 2<sup>ème</sup>, deux au 3<sup>ème</sup> et deux au 4<sup>ème</sup>).

Les réunions mensuelles du mois d'août et de décembre ne sont pas tenues du fait de la période des congés.

La coordination (DAPS) a participé régulièrement aux activités des composantes, en particulier pour les évaluations des appels à propositions dans le cadre de la composante 2.2 ou d'appels d'offres pour la salle de classement de la Sodefitec et l'étude «appui au GTI sur les produits sensibles». La DAPS s'est également rendu sur le terrain voir les activités de recherche menées dans le cadre du PACD et participé aux réunions de programmation de la FONGS à Thiès (volets 221 et 223).

La DAPS a présidé les comités de suivi de la composante 1 les 15/03/2007, (16/04/2007) et (07/08/2007).

La DAPS a présidé les comités de suivi de la composante 2 les 16/05/2007 et 21/11/2007.

En 2008, la DAPS a programmé des missions de suivi-évaluation de l'équipe de la coordination du projet PACD (DAPS) sur le terrain :

- Mission de suivi-évaluation de la sous-composante 12 dans la région des Niayes (mise en œuvre de la STRADEX) ;
- Mission de suivi-évaluation de la composante 2 (Saint-Louis) ;
- Mission de suivi-évaluation de la sous-composante 22 dans la région des Niayes (221, 223, 226) ;
- Missions de suivi-évaluation des sous-composantes 12 et 22 dans la région du Sénégal oriental (suivi de la construction de la salle de classement et des formations et des volets 224 et 225) ;
- Mission de suivi-évaluation de la sous-composante 12 dans la région du Sénégal oriental (inauguration de la salle de classement).

#### ***Activité 3.2.2 Evaluation à mi-parcours***

Les termes de référence de l'évaluation à mi-parcours ont été élaborés par la DAPS, ils ont été finalisés et partagés avec l'équipe projet en juillet 2007 puis envoyés à l'AFD pour ANO ANO le 17/08/2007. L'ANO de l'AFD sur le dossier de DRP a été reçu au quatrième trimestre (ANO sur le DRP daté du 08/10/2007 reçu par la DAPS le 23/10/2007). L'appel d'offres pour l'évaluation à mi-parcours a été donc lancé en octobre 2007. Le dépouillement a eu lieu le 29/11/2007 et la proposition d'adjudication a été envoyée à l'AFD pour ANO le 23/01/2008 (ANO reçu le 18/02/2008). La lettre de marché a été signée le 28/02/2008.

Initialement prévue en septembre 2007, l'évaluation à mi-parcours a dû être reportée de plusieurs mois à cause de retards cumulés notamment du fait de délais d'attente des ANO à chaque étape. Elle débutera finalement fin mars 2008 ce qui est très tard sachant que le projet se termine normalement fin 2008.

Cette évaluation devra notamment se pencher sur l'opportunité d'une prolongation du projet.

### **Activité 3.3 Communication**

Quelques articles dans la presse ont couvert des activités organisées par le PACD (au moins deux).

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007, des contacts ont été pris avec des journalistes et avec le conseiller technique en communication du Ministre de l'Agriculture afin d'élaborer une stratégie de communication autour du projet PACD. Une journée d'information aux journalistes spécialistes du secteur sur le projet PACD pourrait être une formule retenue.

En 2008, pour une meilleure visibilité du projet est prévu de mettre en ligne via la création d'un site web les différents documents produits par le PACD et informer sur les différents événements du projet PACD. En fin de projet, il est prévu également d'élaborer un CD-Rom avec l'ensemble des extraits du projet PACD.

#### **4.4. Contraintes et perspectives**

Une des difficultés sur les marchés de véhicules est que les véhicules du projet livrés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 circulent encore, et ce depuis le mois de novembre 2006, alors que les concessionnaires n'ont toujours pas été payés. La demande de visa est à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 toujours bloquée au niveau du Ministre chargé de l'Agriculture.

En effet, trois marchés passés dans le cadre du PACD sont à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 (et ce depuis plusieurs semaines, et plusieurs mois pour l'un d'entre eux) en attente de visa au niveau de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. Sans ce visa,<sup>14</sup> la DDI ne peut envoyer les demandes de paiement direct à l'AFD.

Les marchés ont été réalisés (véhicules livrés et étude restituée) mais les concessionnaires et le bureau d'étude (GRET) n'avaient toujours pas été payés. Le taux de décaissement est donc d'autant sous-estimé puisque les 4 contrats en attente de paiement représentent 97 755 779 FCFA en instance de décaissement.

Pour information, le visa a été finalement obtenu en fin de 2<sup>ème</sup> trimestre. Les demandes de paiement direct ont pu être alors envoyées par la DAPS à la DDI pour transmission à l'AFD.

Cette contrainte majeure de la composante 3 concernant les marchés de véhicules et du GRET a été levée avec l'obtention du visa par Monsieur le Ministre le 19/06/2007. Les marchés réalisés (véhicules livrés et étude restituée en novembre 2006) ont pu être payés en juin et juillet 2007.

Le taux de décaissement en a donc été amélioré d'autant plus que les 4 contrats en attente de paiement représentaient 97 755 779 FCFA en instance de décaissement.

Une des contraintes majeures dans la mise en œuvre du projet est la lenteur des procédures que ce soit celles des marchés publics ou de signature des contrats d'objectifs.

Au niveau des marchés, l'équipe projet a fait de son mieux pour respecter à la lettre les règles (aucun gré à gré). Il est clair que le processus en est plus long, d'autant plus que quasiment systématiquement les marchés ont dû être relancés. De plus, la procédure de validation par la Commission Nationale des Contrats de l'Administration puis par le Ministre s'est s'avérée longue au 1<sup>er</sup> semestre 2007 (cas des marchés véhicules et de l'étude GRET). Au 2<sup>ème</sup>

---

<sup>14</sup> Le visa par le Ministre est conforme au Code des Marchés Publics mais n'avait pas été apposé sur le marché des véhicules suite à un entretien que la DAPS avait eu avec un responsable du bureau des marchés du MASA en septembre 2006, avant livraison des véhicules, qui avait affirmé que cela n'était pas nécessaire. La DDI a demandé que le visa soit régularisé quand la première facture du marché (celle pour les 3 véhicules 307) a été envoyée pour paiement.

semestre 2007, l'équipe projet connaissant bien les procédures et les délais d'attente des visas s'étant nettement raccourcis, la situation s'est améliorée concernant le processus d'approbation des marchés.

Une des difficultés rencontrées par la DAPS est également que le contrôle ex-post des documents contractuels par la DDI induit parfois une duplication des démarches administratives à effectuer, les éventuelles erreurs étant notées a-posteriori.

Afin de faciliter le passage des différents dossiers à la DDI, la DAPS, depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2007, informe désormais en amont la DDI. En effet, dès lors que le contrôle ex-post exercé par la DDI peut constituer une certaine contrainte, il est souhaitable de solliciter ses conseils sur les dossiers complexes tels que DAO, contrats, ...

En outre, du fait de changements de personnel (délais de turlage) en début de 2<sup>ème</sup> semestre 2007 au sein de l'Agence Française de Développement à Dakar, les délais d'obtention des avis de non objection de l'AFD se sont allongés allant au-delà d'un mois.

Certaines activités, comme la signature des contrats d'objectifs, l'acquisition du logiciel comptable et le lancement de l'appel d'offres pour l'évaluation à mi-parcours) en ont pâti en particulier en août-septembre.

Il est fortement souhaitable d'améliorer le temps de traitements des différentes demandes d'avis de non objection (DANO).

Le 16 novembre 2007, la coordination a envoyé un courrier à l'AFD en vue d'améliorer le temps de traitements des différentes demandes d'avis de non objection. Il a été proposé de revoir à la hausse les seuils actuels à partir desquels une demande d'avis de non objection est obligatoire (6 millions au lieu de 3 millions actuellement) afin d'en diminuer le nombre et en accélérer le traitement. La DAPS n'a pas reçu de réponse sur ce point alors que cela permettrait une nette accélération des activités en particulier au niveau des prestataires.

Enfin, pour permettre la comptabilisation des opérations et leur saisie, et sous les conseils du cabinet d'audit, la coordination du PACD a demandé à l'AFD de disposer à temps des traitements comptables initiés au niveau de l'AFD concernant les demandes de paiement sollicitées et l'assistance technique.

Afin de permettre la comptabilisation des opérations et leur saisie, et conformément à la demande de la DAPS et du cabinet d'audit, l'AFD envoie désormais l'état des traitements comptables initiés au niveau de l'AFD concernant les demandes de paiement direct sollicitées et l'assistance technique. Ceci permet à la DAPS de vérifier la comptabilisation des opérations et leur saisie.

Enfin, une des perspectives est que le démarrage effectif des activités du projet permet une meilleure visibilité du projet. Une stratégie de communication autour du projet PAC doit être réfléchie.

## **5. Exécution du budget 2007 et programmation du budget 2008**

Comme l'avait souligné la DAPS dans son courrier à l'AFD (voir paragraphe 3.1.1, page 137), la composante 3 est quasi en rupture de fonds (la DAPS prévoyait de 53 millions de francs CFA). Il est nécessaire pour que la coordination du projet PACD fonctionne, que 51 612 981 FCFA soient prélevés sur les imprévus et affectés à la composante 3

### 5.1. Tableau de synthèse sur l'exécution du budget 2007

Activités	Budget Global du Projet remanié après réallocations 2007	Budget 2007	Décaissements 2007		% décaissé 2006-07 /budget Global	Exécutions 2007 (justifiées ou non)		% exécuté 2006-07 /budget Global
			Montant	% / Budget 2007		Montant	% / Budget 2007	
<b>Composante 1</b>	<b>705 641 933</b>	<b>507 720 047</b>	<b>55 376 312</b>	<b>11%</b>	<b>27%</b>	<b>77 796 795</b>	<b>15%</b>	<b>17%</b>
1.1- Appui aux instances en charge des négociations	113 147 131	68 885 839	39 840 891	58%	40%	3 835 057	6%	40%
1.2- Mise en œuvre par ASEPEX de la STRADEX (Agro et IAA)	412 775 846	337 966 208	- 312 155	0%	25%	50 005 544	15%	12%
1.3- Appui aux recherches sur les filières agricoles	179 718 956	100 868 000	15 847 576	16%	26%	23 956 194	24%	13%
<b>Composante 2</b>	<b>531 925 371</b>	<b>279 125 588</b>	<b>134 305 382</b>	<b>48%</b>	<b>31%</b>	<b>91 625 811</b>	<b>33%</b>	<b>24%</b>
2.1 "Mise en œuvre Stratégie Nationale FAR"	185 386 568	90 580 311	39 734 192	44%	25%	25 526 164	28%	25%
2.2 "Appui aux Organisations de Producteurs en tant qu'acteurs institutionnels pour le renforcement des filières"	346 538 803	188 545 277	94 571 190	50%	34%	66 099 647	35%	24%
<b>Composante 3</b>	<b>137 529 585</b>	<b>74 609 154</b>	<b>65 032 860</b>	<b>87%</b>	<b>79%</b>	<b>64 878 755</b>	<b>87%</b>	<b>84%</b>
3.1. Appui à la coordination du projet	110 971 834	61 759 154	63 901 810	103%	95%	63 747 705	103%	101%
3.2. Evaluation du projet	18 694 775	9 350 000	-	0%	0%	-	0%	0%
3.3. Assurer une bonne visibilité du projet (communication)	7 862 976	3 500 000	1 131 050	32%	35%	1 131 050	32%	35%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 375 096 889</b>	<b>861 454 789</b>	<b>254 714 554</b>	<b>30%</b>	<b>34%</b>	<b>234 301 361</b>	<b>27%</b>	<b>26%</b>
IMPREVUS :	109 716 680	-	21 516 573		22%	12 840 657		26%

## 5.2. Tableau de synthèse sur la programmation du budget 2008

Activités	Budget Global du Projet (après réallocations 2007)	Budget disponible fin 2007 (non engagé)	Engagements en cours fin 2007 à exécuter en 2008	Actions nouvelles prévues en 2008	Budget 2008	Reliquat éventuel
1.1- Appui aux instances en charge des négociations	113 147 131	25 737 606	41 871 186	25 737 606	67 608 792	0
1.2- Mise en œuvre par ASEPEX de la STRADEX (Agro et IAA)	412 775 846	357 709 945	29 376 148	357 709 945	387 086 093	-
1.3- Appui aux recherches sur les filières agricoles	179 718 956	163 871 523	-	99 300 000	99 300 000	64 571 523
<b>Total Composante 1</b>	<b>705 641 933</b>	<b>547 319 074</b>	<b>71 247 334</b>	<b>482 747 551</b>	<b>553 994 885</b>	<b>64 571 523</b>
2.1 "Mise en œuvre Stratégie Nationale FAR	185 386 568	139 682 159	3 879 143	139 682 159	143 561 302	-
2.2 "Appui aux Organisations de Producteurs en tant qu'acteurs institutionnels pour le renforcement des filières"	346 538 803	327 630 329	-	241 060 808	241 060 808	86 569 521
<b>Total composante 2</b>	<b>531 925 371</b>	<b>467 312 488</b>	<b>3 879 143</b>	<b>380 742 967</b>	<b>384 622 110</b>	<b>86 569 521</b>
3.1. Appui à la coordination du projet	110 971 834	339 668	3 865 800	51 237 500	55 103 300	- 50 897 832
3.2.Evaluation du projet	18 694 775	18 694 775	-	18 000 000	18 000 000	694 775
3.3.Assurer une bonne visibilité du projet (communication)	7 862 976	5 150 076	-	6 560 000	6 560 000	- 1 409 924
<b>Total composante 3</b>	<b>137 529 585</b>	<b>24 184 519</b>	<b>3 865 800</b>	<b>75 797 500</b>	<b>79 663 300</b>	<b>- 51 612 981</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 375 096 889</b>	<b>1 038 816 081</b>	<b>78 992 277</b>	<b>939 288 018</b>	<b>1 018 280 295</b>	
IMPREVUS	109 716 680	76 656 167	8 098 371	-	8 098 371	76 656 167

## CONCLUSION

Les activités ont bien démarré dans les différentes composantes dès le début de l'année 2007. Bien qu'une partie des activités se soient concentrées sur l'élaboration du rapport annuel 2006 et la préparation du comité de pilotage, le premier trimestre a constitué une rampe de lancement des activités des composantes.

Les contrats d'objectifs (CdO) suivants ont été signés par la DAPS avec l'ensemble des prestataires et les avances relatives versées :

- CPCPC : CdO signé le 03/01/ 2006
- BFPA : CdO signé le 07/12/2005
- ASEPEX : CdO signé le 14/06/2006, avance de 101 200 000 FCFA versée le 05/12/2006
- ISRA : CdO signé le 21/09/2006, avance de 30 000 000 FCFA versée le 05/12/2006
- FONGS pour le volet 221 : CdO signé le 12/12/2006, avance de 20 400 000 FCFA versée le 14/12/2006
- FONGS pour le volet 223 : CdO signé le 21/03/2007, avance de 15 600 000 FCFA versée le 15/06/2007
- FNPC pour le volet 224 : CdO signé le 21/12/2006, avance de 16 200 000 FCFA versée le 15/01/2007
- FENAFILS pour le volet 224 : CdO signé le 24/09/2007, avance de 13 700 000 FCFA versée le 27/09/2007
- CNCR pour le volet 226 : CdO signé le 10/08/2007, avance de 19 000 000 FCFA versée le 07/09/2007.

Le contrat d'objectif avec l'ISRA/BAME pour la Capitalisation sur les dynamiques interprofessionnelles a été signé le 05/10/2007. L'avance de 8 580 000 FCFA a été versée au cours de ce quatrième trimestre (Demande de versement envoyée à la DDI le 05/10/2007).

Avec la mise en place institutionnelle de l'ensemble des volets du PACD, les activités du projet ont toutes démarré.

Cependant, le rythme d'exécution reste encore lent et devra s'accélérer en 2008 si l'on souhaite atteindre les résultats attendus du projet.

Les changements institutionnels et la lenteur observée dans l'exécution des actions indiquées dans les différents chronogrammes communiqués par les partenaires du projet pour 2007 (institutionnels et/ou organisations professionnelles) n'ont pas facilité l'exécution du projet dans les délais préalablement indiqués.

En effet, bien que toutes les conditions de bonne marche des activités soient réunies en terme de signature des différents contrats d'objectifs et de mise en place des fonds, les taux de décaissement (34 %) et d'exécution (22 %) restent au terme de l'année 2007 encore relativement faibles.

L'année 2008 devrait être une année d'exécution en vitesse de croisière. Il est néanmoins probable qu'une prolongation du projet soit nécessaire afin d'exécuter l'ensemble des activités prévues et atteindre les objectifs fixés. Bien que le message donné par l'AFD continue d'être passé par l'équipe technique du projet aux partenaires du projet, à savoir qu'il n'y aura pas de prolongation du projet et que donc ils doivent accélérer le rythme de mise en



œuvre, l'équipe du projet demande une prolongation du projet d'un an afin de finaliser l'ensemble des actions et d'avoir une visibilité sur l'utilisation des sommes déjà mises à la disposition des partenaires.

L'évaluation à mi-parcours du projet qui devrait se tenir en février-mars 2008 devrait éclairer l'équipe du projet, le comité de pilotage et l'AFD sur ce point.<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Ayant peu de matière à évaluer du fait du démarrage du projet au début 2006 et des retards constatés, l'évaluation à mi-parcours a été reportée à mi-2007 sur la période juin 2005 – juin 2007.

# ANNEXES

1. Cadre logique du projet PACD
2. Exécution budgétaire 2007 par ligne budgétaire
3. Budget 2008 par ligne budgétaire
4. Chronogramme 2008